

RAPPORT DE SAUVETAGE PROGRAMMÉ 1991

ABRIS SOUS-ROCHE DU CHAMP DE QUERCY (commune de La Couvertoirade, Aveyron)

février-avril 1991



Site n° 12.082.014.AP

Fabrice PONS

RAPPORT DE SAUVETAGE PROGRAMMÉ 1991

ABRIS SOUS-ROCHE DU CHAMP DE QUERCY (commune de La Couvertoirade, Aveyron)

Ont participé aux travaux de terrain

Robert ABILA, Isabelle CARRÈRE, Claude LABARUSSIAT, Fabrice PONS,
Ségolène POULAIN, Cécile RAMPONI, Michel VIDAL

Ont participé aux travaux d'étude

Robert ABILA, Jean-Luc BOUDARTCHOUK, Gilles PEYRE, Fabrice PONS

Travaux de restauration

Les travaux de restauration des objets de parure ont été assurés
par Françoise CHAVIGNER

Remerciements

Nous tenons ici à remercier tout particulièrement Jean-Pierre GIRAUD, Ingénieur ITA à la Circonscription des Antiquités Préhistoriques de Midi-Pyrénées, pour son aide active et ses fréquentes visites, ainsi que François ROUZAUD, Conservateur à la Circonscription des Antiquités Préhistoriques de Midi-Pyrénées.

En couverture

Reconstitution partielle et hypothétique de l'organisation
du mobilier funéraire de l'abri 2 du Champ de Quercy.

S O M M A I R E

	Page
Table des illustrations	3
1. Introduction, Rappels historiques	5
2. Situation, description	5
2.1. Contexte géographique et géologique	5
2.2. Contexte archéologique	8
3. Travaux effectués et principaux résultats	8
3.1 Déroulement de l'opération	8
3.2. L'abri n° 1	10
3.2.1. Description	10
3.2.2. Méthode de fouille	10
3.2.3. Description et étude du remplissage	10
♦ Couche 0	
♦ Couche 1	
♦ Couche 2	
◊ La céramique du Haut Moyen Âge par J.-L. Boudartchouk	
♦ Couche 3	
♦ Couche 4	
◊ L'aire centrale d'occupation	
◊ Les dépôts périphériques	
◊ Le matériel archéologique	
• Le mobilier céramique	
• L'industrie lithique	
• L'industrie osseuse	
• La parure	
• La faune	
♦ Couches 5 et 6	
3.2.4. Datation et comparaison	50
3.2.5. Conclusion	52
3.3 L'abri n° 2	52
3.3.1. Description	52
3.3.2. Méthode de fouille	52
3.3.3. Description et étude du remplissage	53
♦ Couche 1	
♦ Couche 2	
♦ Couche 3	
◊ Couche 3 sup.	
◊ Couche 3 inf.	
• Les vestiges humains	
• Le mobilier céramique	
• L'industrie lithique	
• La parure	
• La faune	
♦ Couches 4, 5 et 6	
3.3.4. Datation et comparaison	81
3.3.5. Conclusion	82
4. Conclusions générales	83
Bibliographie	84

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1	Localisation géographique des abris du Champ de Quercy	6
Fig. 2	Localisation géographique des abris du Champ de Quercy	6
Fig. 3	Vue générale du Champ de Quercy	7
Fig. 4	Implantation topographique du site	7
Fig. 5	Vue des abris du Champ de Quercy à la découverte	7
Fig. 6	Plan de situation des fouilles	9
Fig. 7	Abri n° 1 – Coupe sagittale 10 □ 11	11
Fig. 8	Abri n° 1 – Coupe sagittale 9 □ 8	12
Fig. 9	Abri n° 1 – Coupe frontale M □ N	13
Fig. 10	Abri n° 1 – Mobiliers divers de la couche 2	15
Fig. 11	Abri n° 1 – Céramique médiévale de la couche 2	17
Fig. 12	Abri n° 1 – Céramiques médiévales de la couche 2	18
Fig. 13	Abri n° 1 – Relevé de la couche 3	20
Fig. 14	Vue générale des abris n° 1 et 2	21
Fig. 15	Abri n° 1 – Les différents niveaux rencontrés en cours de fouille	21
Fig. 16	Abri n° 1 – Vue générale de la couche 3	21
Fig. 17	Abri n° 1 – Relevé de la couche 4	23
Fig. 18	Abri n° 1 – Profils des vestiges coordonnés dans la couche 4	24
Fig. 19	Abri n° 1 – Nivellement de surface de la base de la couche 4	24
Fig. 20	Abri n° 1 – Répartition du mobilier céramique de la couche 4	26
Fig. 21	Abri n° 1 – Schémas des liaisons par collages des vases A (fig. 24, n° 1) et B (fig. 24, n° 2)	27
Fig. 22	Abri n° 1 – Schémas des liaisons par collages des vases C (fig. 23, n° 1) et D (fig. 28, n° 2)	27
Fig. 23	Abri n° 1 – Céramiques de la couche 4	28-29
Fig. 24	Abri n° 1 – Céramiques de la couche 4	30-31
Fig. 25	Abri n° 1 – Céramiques de la couche 4	32-33
Fig. 26	Abri n° 1 – Céramiques de la couche 4	34-35
Fig. 27	Abri n° 1 – Céramiques de la couche 4	36-37
Fig. 28	Abri n° 1 – Céramiques à décor de pastilles de la couche 4	38-40
Fig. 29	Abri n° 1 – Grand vase à cordons en relief (fig. 24, n° 1) brisé sur place	42
Fig. 30	Abri n° 1 – L'aire pavée en P.O.7	42
Fig. 31	Abri n° 1 – L'abri en fin de fouille (base c4)	42
Fig. 32	Abri n° 1 – La perle en céramique « plaquée cuivre »	42
Fig. 33	Abri n° 1 – Répartition de l'industrie lithique de la couche 4	44
Fig. 34	Abri n° 1 – L'outillage lithique de la couche 4	45
Fig. 35	Abri n° 1 – Industrie osseuse et éléments de parure de la couche 4	47
Fig. 36	Abri n° 1 – Répartition du nombre de perles discoïdes en fonction des diamètres	48
Fig. 37	Abri n° 1 – Répartition du nombre de perles discoïdes en fonction des épaisseurs	48
Fig. 38	Abri n° 1 – Répartition des restes faunistiques de la couche 4	48
Fig. 39	Abris n° 1 et 2 – Répartition des vases en fonction des diamètres à l'ouverture et des hauteurs	51
Fig. 40	Abris n° 1 et 2 – Répartition du nombre de vases en fonction du diamètre à l'ouverture	51
Fig. 41	Abris n° 1 et 2 – Répartition du nombre de vases en fonction de la hauteur	51
Fig. 42	Abri n° 2 – Coupe sagittale 20 □ 19	53
Fig. 43	Abri n° 2 – Coupe frontale H □ G	53
Fig. 44	Abri n° 2 – Relevé des couches 2 et 3	55
Fig. 45	Vue de l'abri n° 2, prise en direction du Nord	57
Fig. 46	Abri n° 2 – Le niveau sépulcral dans la première moitié de l'abri (carrés I.H.19)	57
Fig. 47	Abri n° 2 – Le niveau sépulcral vers le fond de l'abri (c3inf.).	57
Fig. 48	Abri n° 2 – Profil des vestiges coordonnés dans la couche 3 en H.19	58
Fig. 49	Abri n° 2 – Profil des vestiges coordonnés dans la couche 3 en I.19	58
Fig. 50	Abri n° 2 – Relevé des ossements humains dans le carré E.20	60
Fig. 51	Abri n° 2 – Relevé des ossements appartenant à un même individu adulte (carré E.20)	60

Fig. 52	Abri n° 2 – Schéma des liaisons par collages des vases A (fig. 61, n° 2) et B (fig. 60) – plan horizontal	62
Fig. 53	Abri n° 2 – Schéma des liaisons par collages des vases A (fig. 61, n° 2) et B (fig. 60) – plan vertical	62
Fig. 54	Abri n° 2 – Schéma des liaisons par collages des vases C (fig. 63, n° 8) et D (fig. 61, n° 1) – plan horizontal	63
Fig. 55	Abri n° 2 – Schéma des liaisons par collages des vases C (fig. 63, n° 8) et D (fig. 61, n° 1) – plan vertical	63
Fig. 56	Abri n° 2 – Profil des vestiges coordonnés dans la couche 3 en E.19-20	64
Fig. 57	Abri n° 2 – Profil des vestiges coordonnés dans la couche 3 en F.19-20	64
Fig. 58	Abri n° 2 – Profil des vestiges coordonnés dans la couche 3 en G.19-20	64
Fig. 59	Abri n° 2 – Essai de reconstitution sommaire et partielle de la mise en place des différents niveaux	65
Fig. 60	Abri n° 2 – Céramique de la couche 3	68-69
Fig. 61	Abri n° 2 – Céramiques de la couche 3	70-71
Fig. 62	Abri n° 2 – Céramiques de la couche 3	72-74
Fig. 63	Abri n° 2 – Céramiques de la couche 3	75-77
Fig. 64	Abri n° 2 – Éléments de parure et d'industrie lithique de la couche 3	79
Fig. 65	Abri n° 2 – Base de la couche 3inf. en F.19-20	80
Fig. 66	Le site du Champ de Quercy après les travaux de terrassement autoroutiers	80

AUTEURS DES ILLUSTRATIONS

Robert ABILA	Fig. 13, 17, 26 (n° 1 et 6-10), 27 (n° 3 et 7), 28 (n° 2 et 14).
Jean-Luc BOUDARTCHOUK	Fig. 10 (n° 1-3), 11, 12.
Gilles PEYRE	Fig. 33, 34, 64 (n° 10-11), 66.
Fabrice PONS	Fig. 1-9, 10 (n° 4-9), 14-16, 18-25, 26 (n° 2-5), 27 (n° 1-2, 4-6 et 8-14), 28 (n° 1 et 3-13), 29-63, 64 (n° 1-9), 65.

1. INTRODUCTION, RAPPELS HISTORIQUES

Le projet d'aménagement à deux fois deux voies de la RN9 dans le département de l'Aveyron constituait un risque de destruction de sites archéologiques préhistoriques et historiques. Afin de procéder à la reconnaissance et à l'exploitation scientifique de ces sites, une convention a été établie entre la Direction départementale de l'équipement de l'Aveyron (DDE) et le Ministère de la culture et de la communication.

Lors des prospections systématiques effectuées en septembre-octobre 1990, cinq abris (indices n° 13 à 17) masqués par une végétation abondante (fig. 5) ont été découverts (Cf. Rapport de prospection RN9 – Déviation de la Pezade, septembre 1990, Gilles Peyre et Fabrice Pons).

À la suite de cette découverte, un sondage manuel d'1 m² fut effectué dans chacun de ces abris. Trois de ces sondages se sont révélés négatifs, et seuls les deux abris les plus occidentaux (indices n° 13 et 14) ont livré des couches archéologiques (Cf. Proposition de sauvetage programmé, 1990, Gilles Peyre et Fabrice Pons).

À cet endroit, le projet autoroutier passe en important déblai, et ce site devait être entièrement détruit par les travaux de terrassement dès la fin du 1^{er} trimestre 1991.

Une fouille de sauvetage fut donc prévue pour le début de l'année 1991.

Cette opération a permis la mise au jour de niveaux d'habitat chalcolithique (abri n° 1 – indice n° 13) et d'un niveau sépulcral de la même période (abri n° 2 – indice n° 14).

2. SITUATION, DESCRIPTION

2.1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Les abris sous-roche du Champ de Quercy sont situés sur le territoire de la commune de La Couvertoirade (Aveyron), soit une quarantaine de kilomètres au sud de Millau et à 25 km au nord de Lodève, dans la partie méridionale du plateau du Larzac (fig. 1 et 2).

Le site est localisé au nord d'une vaste dépression (le Champ de Quercy), délimitée par des versants rocailleux, ravinés par endroits (fig. 3 et 4). Ces dépressions où se sont déposés des éléments fins (« Terre du Causse ») constituent la majorité des terres labourables de cette région.

Les abris s'ouvrent dans une barre rocheuse de calcaire dolomitique appartenant au Bathonien supérieur. L'érosion de cette couverture sédimentaire du Jurassique, très puissante, donne les fameux reliefs ruiniformes de la région des Grands Causses (Montpellier-le-Vieux – Le Caylar).

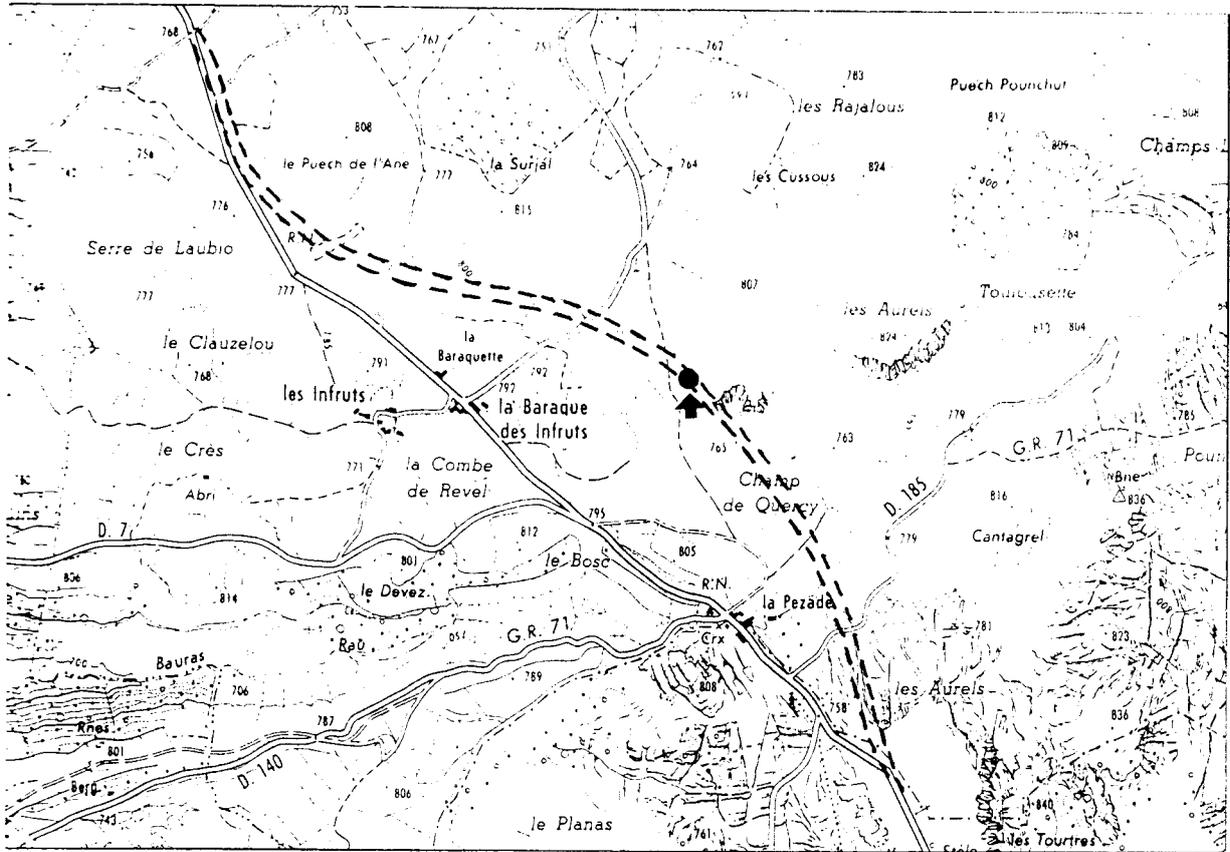


Fig. 1
Extrait de carte IGN au 1/25 000e
Carte n° 26.42 1-2.

--- Tracé autoroutier

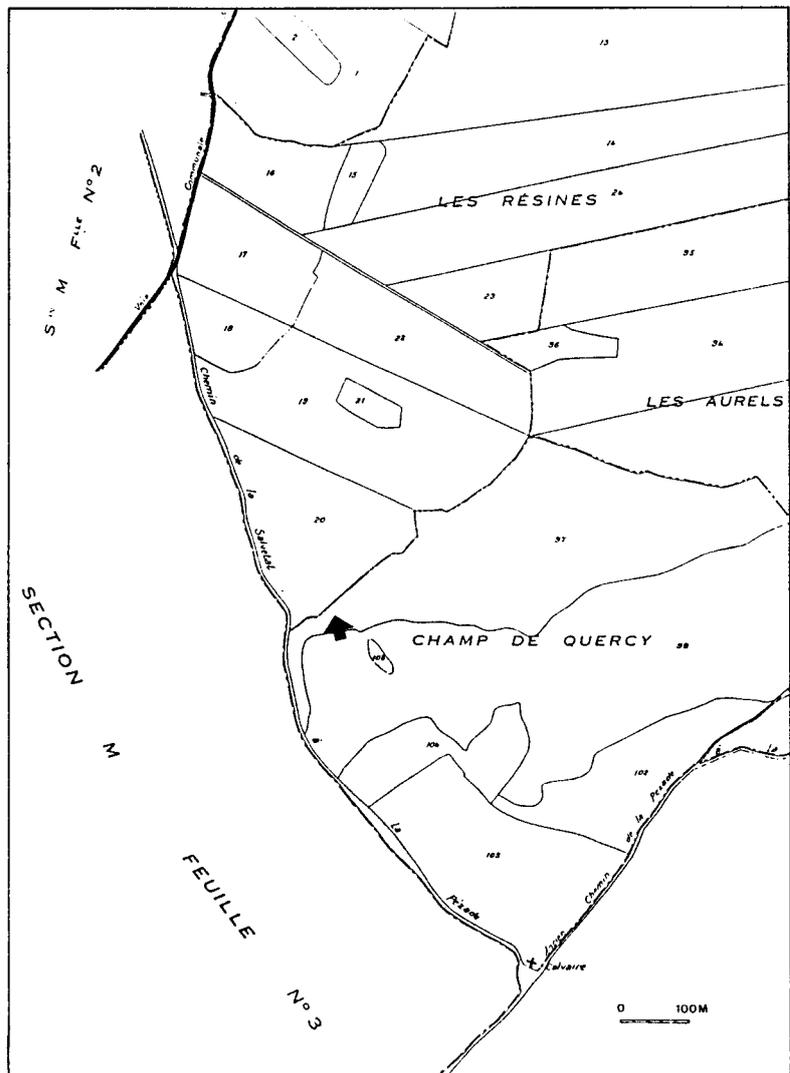


Fig. 2
Extrait de plan cadastral.

Fig. 1-2 – Localisation géographique des abris du Champ de Quercy, La Couvetoirade (Aveyron).



Fig. 3 - Vue générale du Champ de Quercy.

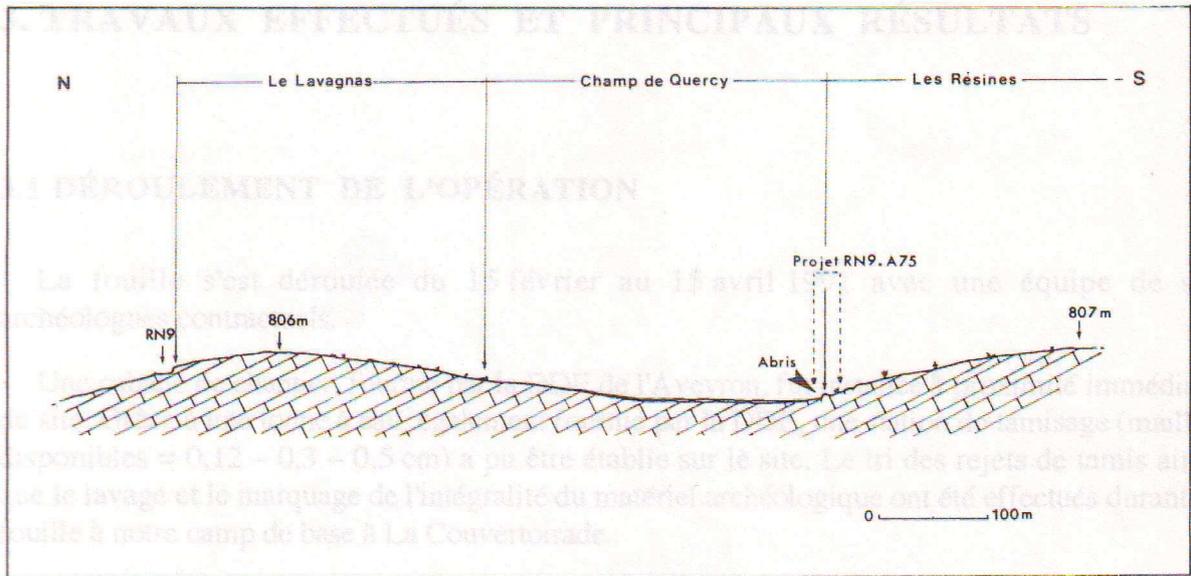


Fig. 4 - Implantation topographique du site.



Fig. 5 - Vue des abris du Champ de Quercy à la découverte.

Cette barre rocheuse, longue d'une quarantaine de mètres et haute de 4 à 5 m en moyenne (altitude = 765 m), est dominée au nord par une colline qui culmine à 807 m.

Orientée sensiblement est-ouest, les vents dominants (nord-ouest et sud-est), très fréquents et violents, ne sont que peu arrêtés et s'engouffrent facilement dans les abris.

2.2. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Dans la commune de La Couvertoirade, sont connus, outre un ensemble d'une dizaine de monuments mégalithiques, les sites du Clozel de l'Armado et des Cussous. Le premier est un ossuaire chalcolithique, découvert par M. Brusque ; en 1963, il a fait l'objet d'une fouille archéologique sommaire (2 jours, 18 crânes !) par l'équipe de l'Alpina (P. Goth, Raynal, P. Vidal), signalée par L. Balsan (1946, p. 83). Le second est un abri sous-roche qui a livré à A. Soutou, en 1960, un vase et des tessons ornés de chevrons (Soutou, 1967).

3. TRAVAUX EFFECTUÉS ET PRINCIPAUX RÉSULTATS

3.1 DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION

La fouille s'est déroulée du 15 février au 15 avril 1991 avec une équipe de six archéologues contractuels.

Une cabane de chantier, fournie par la DDE de l'Aveyron, fut installée à proximité immédiate du site. Grâce à une tonne à eau, également fournie par la DDE, une station de tamisage (mailles disponibles = 0,12 – 0,3 – 0,5 cm) a pu être établie sur le site. Le tri des rejets de tamis ainsi que le lavage et le marquage de l'intégralité du matériel archéologique ont été effectués durant la fouille à notre camp de base à La Couvertoirade.

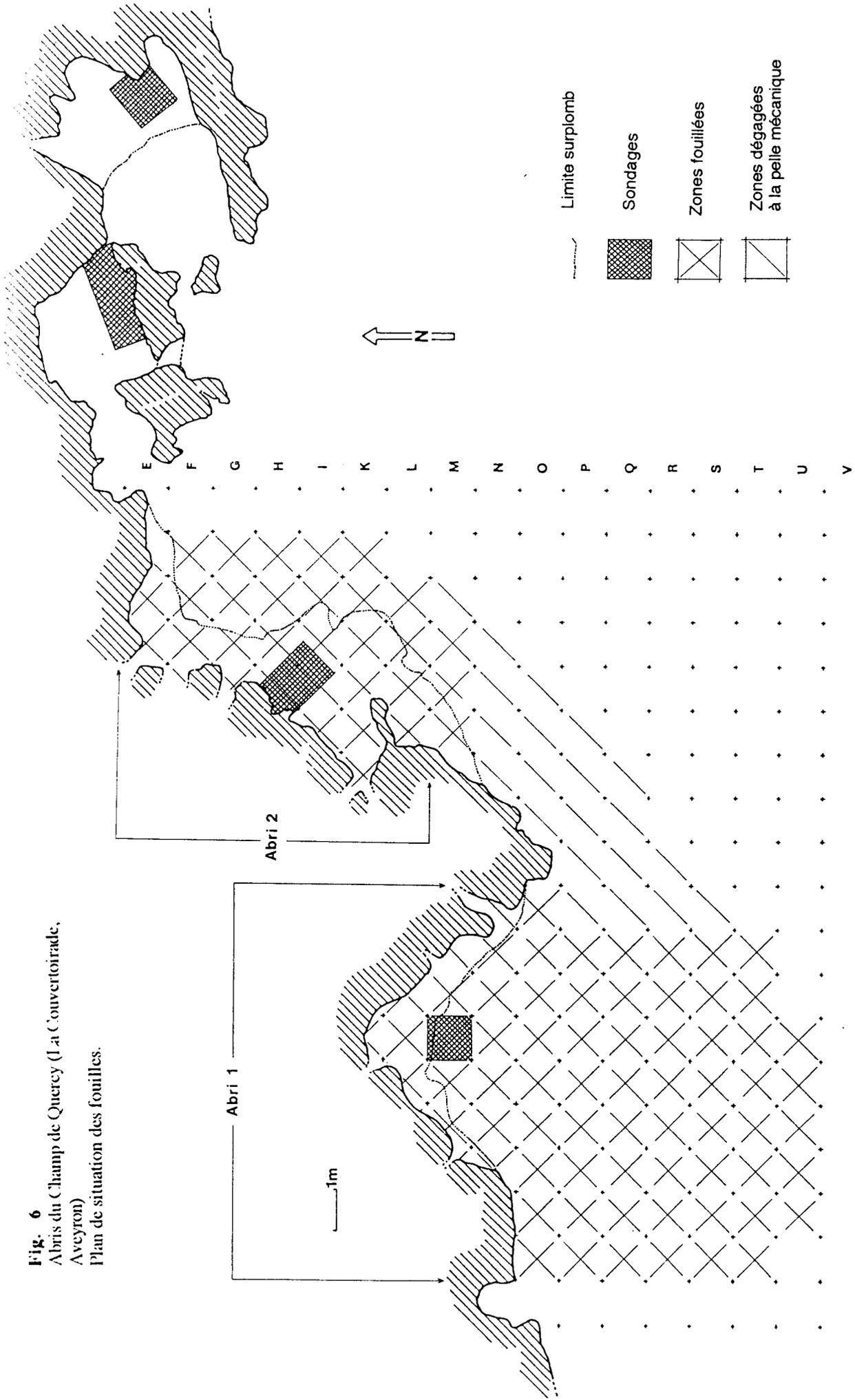
Après l'installation d'un carroyage métrique unique pour les deux abris, orienté suivant le Nord magnétique, un relevé précis de la barre rocheuse fut réalisé à grande échelle : au 1/20^e (fig. 6).

Les décapages des niveaux chalcolithiques ont fait l'objet de relevés systématiques au 1/5^e sur papier millimétré et de photographies. Les vestiges ainsi relevés ont tous reçu un numéro propre d'identification. Ces vestiges, déterminés lors du prélèvement, sont décrits sur des bordereaux où est également notée leur altitude.

Des nivellements de surface ont été établis systématiquement pour chacune des couches, ainsi que pour le substrat rocheux qui a également fait l'objet d'un relevé au 1/5^e.

Les travaux de terrain et de laboratoire ont été effectués simultanément sur les deux abris.

Fig. 6
 Abris du Champ de Quercy (La Couvertoirade,
 Aveyron)
 Plan de situation des fouilles.



3.2. L'ABRI N° 1

3.2.1. DESCRIPTION (fig. 5-6)

L'abri n° 1 est creusé dans la partie la plus occidentale de la barre rocheuse qui, quelques mètres plus à l'ouest, ne s'élève plus qu'à 1 m de haut. Délimité par un surplomb peu prononcé d'environ 6 m de long, il s'ouvre au sud et n'accuse guère qu'1,50 m dans sa partie la plus profonde, pour une hauteur moyenne de 2 m. La voûte actuelle couvre une faible surface d'environ 5 m².

3.2.2. Méthode de fouille

Après le dégagement de la végétation arbustive (noisetiers, buis) et un nettoyage de surface, la fouille fut menée, dans un premier temps, par mètres carrés successifs sur une bande de 2 m (travées 9-10) en partant du sondage effectué en 1990 (carré M.10) vers l'extérieur.

Nous avons ainsi obtenu rapidement deux coupes sagittales nord-sud complètes (fig. 7 et 8).

À la suite de cette tranchée exploratoire, où les décapages furent relevés systématiquement, nous avons mis au point une méthodologie de travail plus rapide afin de pouvoir explorer une surface maximum dans le délai qui nous était imparti.

Après un nivellement de surface, la couche 2 fut décapée par passe mécanique de 2 à 3 cm avec prélèvement des vestiges par mètres carrés.

La couche 3, dégagée sur toute sa surface, fut relevée au 1/5^e et nivelée.

La couche 5 a fait l'objet d'une fouille classique minutieuse : décapages en planimétrie sur des aires de fouilles comprises entre 1 et 4 m² et accompagnées de relevés au 1/5^e et de photographies.

Au total, plus de 70 m² ont pu être fouillés (Cf. fig. 6), ce qui nous a permis de localiser avec précision la zone d'occupation(s) chalcolithique(s).

3.2.3. Description et étude du remplissage

Les sédiments de l'abri n° 1 sont essentiellement composés de sables issus de l'érosion de dolomies, et de blocs provenant du démantèlement de la barre rocheuse (fig. 14). Leur épaisseur est variable selon les secteurs et diminue progressivement suivant l'axe nord-sud.

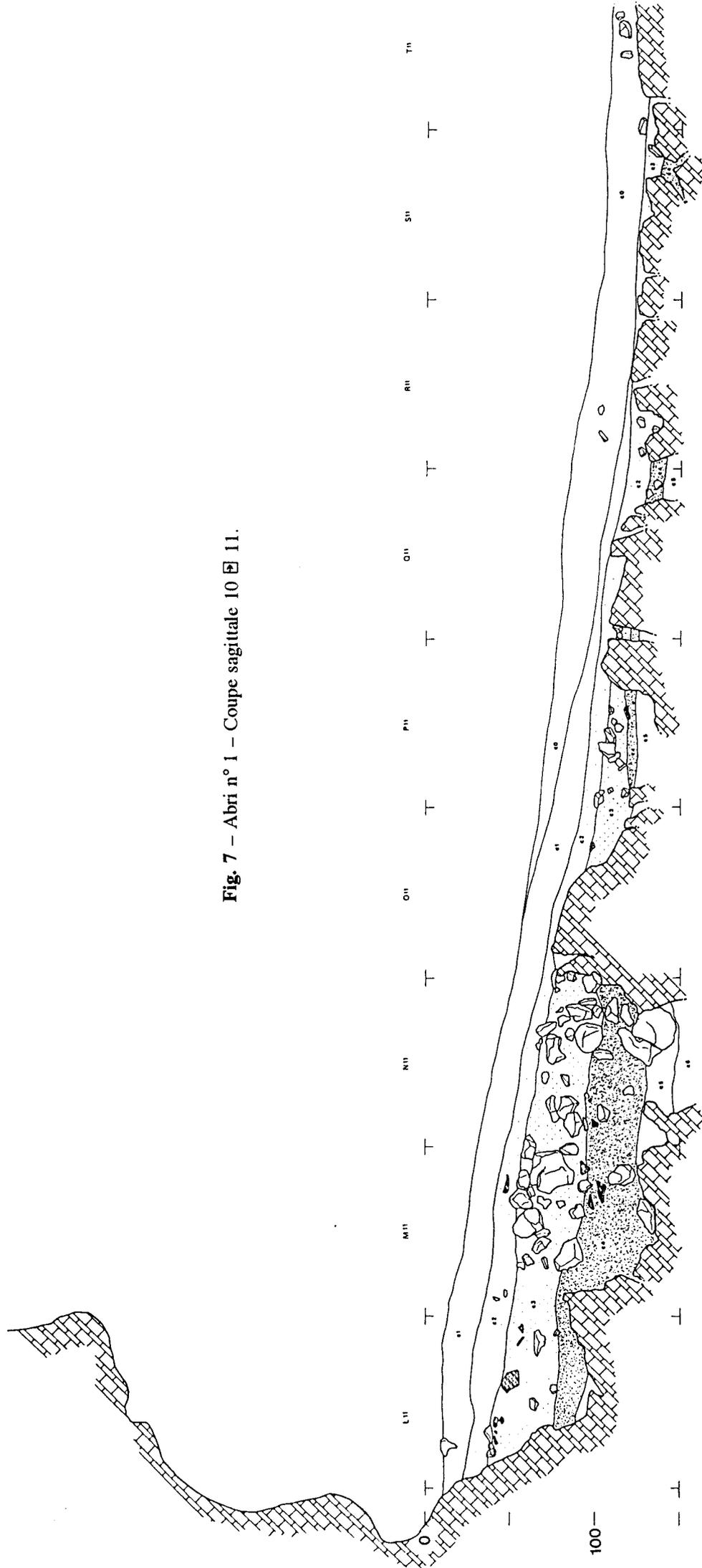
La puissance maximum du remplissage (1,40 m) se situe à l'aplomb de la paroi rocheuse.

La stratigraphie (fig. 7 à 9) comprend sept couches.

◆ *Couche 0*

La couche 0 est un horizon de surface, de 15 à 20 cm d'épaisseur, composé de terre végétale très grumeleuse, riche en matières organiques avec d'importants systèmes radiculaires issus de la végétation de surface. Elle n'apparaît pas dans la partie abritée par le surplomb rocheux. Elle présente un pendage assez important vers le sud.

Fig. 7 - Abri n° 1 - Coupe sagittale 10 E 11.



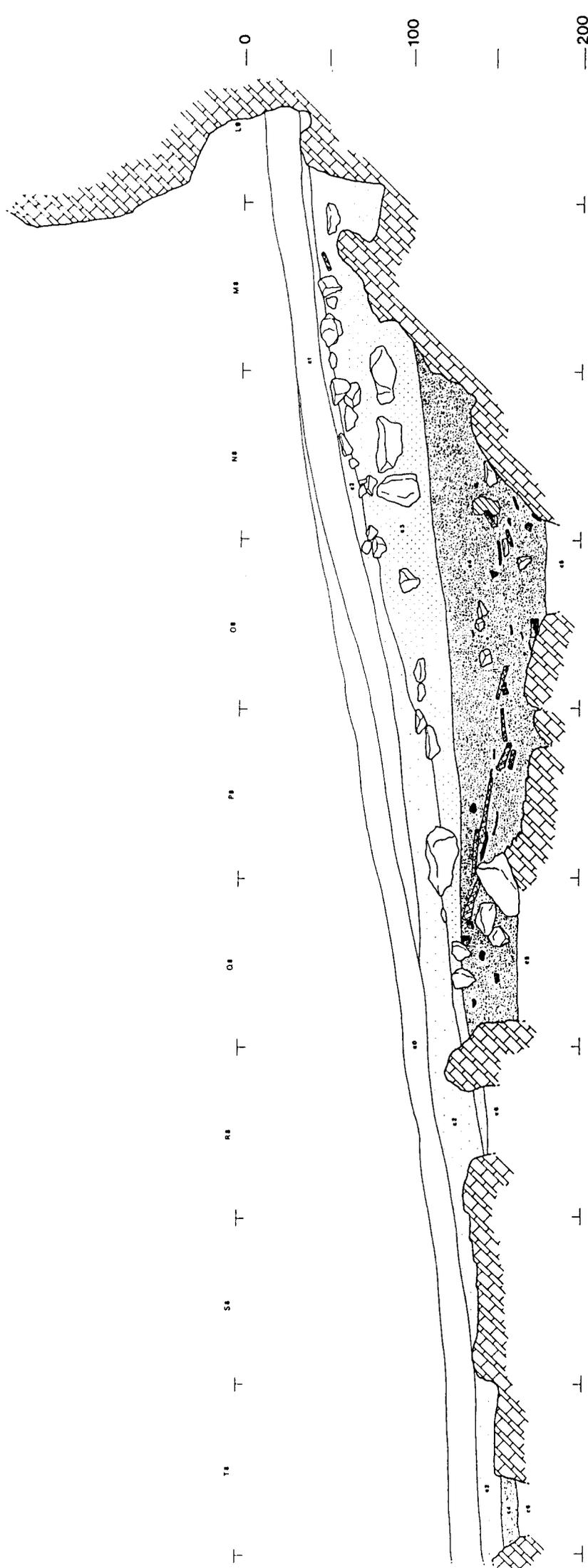


Fig. 8 - Abri n° 1 - Coupe sagittale 9 □ 8.

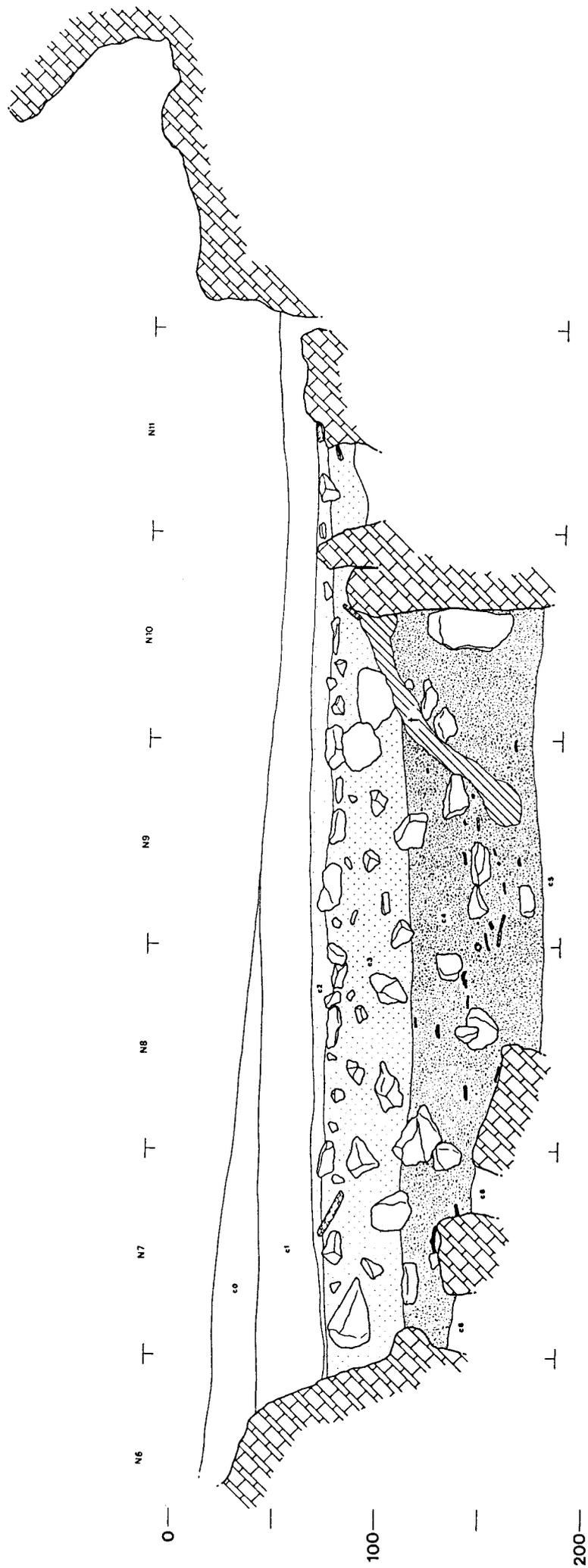


Fig. 9 – Abri n° 1 – Coupe frontale M-E N.

◆ *Couche 1*

La couche 1 est un niveau de sables dolomitiques stériles jaunes orangés uniforme. À l'inverse de la c0, dont l'épaisseur croît du nord vers le sud, la c1, très épaisse vers la paroi (20-25 cm), s'amenuise progressivement et se termine à 6-7 m vers l'extérieur au contact de la c0.

◆ *Couche 2*

La couche 2 est un sédiment brun-noir sablonneux, relativement compact, auquel sont mêlés de nombreux petits granules de dolomie très érodés, de l'ordre du centimètre, et quelques charbons de petite taille. D'épaisseur variable (5 à 20 cm), cette couche repose directement sur la couche 4 vers le sud.

Sous l'auvent de l'abri, à la base de la c2, on trouve une série de plaquettes de calcaires lithographiques posées plus ou moins à plat avec quelques blocs de dolomie. Ceci peut éventuellement correspondre au reste d'un aménagement du sol (pavage ?) dont l'époque reste incertaine.

En effet, la couche 2 a livré des vestiges archéologiques en position remaniée, essentiellement du mobilier du Haut Moyen Âge et quelques tessons antiques datables des I^{er} siècle av. J.-C. au I^{er} siècle ap. J.-C.

L'essentiel de ce matériel provient de la partie profonde de l'abri (carrés L.M.9-10), où ont également été trouvés quelques ossements humains (restes d'un adulte et d'un enfant) associés à une faune récente.

On notera également la présence de quelques os humains brûlés (fragments crâniens).

Le vase (fig. 10, n° 6) reste difficile à dater. Il n'est pas tourné. La pâte fine et légère ne comporte presque pas de dégraissant. La surface externe de couleur beige uniforme est grossièrement lissée. La couleur interne est noirâtre. Il présente un fond plat avec un bourrelet basal (diamètre fond = 17,6 cm) et une lèvre ourlée externe (diamètre bord = 12,5 cm). Sa hauteur exacte n'est pas connue ; elle est approximativement de 19 cm. Ce type de céramique peut appartenir à la période du Bronze, excepté le Bronze final.

La bague (fig. 10, n° 9) présente un décor incisé sur toute sa circonférence figurant des « losanges » plus ou moins réguliers. Ce genre de bague se rencontre à diverses périodes, du Moyen Âge au XVIII^e siècle.

Le mobilier antique est présent à l'état résiduel (fig. 10, n° 1-5 et 7). Outre quelques fragments de tegulae de dimension classique, on note la présence :

- de 2 tessons de Campanienne A et un tesson de Campanienne C,
- de 2 fragments de cols d'amphores Dressel 1A – fin II^e–I^{er} siècles av. J.-C. (fig. 10, n° 4-5),
- d'un bord d'olpé (vraisemblablement une imitation) de la fin du I^{er} siècle av. J.-C.– début I^{er} siècle ap. J.-C (fig. 10, n° 1),
- de 2 fragments de bords de céramique sigillée de type Ritt 8 (entre 30 et 60 ap. J.-C.),
- d'une fibule pseudo-Tène 2 (fig. 10, n° 7),

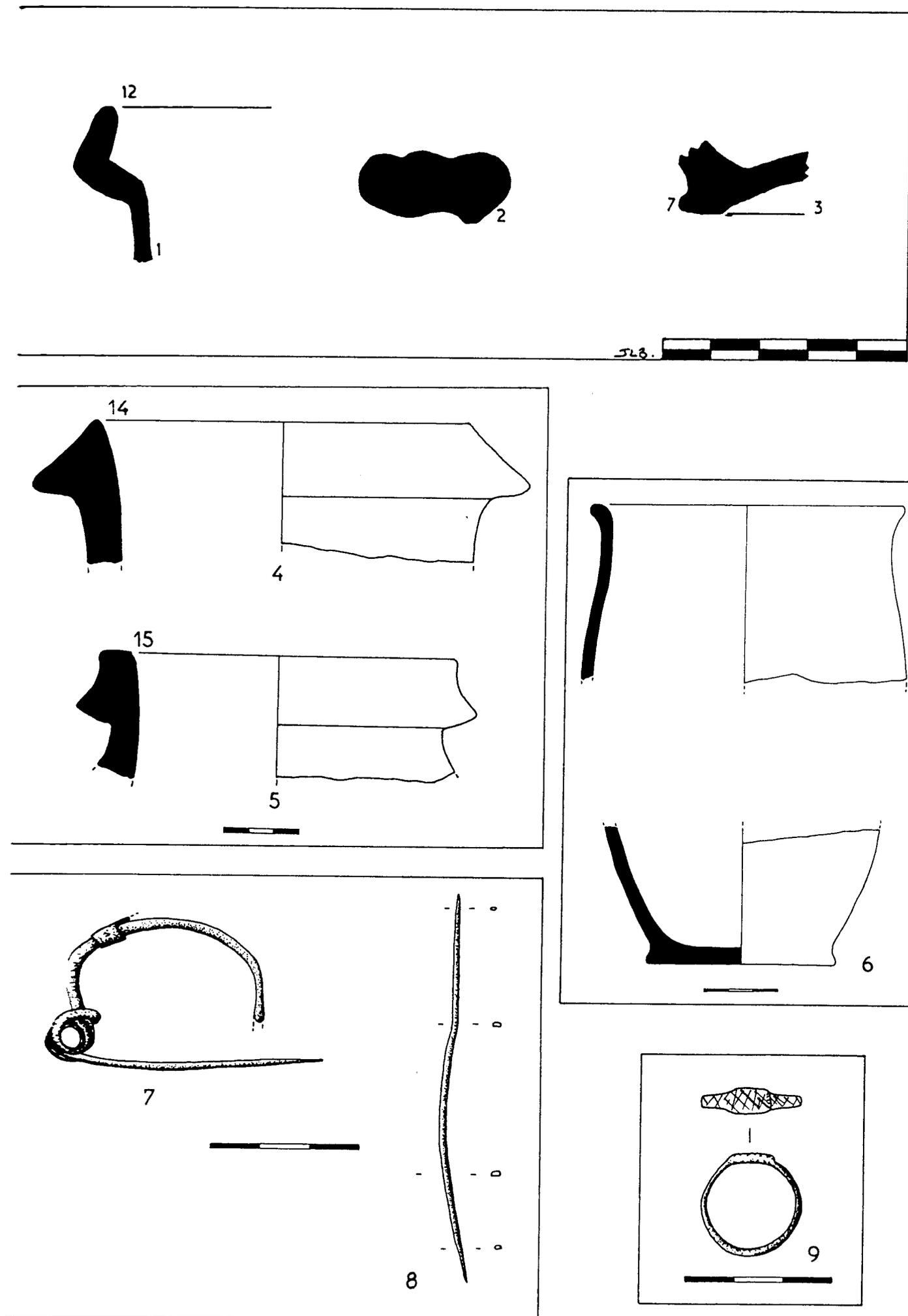


Fig. 10 – Abri n° 1 – Mobiliers divers de la couche 2 :
1-5 et 7, mobiliers antiques ; 6, 8-9, mobiliers non datés.

– d'une anse de cruche du Haut-Empire (fig. 10, n° 2) et d'un fond d'urne à pâte grise, vraisemblablement tardif (fig. 10, n° 3).

L'alène bipointe de section plus ou moins rectangulaire (fig. 10, n° 8) est en bronze. Elle n'est pas datée.

* * *

◇ *La céramique du Haut Moyen Âge, par J.-L. Boudartchouk*

Assez abondante (environ 100 tessons), la céramique du Haut Moyen Âge présente des cassures nettes, même si elle est très fragmentée. Elle semble indiquer une fréquentation de l'abri durant l'époque mérovingienne.

• La technique

Dans tous les cas sauf un (fig. 12, n° 6), la céramique a subi une cuisson intense réductrice et sa couleur varie du gris-bleu au noir. La pâte est siliceuse avec un dégraissant assez grossier et réparti de façon irrégulière. Dans quelques cas, la densité de dégraissants de calcite-calcaire, notamment en surface, justifie l'appellation de « céramique commune à pisolithes », faisant référence à un groupe de céramiques du Languedoc oriental caractéristique des V^e-VI^e siècles (Raynaud, 1984a). Toutes les céramiques du site sont tournées. La face interne comporte souvent des sillons laissés lors du façonnage et non rectifiés avant cuisson. On constate parfois des traces de cordelette sur l'extérieur du fond, plus rarement sur la panse. Le traitement de surface se limite à un lissage sommaire.

Ces caractéristiques sont typiques des productions du Haut Moyen Âge dans le sud de la France (Association Cathma, 1984).

• Les formes

Les oules constituent la seule forme identifiée sur le site. Il s'agit d'urnes de petite dimension (diamètres bord = 14-16 cm, diamètres fond = 8-10 cm), pansues et ramassées. (Le diamètre maximum de la panse est très supérieur au diamètre d'ouverture.)

Les urnes sont dotées d'un fond plat subcirculaire (fig. 12, n° 16) parfois renforcé d'un léger bourrelet externe (fig. 12, n° 15) et d'un rebord « en bandeau » de profil triangulaire (fig. 12, n° 9) ou creusé « en poulie » (fig. 12, n° 5). Il est fréquent que le rebord soit creusé d'une gorge intérieure plus ou moins marquée destinée à recevoir un couvercle (fig. 12, n° 7).

Ces oules à rebord en bandeau représentent un fossile-directeur fiable concernant les occupations du Haut Moyen Âge dans le Midi de la France. Une oule a pu être reconstituée (fig. 11). Très pansue, elle présente un rebord en bandeau creusé en poulie, aux angles adoucis. La panse est cannelée sur les deux faces. Le fond est légèrement bombé. Les parois s'épaississent vers le fond du vase. Les variations de couleur de la pâte (beige à gris-bleu) dénotent une cuisson irrégulière. Les caractères morphologiques nous incitent à y voir une production tardive, qui annonce les oules « classiques » du Moyen Âge.

Deux oules à bord déversé sont également présentes. Moins fréquentes que celles à bord à bandeau, elles apparaissent comme contemporaines de celles-ci, comme l'ont montré les fouilles des Jacobins, à Rodez (Catalo *et alii*, 1990).

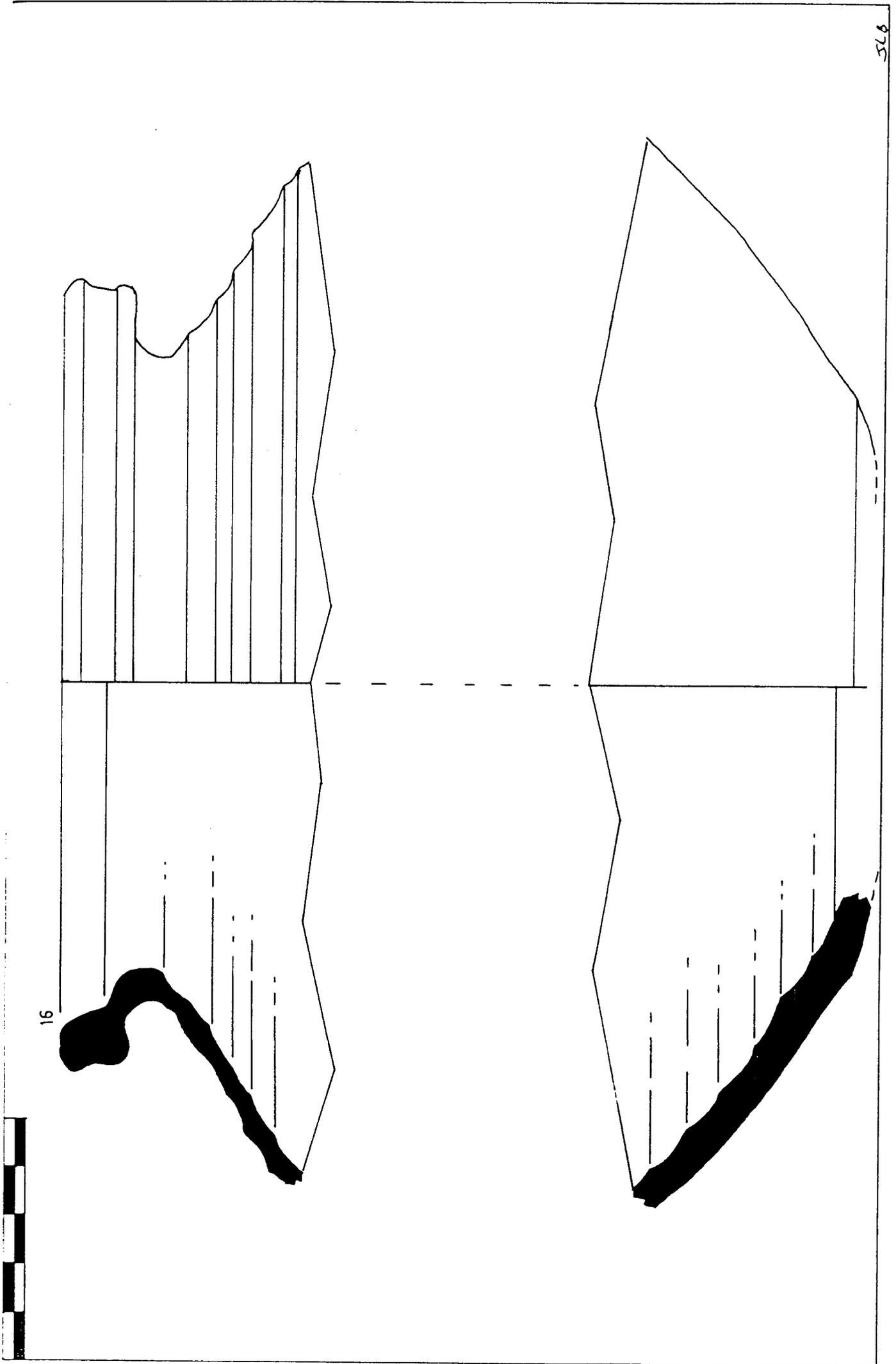
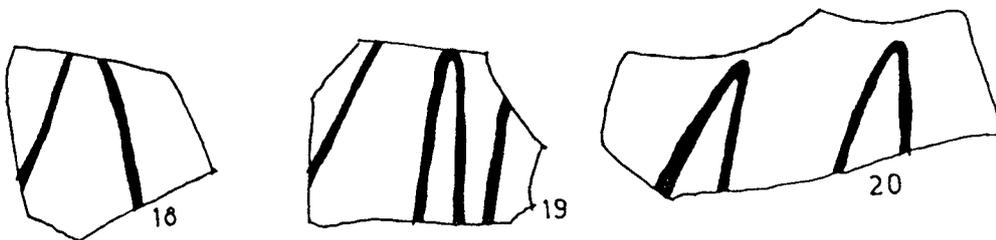
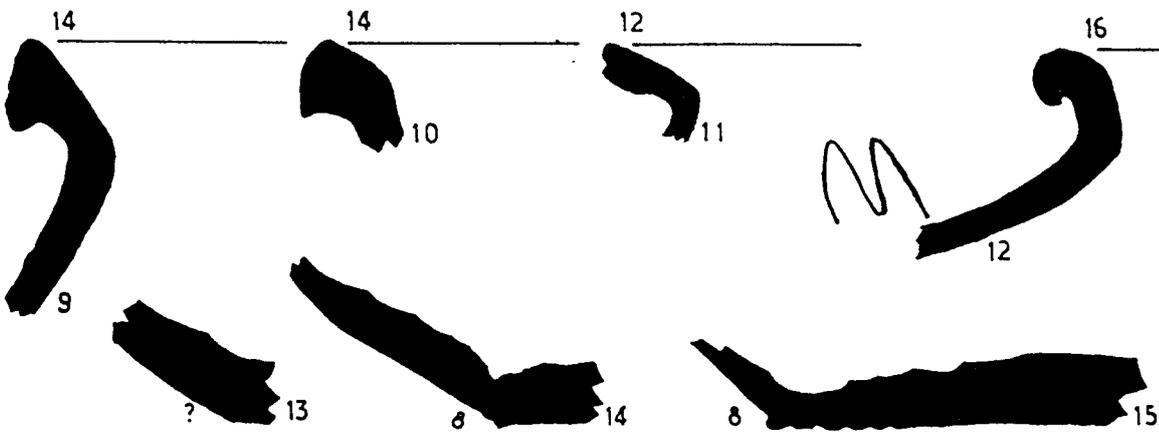
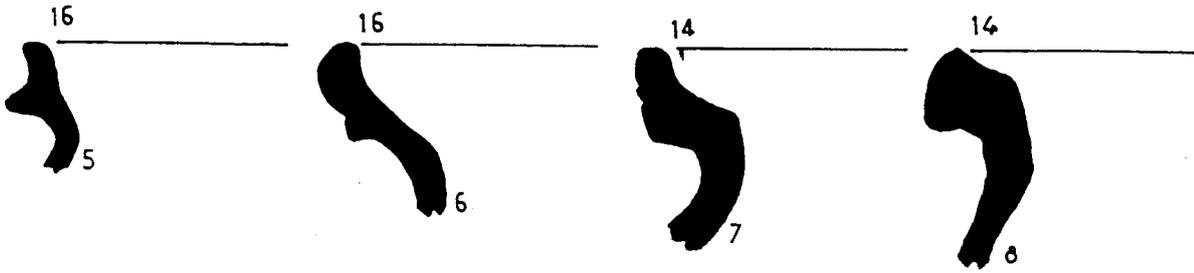
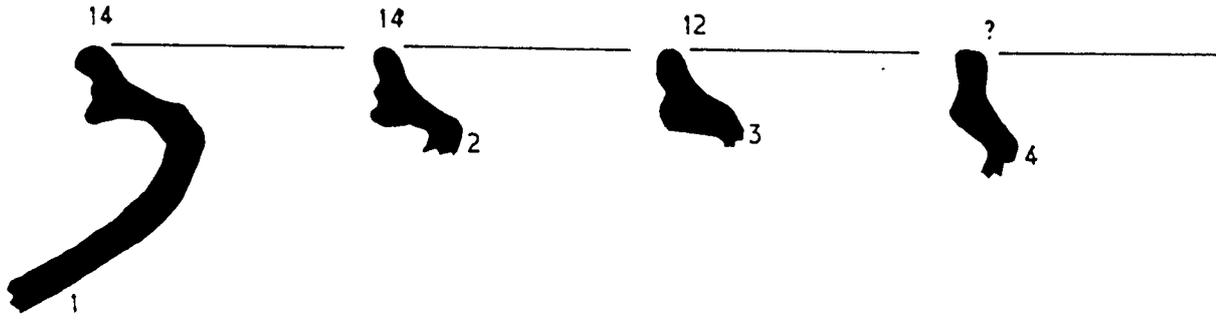


Fig. 11 - Abri n° 1 - Céramique médiévale de la couche 2.



JLB

Fig. 12 - Abri n° 1 - Céramiques médiévales de la couche 2.

- Les décors

Des décors ondulés, étirés verticalement, sont situés autour de la partie haute de la panse, voire directement sous le col (fig. 12, n° 12). Des décors assez semblables sont connus sur des céramiques du Haut Moyen Âge, notamment à Clapas-Castel (Soutou, 1964), dans le Bas-Rhône (Thiriot, 1984) et à Rodez (Catalo *et alii*, 1990).

*

Ces céramiques constituent un ensemble cohérent que l'on peut situer, par comparaison avec d'autres sites méridionaux, entre la fin du V^e et le VII^e siècles. Le faciès « classique » de ces productions se réalise dans le courant du VI^e siècle.

Il est délicat de donner une attribution chronologique précise à la série qui nous intéresse. Toutefois, l'absence de céramiques du Bas-Empire comme de DSP pourrait suggérer une datation postérieure au V^e siècle. Quelques comparaisons peuvent confirmer cette hypothèse.

Le profil du bord (fig. 12, n° 5) est exactement semblable à celui d'une oule du Pontiar I, datée de la fin du V^e-début VI^e siècles (Bizot et Serralongue, 1988, p. 14, fig. 24).

L'ensemble des profils du site est très comparable aux céramiques de Psalmodi (Cf. Young) datée du VI^e siècle, voire peut-être du VII^e siècle.

Mais l'on retiendra surtout la similitude entre les profils livrés par le site qui nous intéresse avec les céramiques mérovingiennes des Jacobins, à Rodez (Catalo *et alii*, 1990), que l'on a pu dater de la fin du VI^e siècle.

Enfin, l'urne à fond bombé, que l'on peut comparer à certaines oules de la nécropole Saint-Laurent-de-Choulons de Lyons ou des Aures (Alcamo et Legrand, 1985), peut constituer un *terminus post-quem*, situé au plus tard au VII^e siècle.

*

Les textes comme les découvertes archéologiques ont montré que les grottes et abris du sud du Massif-Central ont été fréquemment réoccupés durant la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge. Ce site en est un exemple.

* * *

- ◆ **Couche 3** (fig. 13)

La couche 3 correspond à un ensemble de gros blocs de calcaire dolomitiques enrobés dans un sédiment sablonneux gris-brun semblable au sédiment de la couche 2. Ces blocs résultent d'un effondrement de la voûte de l'abri et de la paroi. Celui-ci a pu s'effectuer en plusieurs fois, mais apparemment sur une période assez courte.

Les blocs sont agencés en tas, essentiellement le long de la paroi et à l'aplomb de la voûte sur 1 à 2 m (fig. 16). Les plus gros éléments, atteignant jusqu'à 50 cm, se trouvent à la base, engagés parfois dans la couche sous-jacente.

La couche 3, d'une puissance de près de 50 cm, scelle véritablement la couche 4. Il s'agit d'un niveau archéologiquement stérile. Les rares vestiges archéologiques qui y furent

Fig. 13 - Champ de Quercy
La Couvertoirade (12)
 Abri n°1 - Couche 3

- Legende :
-  Ceramique
 -  Lithique
 -  Os
 -  Plaque de calcaire
 -  Dolomie
 -  --- Limite surplomb

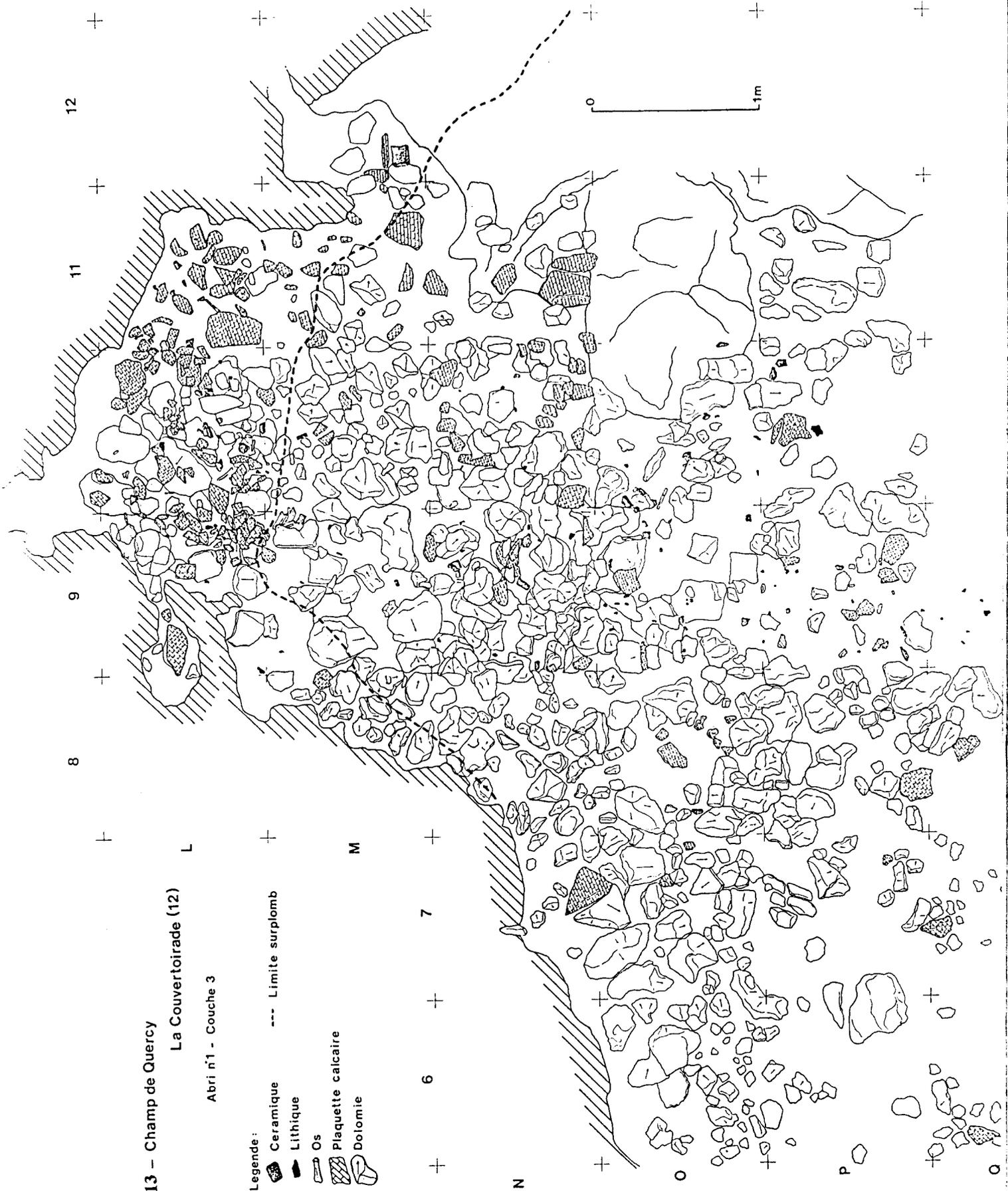




Fig. 14
 Vue générale des deux abris
 après dégagement
 de la végétation.

Fig. 15 – Abri n° 1.
 Les différents niveaux rencontrés en cours
 de fouille (couches 1 à 4 et lapiaz).

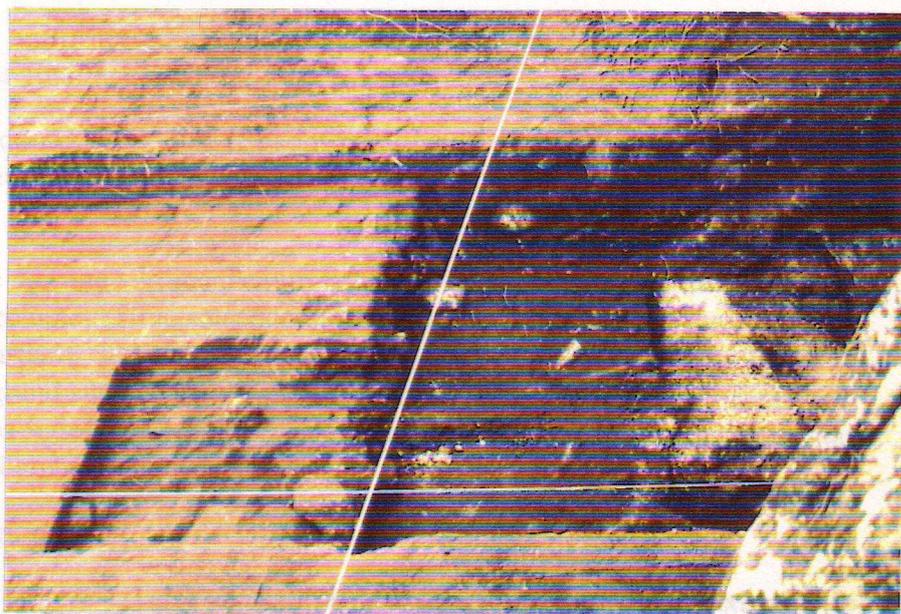


Fig. 16 – Abri n° 1 – Vue générale de la couche 3.
 Les blocs sont agencés en tas.

découverts (moins de 10 par mètre carré) provenaient de la couche 2 sus-jacente, très certainement par infiltrations dans les nombreux vides entre les blocs.

◆ *Couche 4* (fig. 17)

La couche 4 est composée d'un sédiment sablonneux relativement compact, de teinte uniforme très noire. Elle renferme quelques cailloux de petites dimensions (centimétriques) très érodés, provenant de l'altération de blocs de calcaire dolomitique. Quelques charbons, presque toujours à l'état de traces, sont répartis sur toute l'épaisseur.

L'épaisseur de la c4 est assez constante, oscillant entre 30 et 50 cm au maximum.

Cette unité stratigraphique présente un léger pendage nord-sud. Elle a livré un abondant matériel, essentiellement céramique, attribuable au Chalcolithique.

En raison de la couleur uniforme du sédiment sur toute son épaisseur, nous n'avons pu déceler plusieurs niveaux à la fouille.

Les profils des vestiges coordonnés (fig. 18) sont homogènes et ne laissent pas apparaître de niveaux différents. Seules quelques concentrations peuvent être observées dans la distribution du matériel.

La couche 4 est présente sur une surface d'environ 15 m². Elle est ceinturée au sud, à l'est et à l'ouest par le lapiaz directement situé sous la couche 0 ou la couche 1 et affleurant même, par endroits, au nord par la paroi de la barre rocheuse. En fait, elle n'est pas continue, et le décapage effectué sur une grande surface nous a permis de circonscrire avec précision une aire centrale d'occupation et des « dépôts » périphériques (fig. 17) avec un sédiment plus clair mais comprenant un matériel archéologique identique.

◇ *L'aire centrale d'occupation*

Très nettement marquée (fig. 17), l'aire centrale d'occupation a une surface maximum de 9 m². Plus de 85 % des vestiges enregistrés proviennent de cette zone, essentiellement des travées N.8-9-10 et O.P.7-8-9-10 (fig. 20). Légèrement décentrée par rapport à l'ouverture actuelle de l'abri, elle s'étend vers l'ouest. Le choix de cet emplacement semble s'expliquer en raison de la topographie de l'abri. En effet, c'est le seul secteur où le substrat rocheux ne présente pas de reliefs trop prononcés, formant une large dépression (fig. 19 et 31). Le lapiaz, très altéré dans les carrés O.P.9-10, peut éventuellement avoir été aménagé par les Chalcolithiques.

D'autre part, la c3 recouvrait totalement cette zone, ce qui semblerait indiquer que la paroi rocheuse formait alors un auvent beaucoup plus prononcé qu'aujourd'hui.

Les traces d'une structure d'habitat plus complète (trous de poteaux) n'ont pas été décelées lors de la fouille et nous n'avons pas rencontré de foyer.

Cet espace est limité à l'est par un alignement de gros blocs dolomitiques verticaux. Étant donné la nature géologique de ces blocs, il est difficile de préciser si cette limite est intentionnelle (structure) ou naturelle (effondrement de la paroi). En tout état de cause, la couche ne se prolonge pas au-delà.

1m



P

+

Q

+

R

+

S

+

T

+

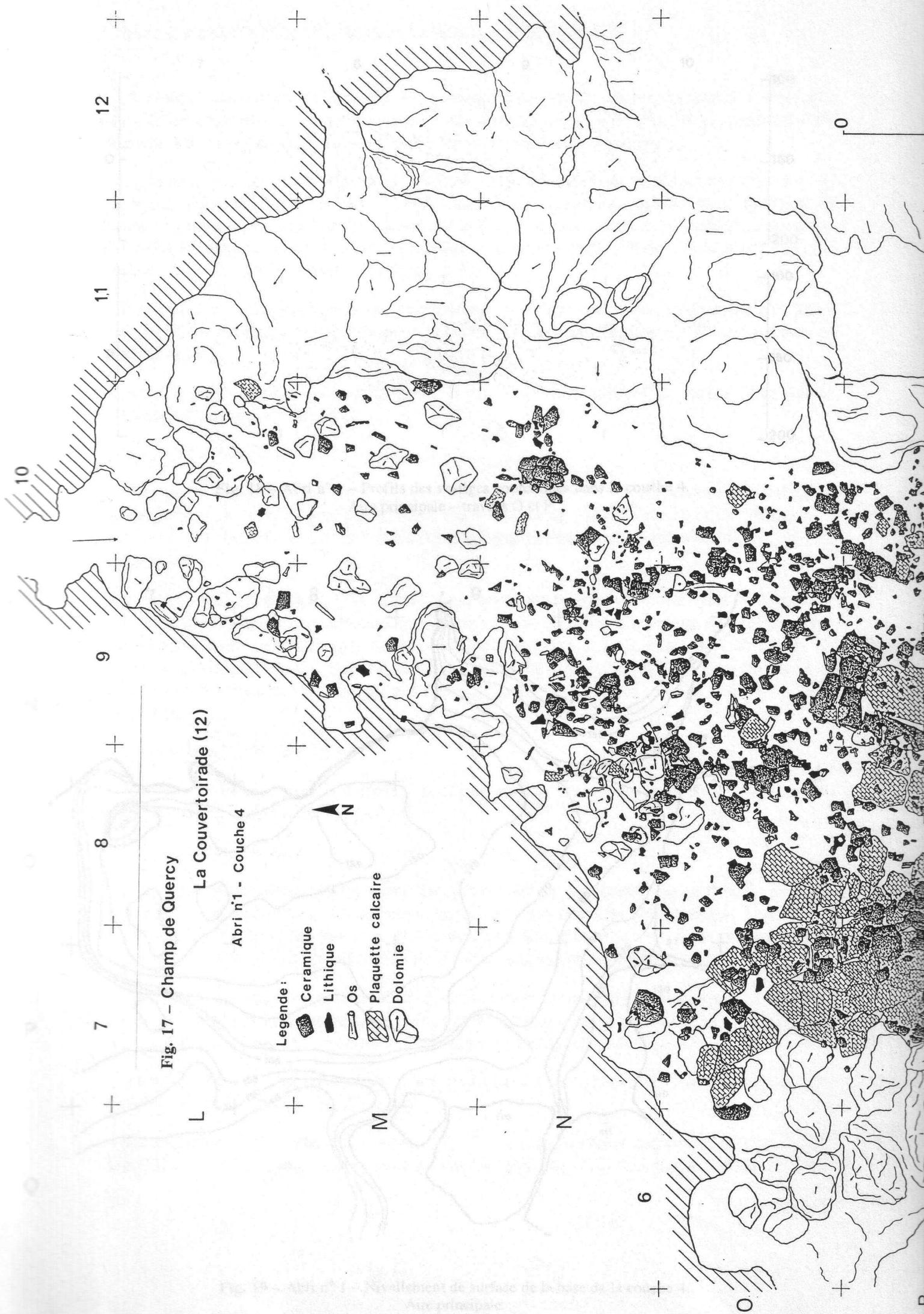


Fig. 17 - Champ de Quercy
 La Couvertoirade (12)
 Abri n°1 - Couche 4

- Legende :
-  Ceramique
 -  Lithique
 -  Os
 -  Plaquelette calcaire
 -  Dolomie

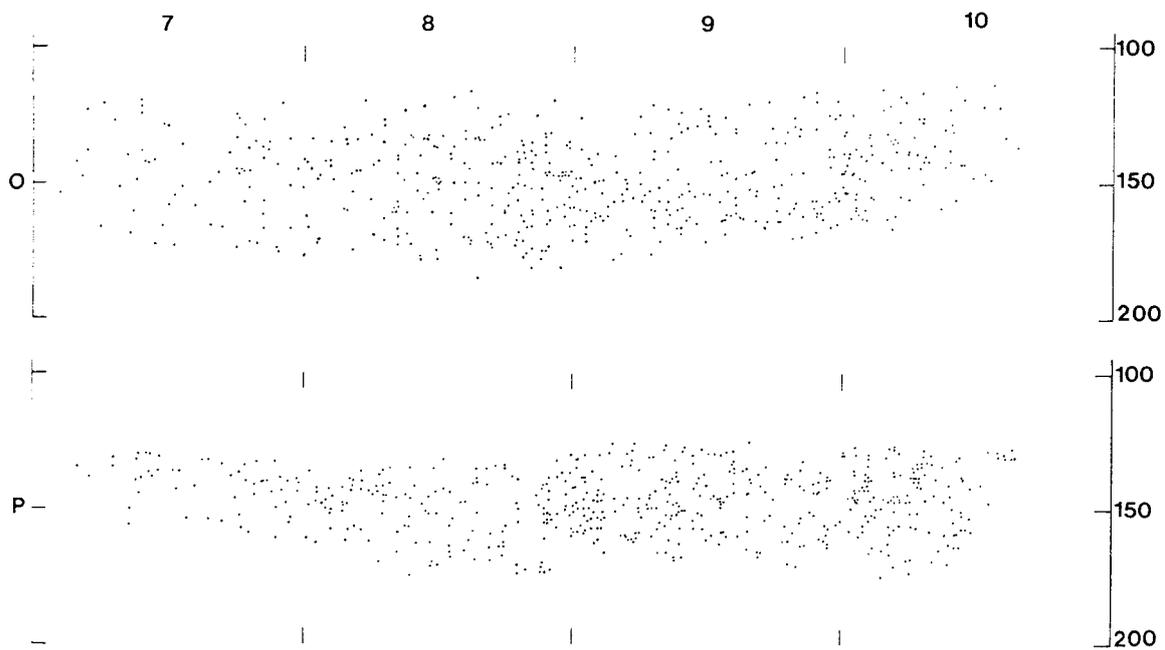


Fig. 18 - Abri n° 1 - Profils des vestiges coordonnés dans la couche 4.
Aire principale - travées O et P.



Fig. 19 - Abri n° 1 - Nivellement de surface de la base de la couche 4.
Aire principale.

À l'ouest, le substrat rocheux très haut marque une brutale déclivité formant un aplomb vertical d'un mètre. Ceci est nettement visible dans le carré O.10 (fig. 9). Aucune trace de débitage n'a été observée mais rien n'exclut ici l'intervention de l'homme.

L'élément le plus remarquable de la couche 4 est la présence d'un véritable pavage encore en place par endroits (fig. 17 et 30). Il est constitué de plaquettes calcaires lithographiques de structure géologique différente du calcaire dolomitique de l'abri, donc manifestement apportées. Des affleurements en banc de ce faciès calcaire sont encore exploités dans le secteur. Les plus proches se situent à une centaine de mètres du site.

Les plaquettes sont plus ou moins homométriques et leur épaisseur oscille entre 1 et 3 cm. Bien jointives par endroits, elles forment de véritables aires pavées dont une s'étend sur près de 2 m² (fig. 30).

Situé à mi-hauteur dans la couche 4, cet aménagement indique au moins deux stades successifs d'occupation de l'abri.

◇ *Les dépôts périphériques* (fig. 17 et 20)

Une petite dépression naturelle située dans les carrés S.9 et T.9 renfermait une véritable concentration de vestiges presque exclusivement céramique (fig. 20) sur 10 cm d'épaisseur en moyenne. On retrouve également quelques plaquettes calcaires dispersées et posées plus ou moins à plat.

À l'angle sud-est du carré Q.9, se trouvaient quelques tessons de céramiques coincés dans une faille du lapiaz. D'autres petites concentrations de mobilier céramique ont été repérées notamment dans les carrés Q.6-7 ainsi que dans le carré T.7. Il s'agit véritablement de « débris ». Malgré le soin apporté dans la recherche des collages, très peu ont pu être effectués. Par ailleurs, nous n'avons pas établi de raccords entre ces tessons et ceux de l'aire principale.

◇ *Le matériel archéologique*

Le matériel archéologique, abondant pour une surface aussi restreinte, est essentiellement constitué par du mobilier céramique.

• Le mobilier céramique

Plus de 1 600 tessons ont été recueillis, provenant de nombreux vases, dont le nombre reste difficile à évaluer mais certainement supérieur à une centaine. Globalement, leur état de conservation est bon, les surfaces et les cassures sont peu altérées. Peu morcelés, leur dimension varie de 3 à 20 cm avec plus de 50 % de tessons oscillant entre 5 et 10 cm.

L'état de fragmentation des tessons est plus important sous le niveau de plaquettes calcaires, ainsi que dans la moitié est du carré N.9 et la moitié ouest des carrés O.10 et P.10 (fig. 17). Ceci peut éventuellement correspondre à une zone de circulation plus intense.

Plusieurs pans de vases, brisés sur place, reposaient directement sur le pavage, notamment dans les carrés P.7 et P.9 (fig. 29 et 30).

Les schémas de liaisons par collage (fig. 21 et 22) montrent nettement que le vase C (fig. 23, n° 1) ainsi que plusieurs pans du vase A (fig. 24, n° 1) sont brisés sur place. Seuls

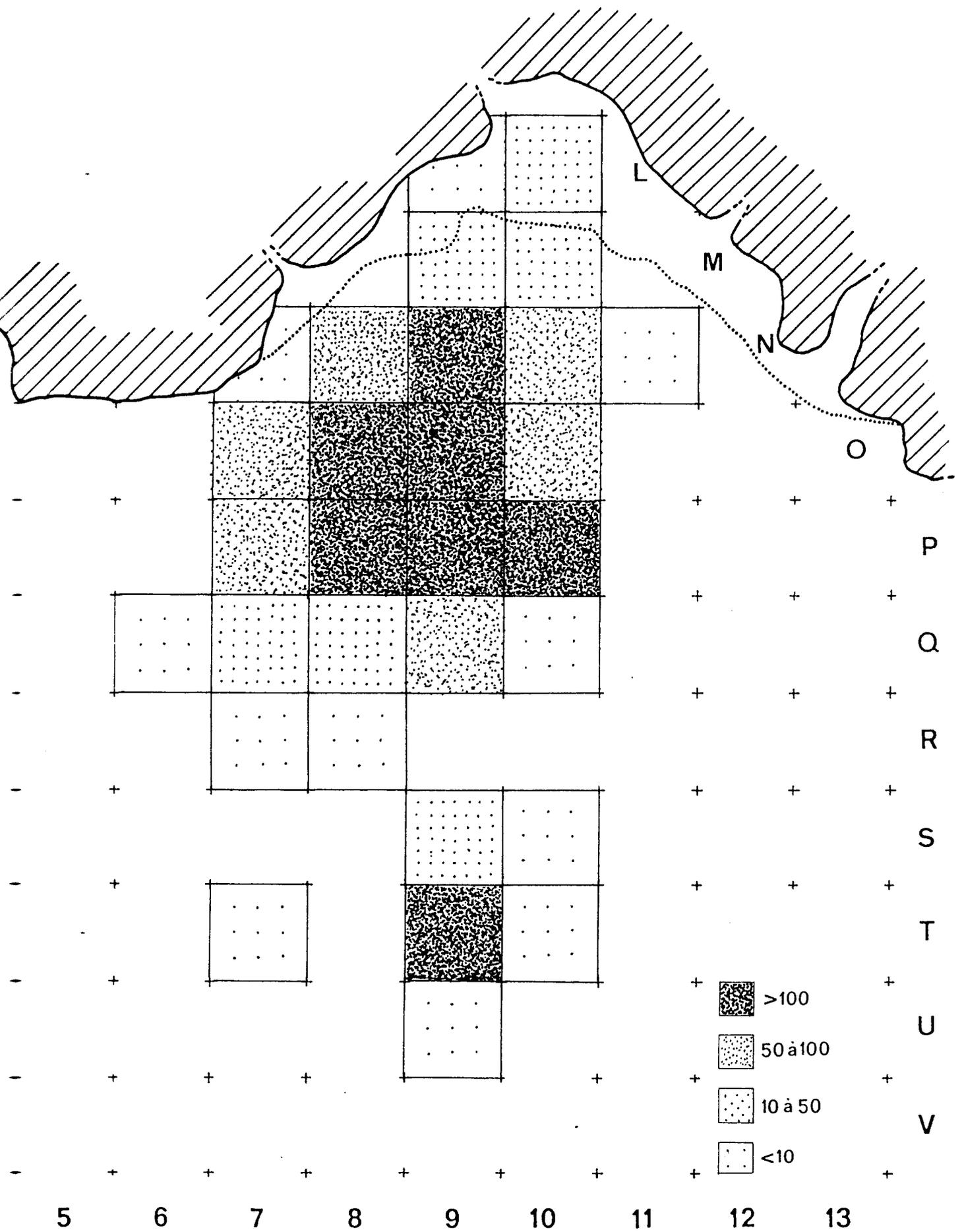


Fig. 20 – Abri n° 1 – Répartition du mobilier céramique de la couche 4.

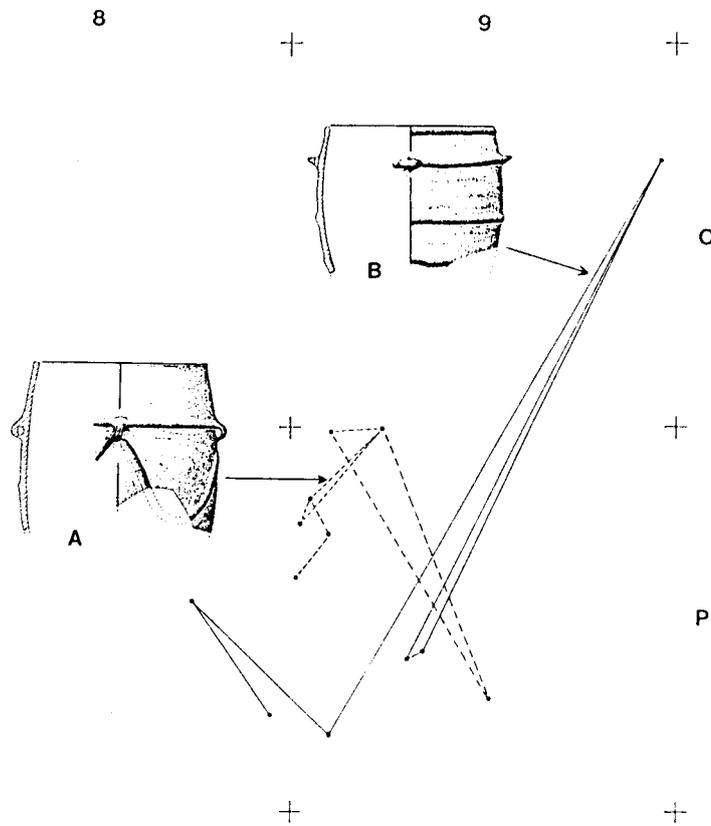


Fig. 21 - Abri n° 1 - Schémas des liaisons par collages des vases A (fig. 24, n° 1) et B (fig. 24, n° 2).

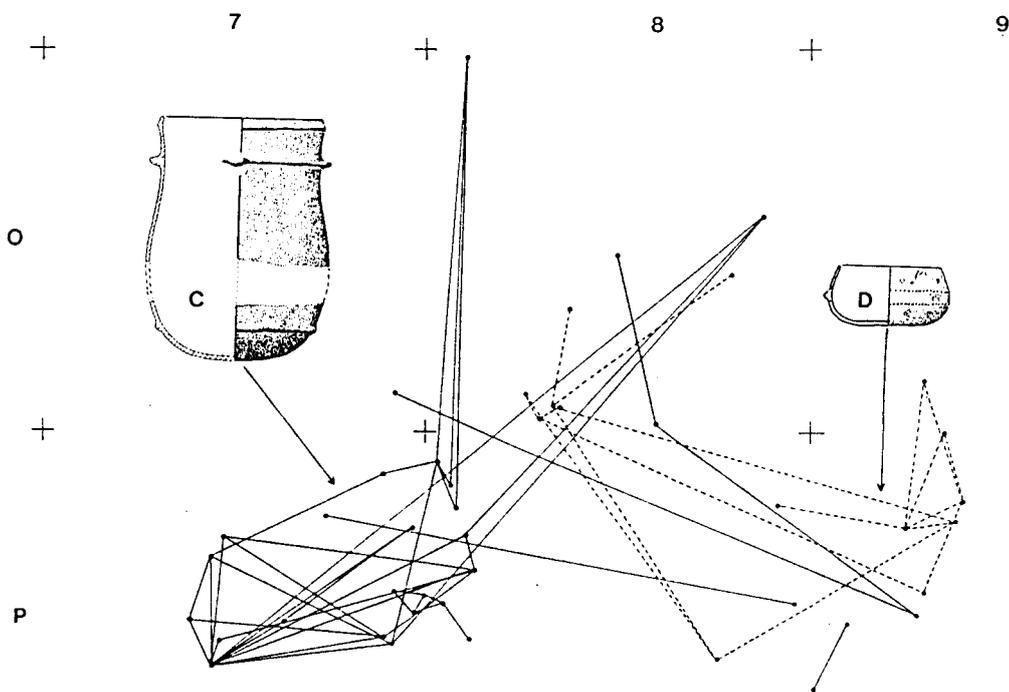


Fig. 22 - Abri n° 1 - Schémas des liaisons par collages des vases C (fig. 23, n° 1) et D (fig. 28, n° 1).

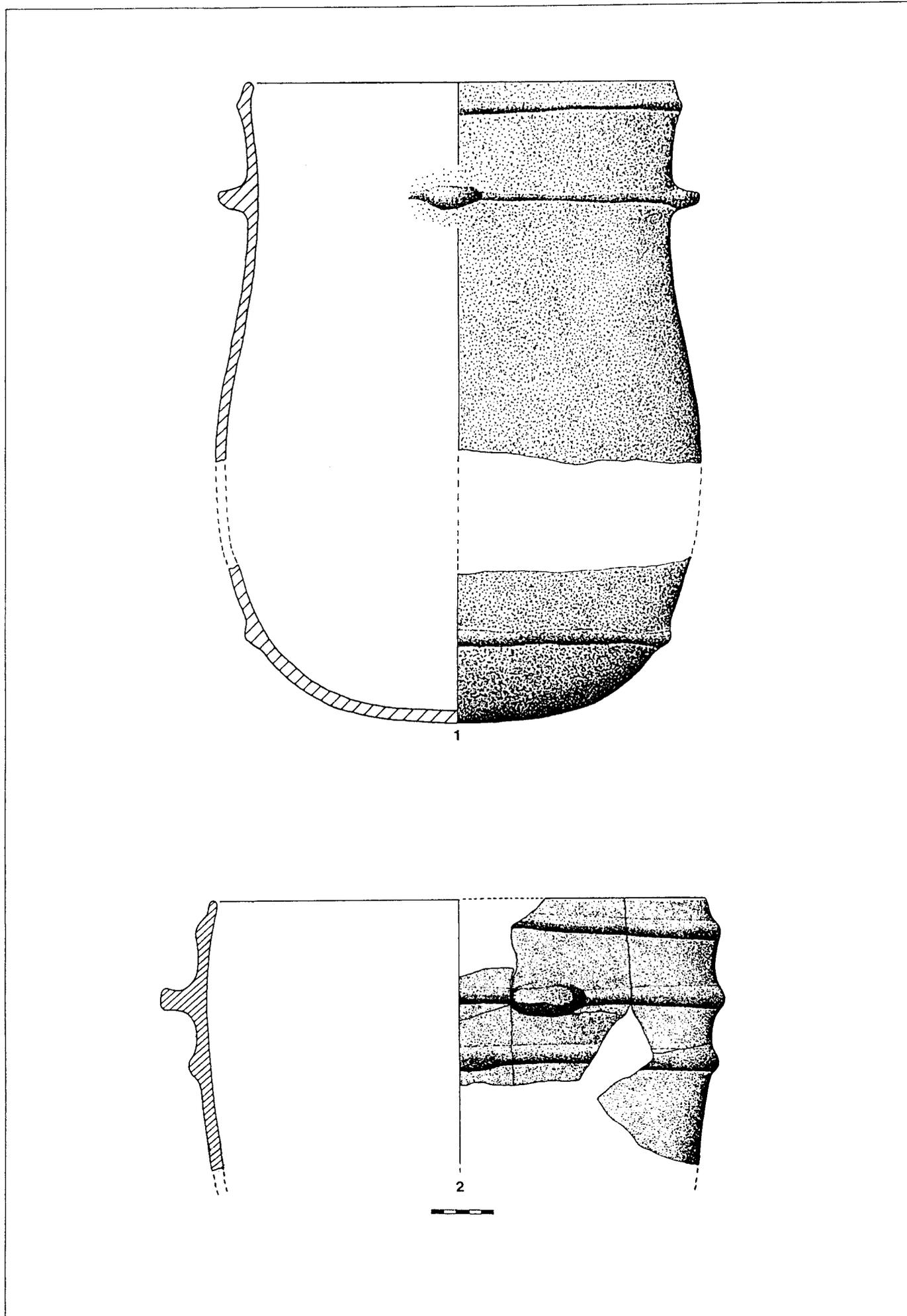


Fig. 23 – Abri n° 1 – Céramiques de la couche 4.

Fig. 23 – Champ de Quercy (La Couvertoirade, Aveyron) – Abri n° 1.
Céramiques de la couche 4.

- 1 Grande jarre subcylindrique à col rétréci et bord légèrement rentrant. Fond plano-convexe.
Diamètre bord = 34 cm ; diamètre panse = 38,8 cm ; hauteur = 50 cm ; capacité = 50 l environ.
Le décor est constitué d'au moins trois cordons lisses de section plutôt triangulaire appliqué horizontalement, parallèle au bord. Les deux premiers marquent le col et un troisième, plus large, se situe vers le fond. Quatre languettes horizontales bien dégagées et diamétralement opposées assurent la préhension.
La pâte est très friable. Les surfaces portent de nombreux « coups de feu ». Le lissage visible sur la paroi interne est peu soigné.
Près de 80 tessons jointifs de 10 cm en moyenne ont permis de reconstituer graphiquement ce vase (carrés O.7-8 et P.7-8-9).
- 2 Fragment d'un grand vase en forme de tonneau au profil peu galbé et col légèrement rétréci.
Diamètre bord = 38,8 cm. L'absence du fond et d'une partie du corps du vase rend impossible la mesure de la hauteur. L'épaisseur oscille autour de 10 mm.
La pâte présente de nombreuses petites vacuoles visibles sur la surface externe. L'intérieur, de teinte noire, porte des stries de lissage. Le dégraissant à base de calcite broyée a presque totalement disparu.
Ce vase est orné d'un minimum de trois cordons horizontaux de section semi-circulaire.
Il semblerait qu'il ne possède qu'un seul élément de préhension. Il s'agit d'une large languette très aplatie sur les deux faces ainsi qu'à son extrémité.
12 tessons de 5 à 15 cm ont été identifiés comme appartenant à ce vase (carrés M.9-10 et Q.7-8-9).

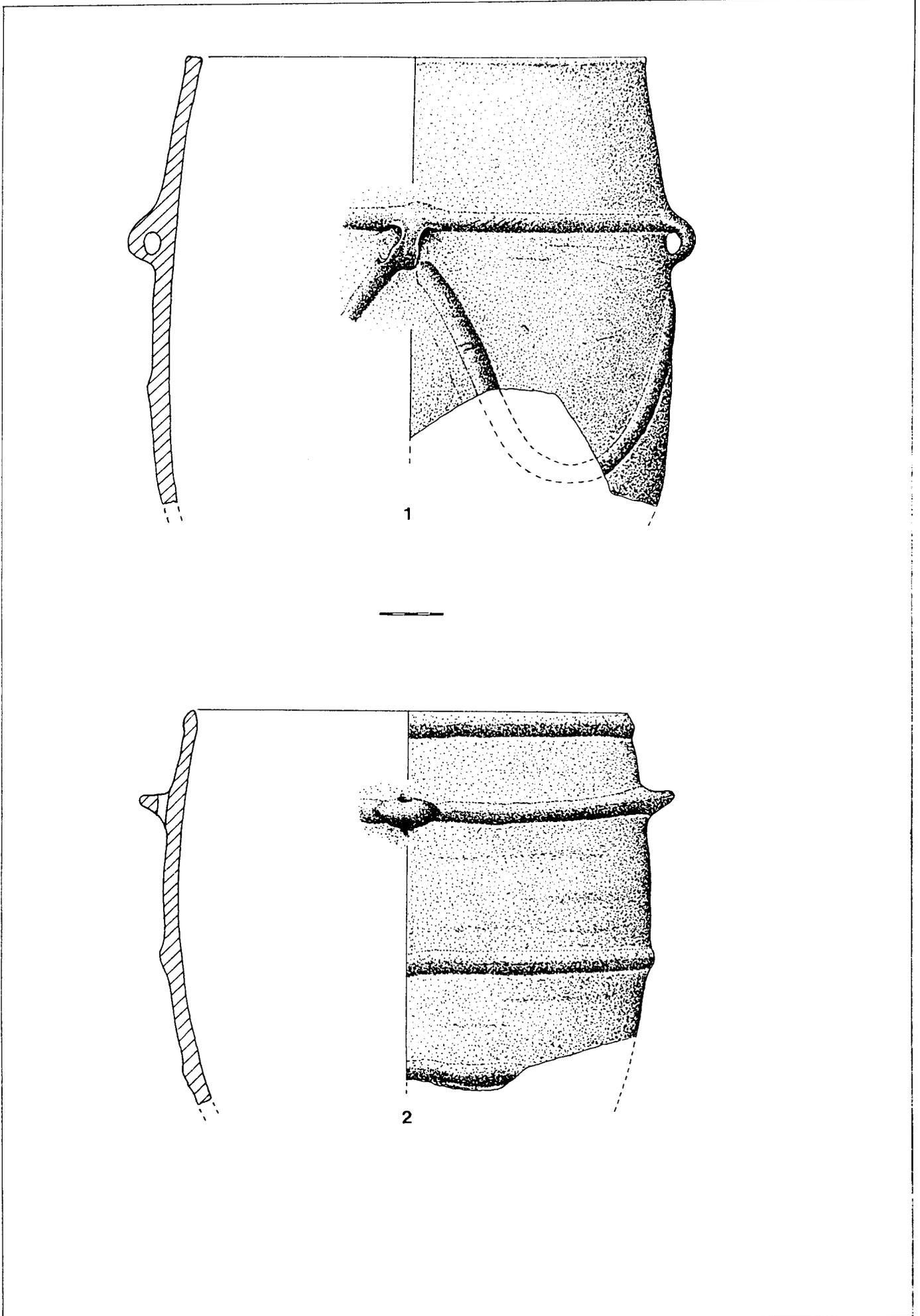


Fig. 24 – Abri n° 1 – Céramiques de la couche 4.

Fig. 24. – Champ de Quercy (La Couvertoirade, Aveyron) – Abri n° 1.
Céramiques de la couche 4.

- n° 1. Grande jarre en forme de tonneau au profil régulier peu galbé et col convergent. La lèvre a été soigneusement aplatie, marquant un bord renforcé.
Diamètre bord = 36 cm ; diamètre panse = 41 cm ; hauteur estimée à 50 cm.
Un cordon lisse de section semi-circulaire est appliqué en guirlande sur la panse. Au-dessus est disposé horizontalement un autre cordon d'où démarrent quatre anses verticales en boudin diamétralement opposées.
La pâte, de teinte uniforme noirâtre, est bien cuite, soigneusement lissée à l'extérieur (épaisseur = 12 mm). Le dégraissant calcaire est fin et bien calibré.
8 tessons jointifs de grande taille (10 à 20 cm), tous situés dans le carré P.9, ont permis de restituer ce panneau.
- n° 2. Grande jarre également en forme de tonneau au profil peu galbé, col légèrement rentrant et bord renforcé.
Diamètre bord = 34 cm ; diamètre panse = 40 cm ; hauteur approximative = 40 cm.
Quatre cordons lisses de section semi-circulaire se superposent, dont un directement appliqué sur le bord.
La préhension est assurée par quatre larges languettes munies d'une perforation verticale et diamétralement opposées. La pâte, très friable, peut-être par manque de cuisson, est de teinte brunâtre sur les deux faces (épaisseur = 10 à 12 mm). Le lissage des surfaces est peu soigné.
Des fragments de tessons de céramique ont été utilisés comme dégraissant (« chamotte »).
10 tessons de grande taille, très brisés (140 fragments) ont été reconnus appartenant à ce vase (carrés 0.9 et P.8-9).

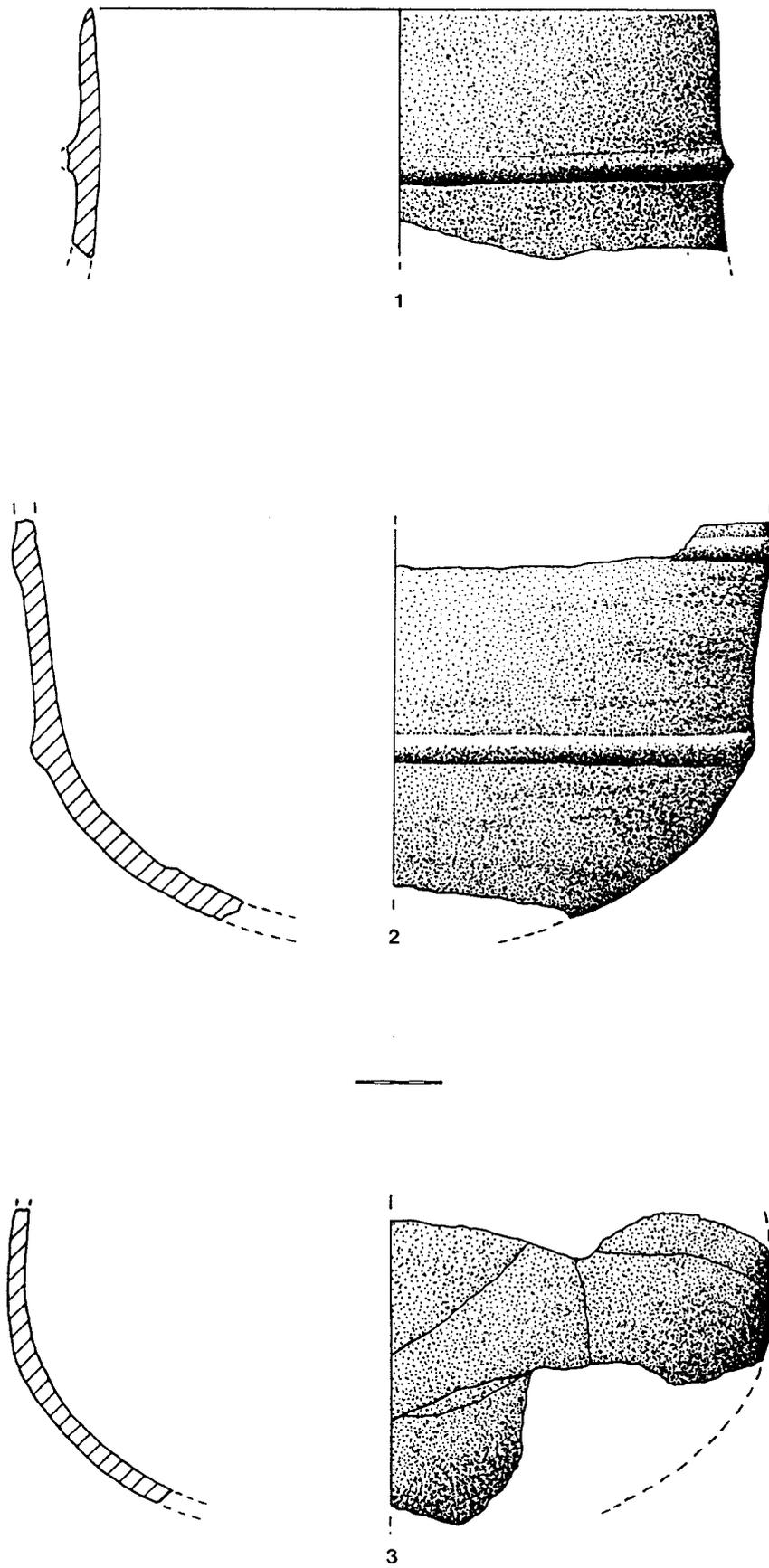


Fig. 25 - Abri n° 1 - Céramiques de la couche 4.

Fig. 25 Champ de Quercy (La Couvertoirade, Aveyron) – Abri n° 1.
Céramiques de la couche 4.

- 1. Fragment d'une grande jarre (col et début de panse) à col droit et bords amincis.
Diamètre bord = 36 cm.
Un cordon lisse de section triangulaire est appliqué horizontalement à la base du col.
L'amorce d'une languette de préhension non perforée est visible.
De couleur rouge à noire, la pâte contient un dégraissant irrégulièrement calibré avec de gros grains de calcite.
L'épaisseur augmente progressivement de 4 mm (lèvre) à 12 mm (base du col).
Ce fragment a été reconstitué à partir de 5 gros tessons provenant des carrés M.N.O.9 et O.8.

- 2. Fond d'une grande jarre nettement convexe. La limite panse-fond est marquée par un cordon lisse horizontal de section semi-circulaire. Un deuxième cordon débute 10 cm plus haut.
L'épaisseur maximum (16 mm) se situe vers l'assise où l'on peut observer de nettes empreintes de doigts enfoncées dans la patte. Celle-ci, de teinte variable passant du rouge au noir, présente des traces de lissage bien visibles sur la face interne. Le dégraissant calcaire est important et grossier.
Plusieurs pans de ce fond ont pu être reconstitués (carrés N.10, O.8-9-10 ; Q.8-9).

- 3. Fragment de fond d'une grande jarre à base élargie. La pâte noire sur la paroi interne comporte de nombreuses vacuoles. Brunâtre sur l'extérieur, quelques traces de lissage sont visibles (épaisseur = 10 à 12 mm). Le dégraissant est homogène et fin.
Des liaisons par collage de 4 gros tessons (≥ 10 -cm- provenant de deux carrés proches (P.9-10) ont permis la restitution de ce panneau.

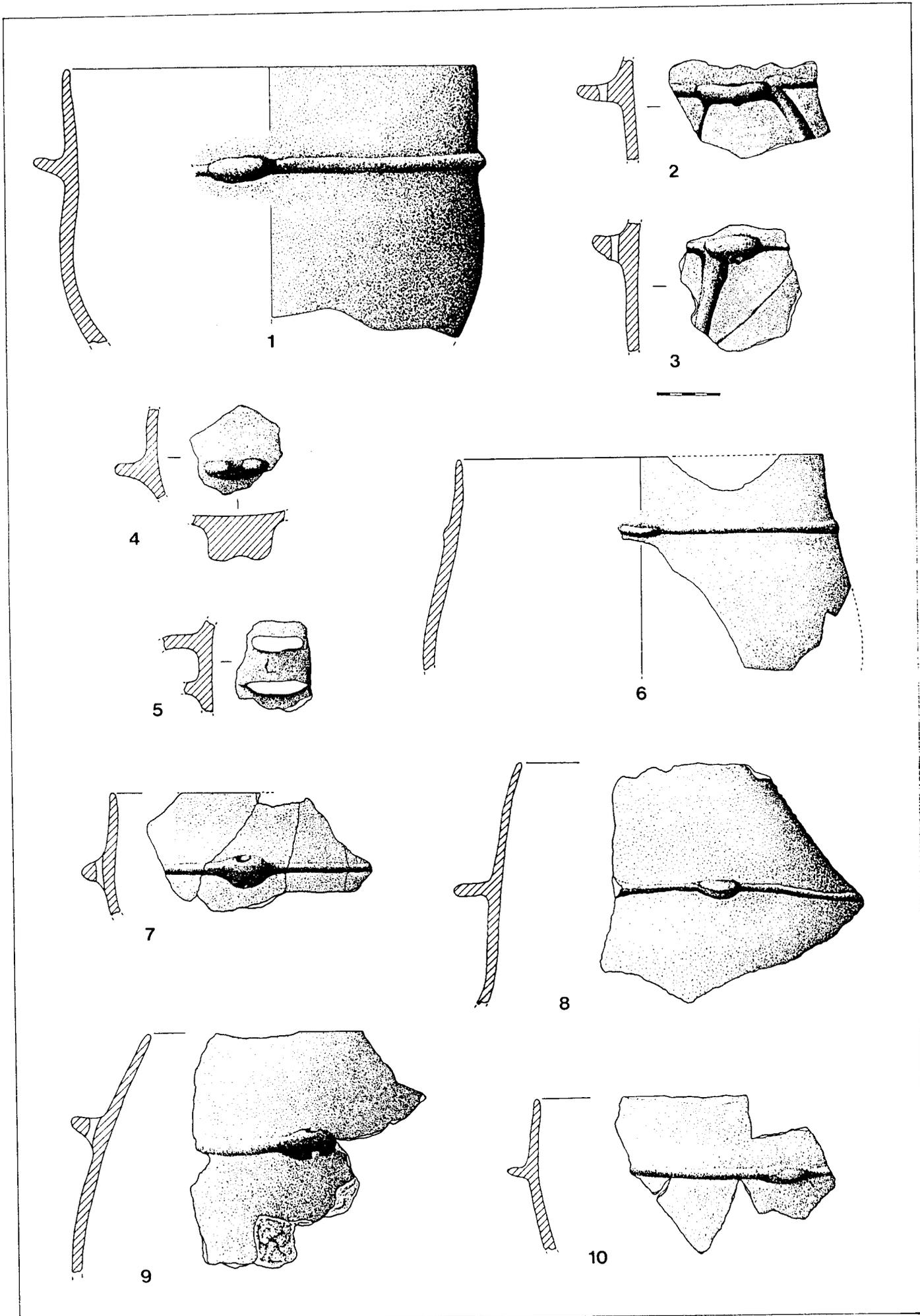


Fig. 26 – Abri n° 1 – Céramiques de la couche 4.

Fig. 26 – Champ de Quercy (La Couvertoirade, Aveyron) – Abri n° 1.
Céramiques de la couche 4.

- n° 1. Jarre cylindro-sphéroïdale (O.7-c4-n° 60 ; O.9-c4-n° 109), apparemment plus large que haute, à col et bord droit.
Diamètre bord = 32 cm ; diamètre panse = 33,4 cm ; hauteur estimée à 28 cm.
Un unique cordon lisse de section semi-circulaire appliqué horizontalement et portant au moins une languette de préhension légèrement redressée vers le haut orne ce vase.
La pâte, épaisse de 6 mm (bord) à 12 mm (panse), contient un dégraissant calcaire inégalement calibré. La paroi externe brunâtre et l'intérieur plus sombre présentent des traces de lissage.
- n° 2. Tesson épais (10 mm) d'un grand vase à décor plastique associant un cordon lisse appliqué horizontalement et des cordons disposés en guirlande (N.10-c4-n° 32).
Un moyen de préhension, constitué d'une large languette (largeur = 60 mm) perforée verticalement, se situe au point de rencontre des cordons.
La surface externe du tesson est de couleur très variable (brune à rouge). La face interne est noire. Toutes les deux portent les traces d'un lissage peu soigné.
- n° 3. Deux tessons jointifs (M. 10-c4-n° 2 et 3) appartenant également à un grand vase orné d'un cordon horizontal et d'un second certainement disposé en guirlande.
Une languette perforée verticalement assure la préhension.
La pâte, grossière avec dégraissant visible en surface, est de couleur brunâtre (épaisseur = 10 mm).
- n° 4. Tesson (P.9-c4-n° 43) d'un vase sphéroïdal comprenant une languette de préhension bilobée très large et bien dégagée, appliquée horizontalement.
De couleur noire à l'intérieur, plus claire à l'extérieur, la pâte dure et fine dénote une bonne cuisson (épaisseur = 8 mm en moyenne).
- n° 5. Anse en ruban cassée (T.8-c4-n° 5) semi-circulaire appartenant à un vase de dimension moyenne.
La pâte épaisse, de couleur plus ou moins claire, est truffée de vacuoles de toutes tailles.
- n° 6. Jarre à panse renflée et col convergent se redressant vers le bord.
Diamètre bord = 28,8 cm ; diamètre panse = 34,8 cm ; hauteur estimée à 26-28 cm.
Elle est ornée d'un unique cordon lisse horizontal portant au moins une languette de préhension de 3 cm, légèrement concave sur sa face supérieure.
Mal cuite, la pâte, de couleur brunâtre à l'extérieur, tirant sur le rouge à l'intérieur, contient un dégraissant calcaire très hétérogène. L'épaisseur croît progressivement de la lèvre (4 mm) vers la panse (10 mm).
- n° 7. Fragment de col droit (carrés P.Q.7) orné d'un cordon lisse horizontal peu prononcé sur lequel est appliquée une languette de préhension bien renflée munie d'une perforation verticale.
Diamètre bord approximatif = 23 cm.
La pâte, de 4 à 8 mm d'épaisseur présente, en surface de gros grains de calcite. Des traces de lissage sont visibles sur la paroi externe. La couleur externe est de rouge à noire ; la couleur interne est noirâtre.
- n° 8. Fragment (N.7-c4-n° 7) d'une jarre à col légèrement convergent et bord rentrant. Une languette de préhension plate et bien dégagée de la panse est appliquée sur un cordon horizontal irrégulier et fin. La panse accuse un léger dégagement à 6 cm du cordon.
Bien cuite, la pâte, épaisse de 4 mm (bord) à 8 mm (panse), présente une teinte noirâtre, plus claire sur la face externe. La paroi interne est soigneusement lissée.
- n° 9. Fragment (P. 8-c4-n° 57 et 94) d'une jarre à panse renflée et col convergent ; bord très irrégulier.
Il est orné d'un large cordon horizontal peu marqué portant une languette de préhension renflée et perforée verticalement. La paroi externe noirâtre a subi des « coups de feu » (cupules thermiques). De nombreuses traces de lissage sont visibles sur la face interne. La pâte, épaisse de 5 mm (bord) à 9 mm (panse), contient un dégraissant non calibré à base de calcite broyée.
- n° 10. 4 tessons jointifs (O.8-c4-n° 2 ; O.7-c4-n° 38, 40 et 47) d'un vase sphéroïdal à bord droit muni d'un cordon lisse horizontal et d'une languette de préhension non perforée de 4,5 cm.
Diamètre bord approximatif = 35 mm.
Les deux surfaces présentent les mêmes teintes allant du rouge au noir (épaisseur = 5 à 9 mm). Le dégraissant calcaire est hétérogène avec quelques très gros grains de calcite (≥ 5 mm).

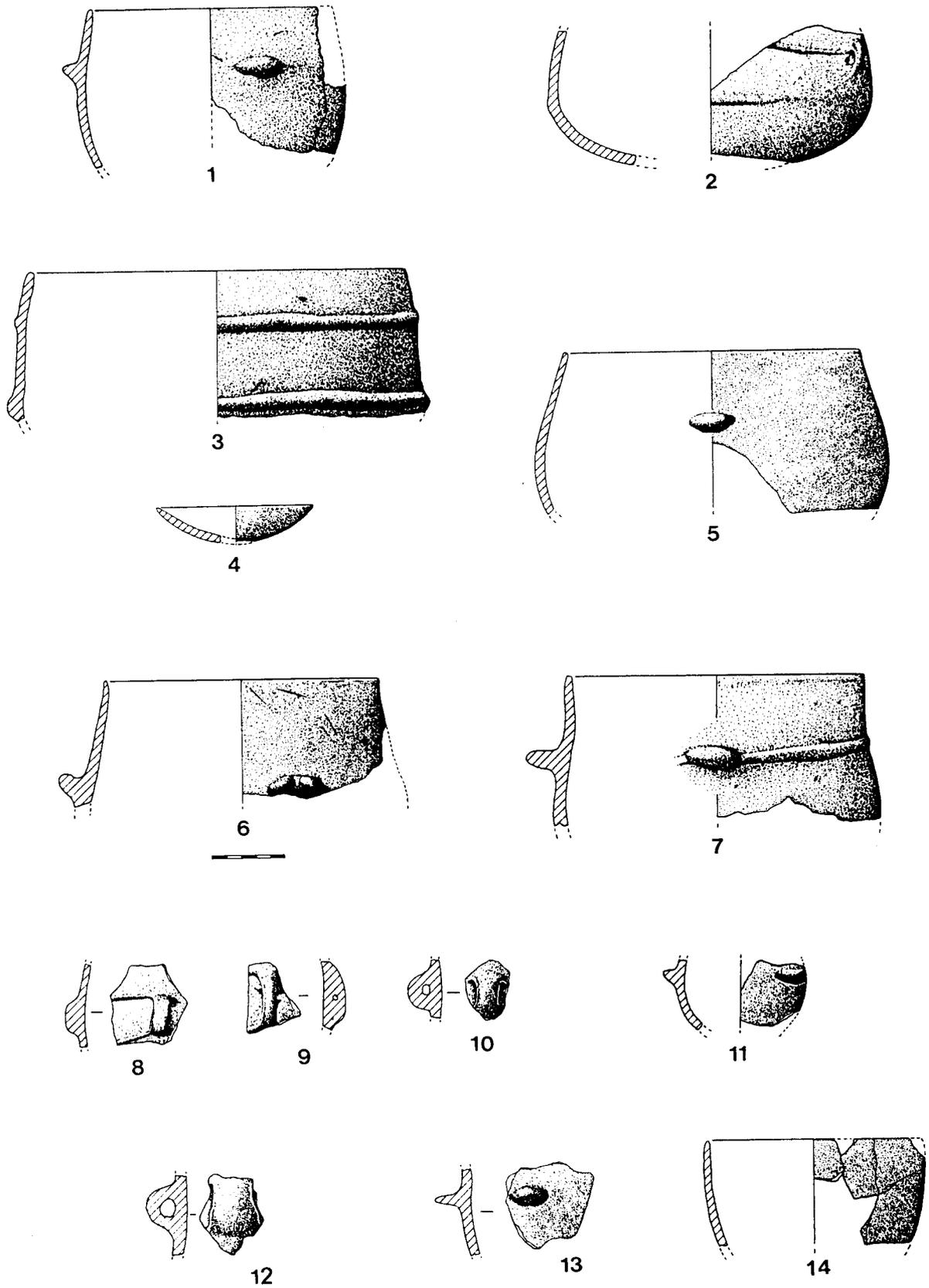


Fig. 27 - Abri n° 1 - Céramiques de la couche 4.

Fig. 27 – Champ de Quercy (La Couvertoirade, Aveyron) – Abri n° 1.
Céramiques de la couche 4.

- n° 1. Bol sphéroïdal profond, inorné, ouverture légèrement rétrécie. Le fond étant vraisemblablement convexe, sa hauteur peut être estimée à 14,5 cm ; Diamètre bord = 16,4 cm ; diamètre panse = 18 cm.
Une languette de préhension horizontale est située à 3,5 cm du bord. D'une épaisseur de 5 mm en moyenne, la pâte, de teinte uniforme noire, est de bonne qualité.
2 grands tessons jointifs en ont permis la reconstitution graphique (O.7-c4-n° 60 et O.9-c4-n° 109).
- n° 2. Jatte à panse renflée et fond légèrement aplati. Bien que manquant, le col semble accuser un rétrécissement. Le fond est faiblement convexe. Diamètre panse = 22 cm.
Une minuscule anse en boudin est située près du bord. Deux cordons lisses très peu dégagés ornent ce vase.
La pâte est de très bonne qualité, soigneusement lissée et polie sur les deux faces.
Une dizaine de tessons a été identifiée comme appartenant à cette panse (carrés O.8-9).
- n° 3. Fragment (P.7-c4-n° 40) d'un grand vase cylindrique à col rétréci et lèvre aplatie.
Diamètre bord = 25 cm. L'absence du fond et d'une partie de la panse nous empêche d'estimer sa hauteur.
Le décor est constitué d'au moins deux cordons horizontaux superposés, de section semi-circulaire et très irréguliers (épaisseur 5 à 6 mm).
La couleur de la pâte est variable, passant du rouge au noir.
- n° 4. Coupelle en calotte de sphère (O.10-c4-n° 98). Diamètre bord = 10,8 cm ; hauteur = 2,6 cm.
La pâte, de teinte rougeâtre est grossière (épaisseur = 4 à 6 mm). Sa surface externe est irrégulière et on note des « coups de feu » (cupules thermiques).
- n° 5. Vase inorné à panse renflée et col convergent. La lèvre arrondie a été soigneusement régularisée.
Diamètre bord = 20 cm ; diamètre panse : 24 cm ; hauteur approximative = 16 cm.
Il est muni d'une unique petite languette de préhension appliquée à 4,5 cm du bord.
La pâte, bien cuite, présente une teinte noirâtre sur les deux faces. Des traces de lissage sont visibles sur la face interne et la paroi externe a fait l'objet d'un polissage soigné.
5 tessons jointifs ont été identifiés comme appartenant à ce vase (carrés N.9 et P.8).
- n° 6. Fragment (P.7-c4-n° 5 et 26) d'un vase à panse certainement renflée et col convergent se redressant nettement vers le bord. Ce dernier a été légèrement aminci par endroits. Diamètre bord = 18,6 cm.
Une préhension renflée légèrement bifide se situe à la base du col. Un cordon horizontal semble s'amorcer à partir de celle-ci.
De teinte noirâtre, les surfaces présentent de nombreuses petites vacuoles malgré un lissage soigné. Des stries de polissage sont visibles sur la paroi externe.
- n° 7. Fragment (O.9-c4-n° 160) de vase à panse galbée, col et bord droit, lèvre plate.
Diamètre bord : 19,6 cm ; diamètre panse = 22 cm.
Il est décoré d'un unique cordon horizontal très irrégulier sur lequel est appliquée une languette de préhension simple et bien dégagée.
La pâte noirâtre extérieurement et intérieurement est épaisse, oscillant entre 6 et 9 mm.
- n° 8. Tesson (P.7-c4-n° 2) avec simulacre d'une petite anse plate situé entre deux minces cordons horizontaux de section triangulaire. Épaisseur = 5 mm. Couleur externe : beige ; couleur interne : gris-brun.
- n° 9. Petite préhension perforée (N.8-c4-n° 66 peu dégagée et très allongée, appliquée verticalement sur un vase de diamètre moyen. Deux cordons horizontaux semblent s'amorcer à chaque extrémité.
La perforation (diamètre = 3 mm) entame légèrement la panse. Paroi externe brunâtre très friable.
- n° 10. Petite anse légèrement boudinée (N.9-c4-n° 36), haute de 25 mm et large de 18 mm.
La pâte est bien cuite, noire à l'extérieur et rouge à l'intérieur.
- n° 11. Petit bol sphéroïdal inorné à ouverture rétrécie (O.8-c4-n° 193). Le bord et le fond manquent.
Diamètre panse = 8,4 m ; hauteur approximative = 7 cm.
Une petite languette de préhension, plane sur sa face supérieure, se situe à la base du col.
La pâte, de teinte noirâtre, est dure et fine.
- n° 12. Grosse anse en ruban semi-plate (carré O.10-c4).
Hauteur = 40 mm ; largeur = 30-35 mm ; diamètre ouverture = 15 mm.
De teinte brune à l'extérieur et noire à l'intérieur, la pâte est fine (épaisseur = 6 mm) et laisse apparaître de gros grains de calcite.
- n° 13. Fragment (Q.7-c4-n° 31) de vase à panse peu galbée, munie d'une étroite languette de préhension, de forme triangulaire et bien dégagée.
La pâte est grossière, mal cuite et présente sur la face externe de nombreuses vacuoles. Des traces de lissage sont visibles sur la paroi interne.
- n° 14. Bol sphéroïdal profond, profil très légèrement évasé se redressant vers le bord.
Diamètre bord = 14,6 cm ; hauteur approximative = 12 cm.
La pâte est fine et dure, de teinte noirâtre.
4 tessons jointifs ont permis sa reconstitution graphique (carrés O.7 et P.8).

Remarque : Le dégraissant de ces vases et fragments est essentiellement composé de calcite broyée d'un calibre plus ou moins fin et régulier. Les n° 6 et 10 comprennent quelques petits pisolithes de fer.

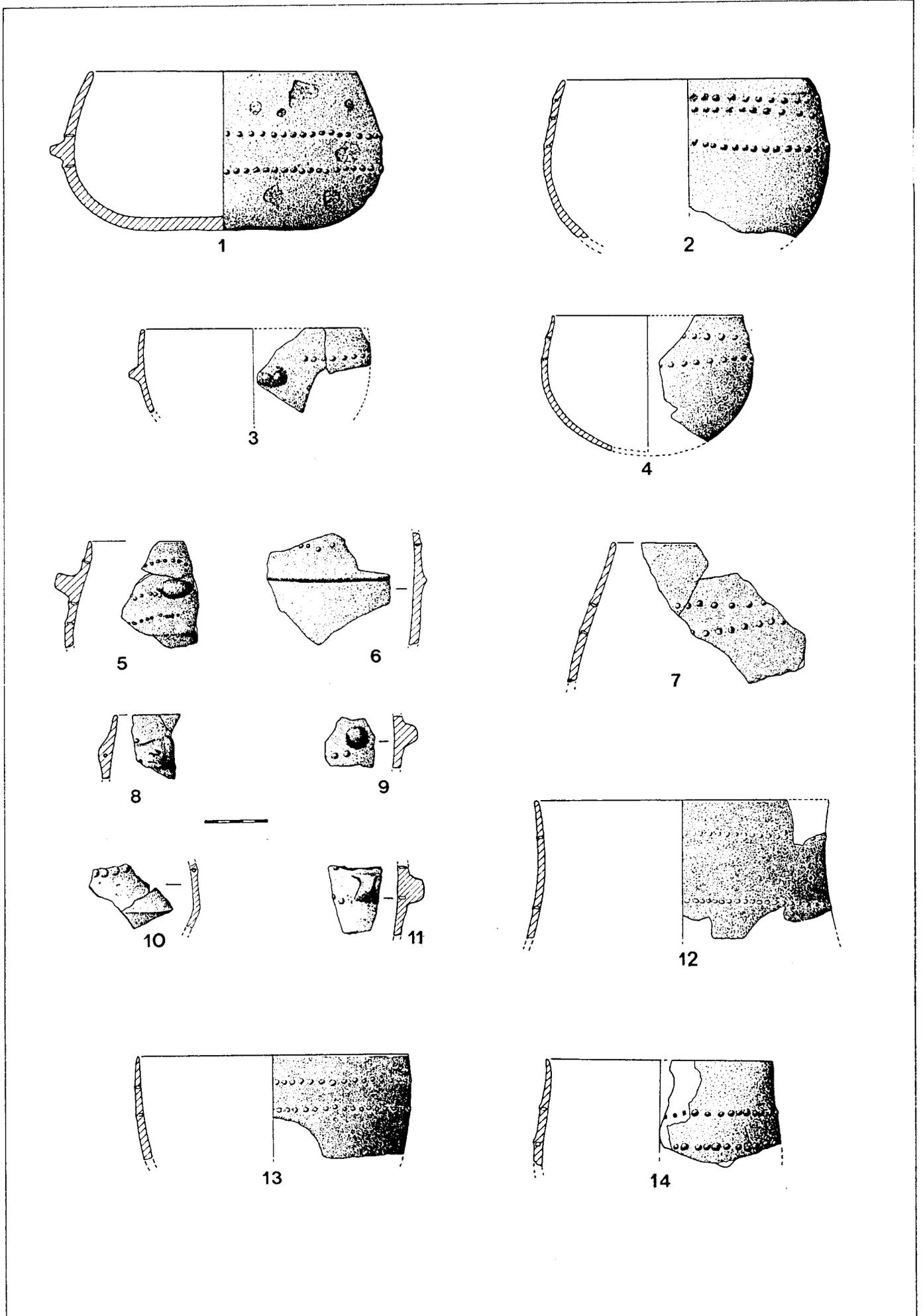


Fig. 28 – Abri n° 1 – Céramiques à décor de pastilles de la couche 4.

Fig. 28 – Champ de Quercy (La Couvertoirade, Aveyron) – Abri n° 1.
Céramiques à décor de pastilles de la couche 4.

- n° 1. Grande jatte à panse renflée, col convergent et fond aplani. Lèvre irrégulière plus ou moins aplatie.
Diamètre bord = 21 cm ; diamètre panse = 25 cm ; diamètre assise = 14 cm ; hauteur = 12,6 cm.
Elle est décorée de deux rangées horizontales de pastilles au repoussé situées sur la panse. La préhension est assurée par une large languette horizontale peu dégagée de la panse.
La pâte, de couleur brunâtre, est très grossière. Les surfaces sont irrégulières (lissage grossier) et de nombreuses cupules thermiques sont visibles sur la paroi externe ainsi que des empreintes de végétaux (fougères). Elle est épaisse de 6 à 9 mm (bord et panse) et 11 mm (fond). Le dégraissant comprend des fragments de terre cuite (« chamotte »).
Une quarantaine de tessons jointifs (carrés O.8-10, P.8-9 et Q.9) ont permis de reconstituer les 2/3 de ce vase.
- n° 2. Grand bol sphéroïdal à col rétréci et bord légèrement rentrant.
Diamètre bord = 19,4 cm ; diamètre panse = 22,6 cm ; on peut estimer sa hauteur à 15 cm malgré l'absence du fond, très certainement convexe.
Trois rangées plus ou moins horizontales de pastilles au repoussé ornent ce vase. Deux sont groupées sur le col plus ou moins parallèle au bord, la troisième se situe 2,5 cm plus bas, sur la panse.
La pâte fine et dure est épaisse de 5 à 6 mm. Couleur externe : rouge à noire ; couleur interne : noire.
Un grand fragment (O.9-c4-n° 200) a permis la reconstitution graphique de ce bol.
- n° 3. Bol hémisphérique à bord très légèrement rentrant et lèvre plate.
Diamètre bord = 18 cm ; hauteur approximative = 11 cm.
Il est muni d'une préhension bifide appliquée entre deux rangées horizontales de pastilles au repoussé, parallèles au bord. Les pastilles ont un relief peu prononcé.
La pâte est noire et bien lissée sur la face interne. De gros grains de calcite (≥ 5 mm) sont visibles sur la paroi externe de couleur rouge-brique.
6 tessons provenant de 4 carrés différents (N.8, O.8-9 et P.8) ont été reconnus appartenir à ce vase.
- n° 4. Bol sphéroïdal à col rétréci se redressant nettement vers le bord. Le fond est fortement convexe.
Diamètre bord = 15 cm ; diamètre panse = 16,6 cm ; hauteur = 11 cm.
Il est orné de deux rangées horizontales de pastilles au repoussé, parallèles au bord. Quelques pastilles ont éclaté lors de la cuisson.
La pâte épaisse de 3 mm (bord) à 5 mm (fond) est lissée extérieurement. Quelques graines carbonisées sont présentes. Couleur externe : rouge à noire ; couleur interne : brunâtre.
Les fragments qui ont permis la restitution graphique de ce bol ne portaient pas de préhension (P.9-c4-n° 184 et 204).
- n° 5. Fragment (N.9-c4-n° 183 et 237) d'un bol sphéroïdal à col rétréci et bord droit, orné de trois rangées de pastilles au repoussé disposées en guirlande. Une préhension très renflée dont l'extrémité a été aplatie est située sous le bord.
De couleur noire avec quelques passées rougeâtres, la pâte fine et dure dénote une bonne cuisson (épaisseur = 5 à 6 mm).
- n° 6. Fragment (N.9-c4-n° 213 et 228 ; P. 9-c4-n° 135) d'un vase de contenance moyenne au profil peu galbé. Le décor associe un cordon horizontal de section triangulaire et une rangée de pastillage, peut-être disposé en guirlande.
La pâte, de bonne qualité, présente une teinte brunâtre uniforme (épaisseur = 7 mm en moyenne)
- n° 7. Fragment d'un grand vase (P.8-c4-n° 1 ; Q.8-c4-n° 39) à col fortement convergent orné de trois rangées légèrement obliques de pastilles au repoussé.
La pâte, de couleur rouge brique, est altérée par endroits. L'épaisseur augmente progressivement de 5 mm (bord) à 8 mm (col).
- n° 8. Fragment (N.8-c4-n° 58 ; N.9-c4) de bord très légèrement rentrant portant un téton très étiré et peu dégagé, perforé horizontalement. La perforation entame légèrement la panse. L'amorce de deux rangées de pastillage est visible.
De couleur noirâtre, la pâte est fine et bien lissée (épaisseur = 4 mm).
- n° 9. Tesson (P.8-c4-n° 143) orné d'une rangée de pastilles au repoussé et portant un mamelon bien dégagé de la panse. Les surfaces de teinte noire sont bien lissées (épaisseur = 7 mm).
- n° 10. Fragment de vase (carré M.10) à carène adoucie et décoré d'une rangée de pastilles au repoussé.
Le lissage des surfaces est soigné. La pâte, de bonne qualité, est fine et dure, de couleur noire (ép. = 5 mm).
- n° 11. Simulacre d'une petite anse plate sur un fragment de vase (carré M.10-c4) orné de deux rangées de pastillage.
Couleur externe et interne noirâtre (épaisseur = 6 à 8 mm).
- n° 12. Grand vase à col droit, profil nettement concave et bord légèrement éversé. Il est possible que ce vase soit caréné. Diamètre bord = 23 cm.
Il est décoré de deux rangées horizontales de pastilles au repoussé peu marquées et très rapprochées les unes des autres. La pâte de bonne qualité, fine et dure, dénote une bonne cuisson. De nettes traces de polissage sont visibles sur la paroi externe de couleur brunâtre. Malgré un lissage important, la face interne, très noire, comporte de nombreuses vacuoles. Le dégraissant calcaire contient également quelques grains de silice (épaisseur régulière de 6 mm).
19 tessons ont été identifiés comme appartenant à ce vase ; le panneau représenté est constitué de 9 tessons jointifs (carrés N.9-10, O.7-8, P.8-9).

- ° 13. Jatte à col faiblement évasé, bord très légèrement rentrant et lèvre amincie.
Diamètre bord = 21,8 cm ; la hauteur est estimée aux alentours de 13 cm.
Deux rangées horizontales de pastillage parallèle au bord orment ce vase. Les pastilles sont peu prononcées.
Les deux tessons jointifs (Q.8-c4-n° 33 et 35) qui ont permis la restitution de ce panneau ne portent pas de préhension.
Des traces de lissage sont visibles sur la paroi interne. La couleur externe et interne est brune-noire avec quelques passées rougeâtres. L'épaisseur croît progressivement de la lèvre (2 mm) vers la panse (5 mm).
- ° 14. Vase à panse peu galbée, ouverture rétrécie et bord légèrement éversé.
Diamètre bord = 18 cm ; hauteur inconnue.
Il est décoré de deux rangées horizontales de grosses pastilles au repoussé.
La pâte (épaisseur = 5 à 7 mm) est noire intérieurement et rougeâtre extérieurement. Les deux surfaces sont lissées.

Remarque : Sauf mention contraire, le dégraissant est toujours à base de calcite broyée plus ou moins calibrée.

quelques tessons du vase C ont subi un déplacement plus important dont l'origine humaine est vraisemblable.

Pour les vases B (fig. 24, n° 2) et D (fig. 28, n° 1), situés sous le niveau de plaquettes calcaires, l'ampleur du déplacement subi par les tessons est plus important (fig. 17). Certains (vase D) sont éloignés de plus d'1,50 m.

Malgré une recherche systématique, seule une vingtaine de formes ont pu être restituées partiellement ou intégralement (fig. 18 à 23). Il s'agit principalement de vases de capacité moyenne, dont le diamètre à l'ouverture se situe entre 15 et 30 cm (fig. 40), mais ceci n'est en rien représentatif de l'ensemble du mobilier céramique. En effet, les tessons recueillis (plus de 60 %) sont le plus souvent épais (1 à 1,5 cm) et appartiennent à de grands vases (fig. 23-25) dont la capacité peut atteindre 50 l (fig. 23, n° 1). Leur diamètre à l'ouverture, du moins sur les exemplaires déterminables, évolue généralement entre 30 et 40 cm.

Les récipients de petit volume, dont le diamètre à l'ouverture n'excède pas 15 cm, sont peu représentés (moins de 10 %).

Sans être de très mauvaise qualité, les pâtes sont en général assez grossières, présentant des teintes souvent très variables sur une même surface (nombreux « coups de feu »). La finition est peu soignée, les parois présentant un lissage grossier. Le dégraissant est presque exclusivement constitué par de la calcite broyée qui donne souvent un aspect vacuolé aux surfaces des céramiques.

Les formes

La quasi totalité des vases s'inscrit dans des formes simples dérivées de la sphère ou du cylindre.

Les fonds, peu nombreux, souvent mal conservés, sont convexes (fig. 25, n° 2-3 ; fig. 28, n° 4), quelquefois plano-convexes (fig. 23, n° 1 ; fig. 27, n° 2) et, très rarement, aplatis (fig. 28, n° 1).

Les grandes jarres ont un profil plus ou moins galbé (fig. 23 et 24 ; fig. 26, n° 1) et parfois renflé (fig. 26, n° 6). Les cols sont en généralement rétrécis (fig. 23 et 24 ; fig. 25, n° 1 ; fig. 26, n° 6 et 8-9). Les bords, souvent droits, peuvent être amincis (fig. 25, n° 1) ou renforcés (fig. 24).

Parmi les récipients de moindre capacité, nous trouvons principalement :

- des bols sphéroïdaux plus ou moins fermés et parfois profonds (fig. 27, n° 1, ^{11 et 14} ~~8~~ et ~~12~~ ; fig. 28, n° 2-~~3~~ ; ^{3 et 4}) ;
- des vases à panse renflée et col convergent (fig. 27, n° ^{5 et 6} ~~3~~ et ~~7~~) ;
- des jattes à panse renflée (fig. 27, n° 2 ; fig. 28, n° 1) ou faiblement évasée (fig. 28, n° 13).

On notera la présence de formes peu courantes :

- un grand vase à col au profil concave (fig. 28, n° 12) ;
- une coupelle (fig. 27, n° 4).



Fig. 29 - Abri n° 1
Grand vase à cordons en relief (fig. 24, n° 1)
brisé sur place en P.9-c4.



Fig. 30 - Abri n° 1 - L'aire pavée en P.O.7.
Une grande jarre brisée sur place (fig. 23, n° 1)
repose directement sur ce dallage.



Fig. 31 - Abri n° 1 - L'abri en fin de fouille (base c4). Au premier plan, l'aire principale.
La vue est prise du haut de la paroi rocheuse en direction du sud.



Fig. 32 - Abri n° 1 - La perle en céramique « plaquée cuivre ».
On distingue très nettement l'âme en terre cuite de teinte rougeâtre.

Enfin, un tesson appartenant à un vase de capacité moyenne comporte une carène adoucie (fig. 28, n° 10).

Les moyens de préhension

Les moyens de préhension sont relativement abondants mais peu diversifiés. Le type le plus répandu est une languette simple ou perforée de forme et de dimension variables, parfois bilobée (fig. 26, n° 4 ; fig. 27, n° 6) appliquée horizontalement, le plus souvent à la base du col. Sur les grandes jarres, elles sont au nombre de 4 (fig. 23, n° 1 et fig. 24, n° 2). Les vases de dimension plus réduite en comportent souvent une seule et non perforée (fig. 27, n° 1, 5-7, 11-13 ; fig. 28, n° 1, 3, 5 et 9).

Les anses en boudin (fig. 24, n° 1 ; fig. 27, n° 2-10) et en ruban (fig. 25, n° 5 ; fig. 27, n° 12) sont peu représentées. On les trouve aussi bien sur les grands vases, qui en compte alors 4 diamétralement opposées (fig. 24, n° 1), que sur les vases de plus faible capacité.

Deux vases sont munis d'un simulacre d'anse plate (anse sans perforation interne) (fig. 27, n° 8 ; fig. 28, n° 11).

On notera également une petite languette (fig. 27, n° 9) et un téton (fig. 28, n° 8), tous deux perforés et appliqués verticalement.

Les décors

Le décor est le plus souvent constitué d'un simple cordon lisse, de section semi-circulaire ou triangulaire, appliqué horizontalement à la base du col (fig. 25, n° 1 ; fig. 26, n° 1 et 6 à 9 ; fig. 27, n° 7) et quelquefois en guirlande sur la panse (fig. 24, n° 1 ; fig. 26, n° 2 et 3). Sur certains vases de grande capacité, plusieurs cordons peuvent se superposer (fig. 23 ; fig. 24, n° 2 ; fig. 27, n° 3) parfois jusqu'à la base (fig. 25, n° 2).

Les pastilles au repoussé, obtenues par enfoncement de la pâte de l'intérieur vers l'extérieur du vase sont abondantes, présentes sur au moins une vingtaine de vases. Elles sont disposées horizontalement sur un ou deux rangs (fig. 28, n° 1, 3 à 4 et 8 à 14), voire sur trois rangs (fig. 28, n° 2 et 7) et parfois en guirlande (fig. 28, n° 5 et 6). Ce type de décor n'est présent que sur des vases de faible ou moyenne capacité (bols, jattes).

Sur un tesson (fig. 28, n° 6), les pastilles sont associées à un cordon lisse horizontal. Ces pastilles présentent un relief plus ou moins prononcé et semblent avoir été lissées sur certains vases (fig. 28, n° 12 et 13).

• L'industrie lithique

L'ensemble du mobilier lithique comprend 691 éclats, 3 lames, 18 lamelles, 24 nucléus et fragments et 20 outils.

La matière première est constituée principalement de chailles locales (93 %), de quartz (4 %), de silex (2 %) et de cristal de roche (3 fragments).

Les nucléus sont de taille restreinte et le plus souvent épuisés (fig. 34, n° 17 et 18) malgré l'abondance de la matière première. De nombreux rognons de chaille gisent en surface à quelques centaines de mètres du site, en bordure de la dépression du Champ de Quercy.

6 7 8 9 10 11 12 13

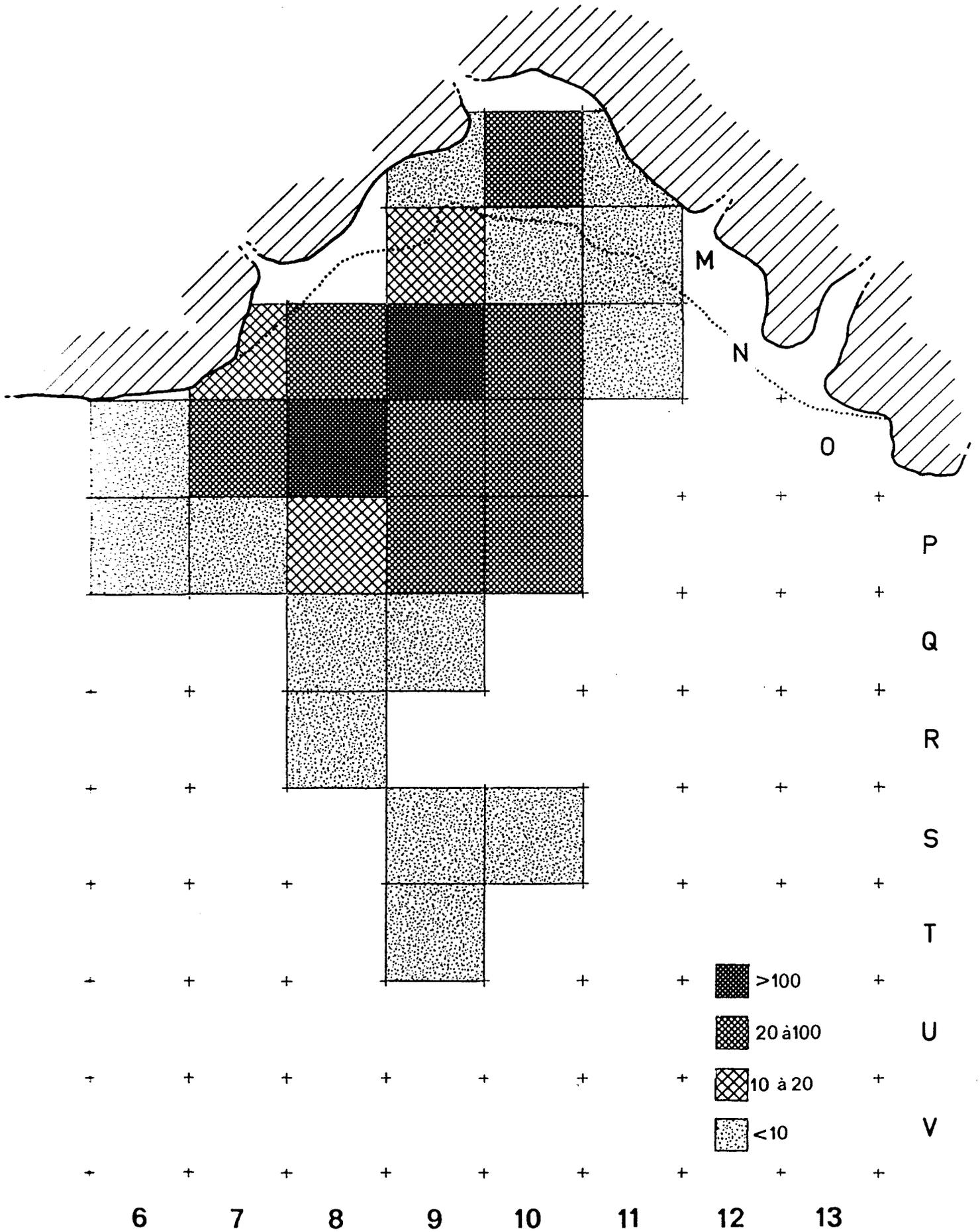


Fig. 33 – Abri n° 1 – Répartition de l'industrie lithique de la couche 4 (toutes pièces confondues).

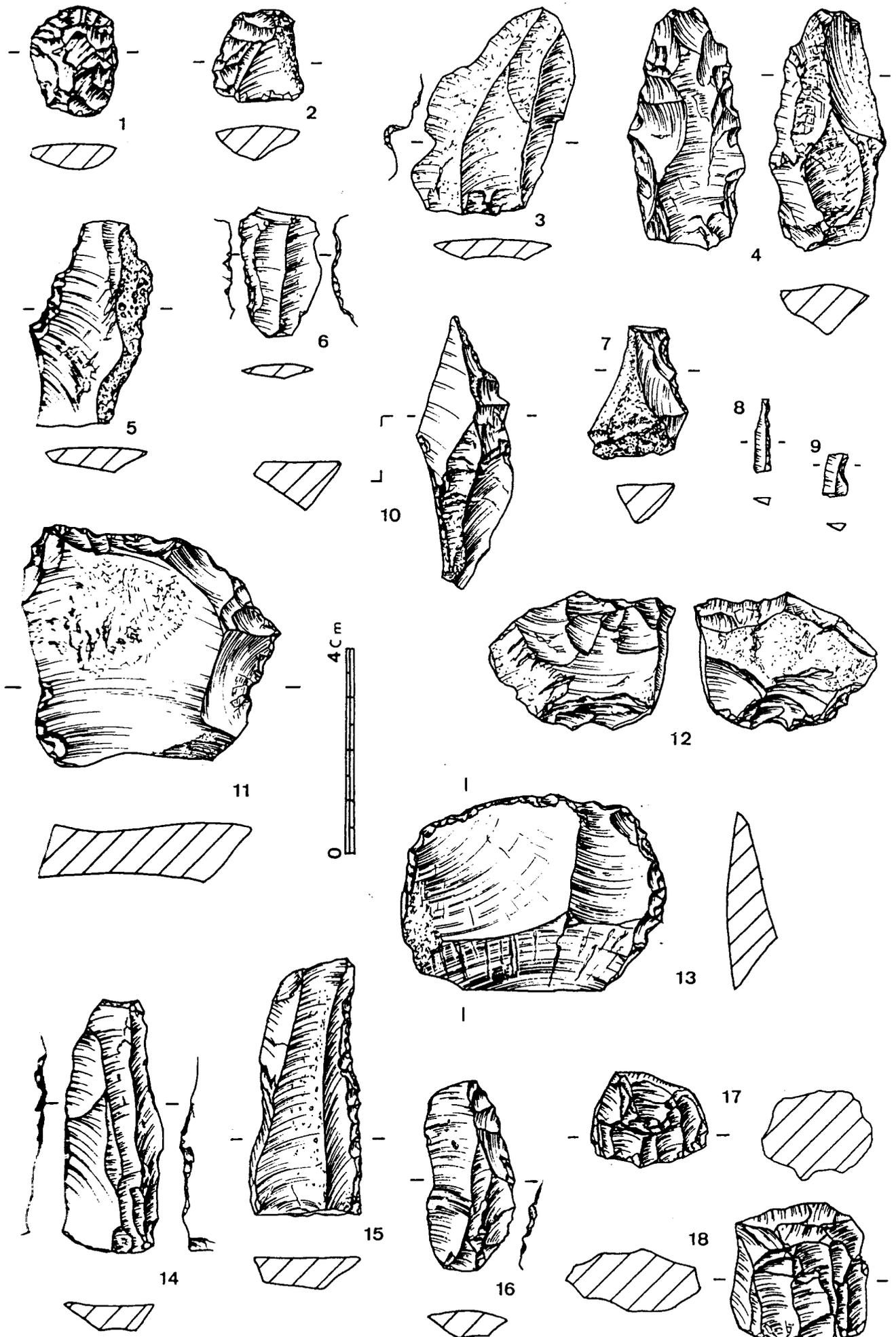


Fig. 34 – Abri n° 1 – L'outillage lithique de la couche 4.

Le plan de répartition de l'industrie lithique (fig. 35), toutes pièces confondues, montre une forte concentration dans les carrés N.9 et O.8, avec plus de 35 % du total des produits bruts de débitage. Ceci semble correspondre à deux zones de débitage. Des remontages éventuels pourraient certainement nous permettre de préciser ces zones d'activités.

L'outillage, en majorité sur éclat (75 %), comprend :

- 3 grattoirs (fig. 34, n° 1 et 2), dont un grattoir unguiforme (fig. 34, n° 1) ;
- un racloir (fig. 34, n° 13) ;
- 3 pièces à encoches (fig. 34, n° 3) ;
- 3 denticulés (fig. 34, n° 10 et 11) ;
- une pièce à esquillement unifacial (fig. 34, n° 12) ;
- 2 pièces à retouches continues sur un ou deux bords (fig. 34, n° 6) ;
- 4 lames et pièces à bord abattu total ou partiel (fig. 34, n° 5, 7 et 15) ;
- une ébauche de pointe de flèche foliacée (fig. 34, n° 4) ;
- une lamelle à dos (fig. 34, n° 8) et une lamelle à encoche (fig. 34, n° 9).

On note la présence de 2 lames (fig. 34, n° 14 et 16) et 9 éclats retouchés (non compris dans le décompte de l'outillage). Un petit percuteur sur rognon de chaille présentant à chaque extrémité les traces de deux percussions opposées a été trouvé dans le carré P.8.

- L'industrie osseuse

L'industrie osseuse, particulièrement pauvre, comprend un fragment distal de poinçon (fig. 35, n° 2), certainement sur métapode, et l'extrémité distale cassée d'un second poinçon (fig. 35, n° 4) de section quadrangulaire.

- La parure

102 perles discoïdes (dont 23 fragments) en calcite blanche ont été recueillies. Leur diamètre oscille entre 4 et 9 mm (fig. 36) pour une épaisseur comprise entre 1 et 4 mm (fig. 37). Les perforations sont en majorité biconiques et des traces de sciage sont visibles sur les faces de quelques perles. 55 % d'entre elles proviennent des carrés O.7-8 (22 en O.7 et 34 en O.8).

Le reste de la parure comprend :

- 2 perles discoïdes en stéatite (dont un fragment) ;
- un bouton de Durfort (fig. 35, n° 1) en calcite blanche, de grande taille (diamètre = 2,5 cm ; épaisseur = 0,7 cm) ; la bélière est cassée et un essai de récupération est visible avec l'amorce d'une autre perforation perpendiculaire à la première ;
- une pendeloque à coche en os (fig. 35, n° 3), très fine (épaisseur = 1 mm), munie d'une perforation centrale conique ;
- 4 perles en cuivre, dont un fragment (fig. 35, n° 7-10) ; trois d'entre elles (fig. 35, n° 7, 8 et 10) présentent une forme discoïde peut-être obtenue selon le procédé du martelé-fondu. La quatrième perle, de forme biconique (fig. 32 ; fig. 35, n° 9), a été obtenue selon un procédé un peu particulier. Il s'agit, en fait, d'un placage de cuivre sur une âme en

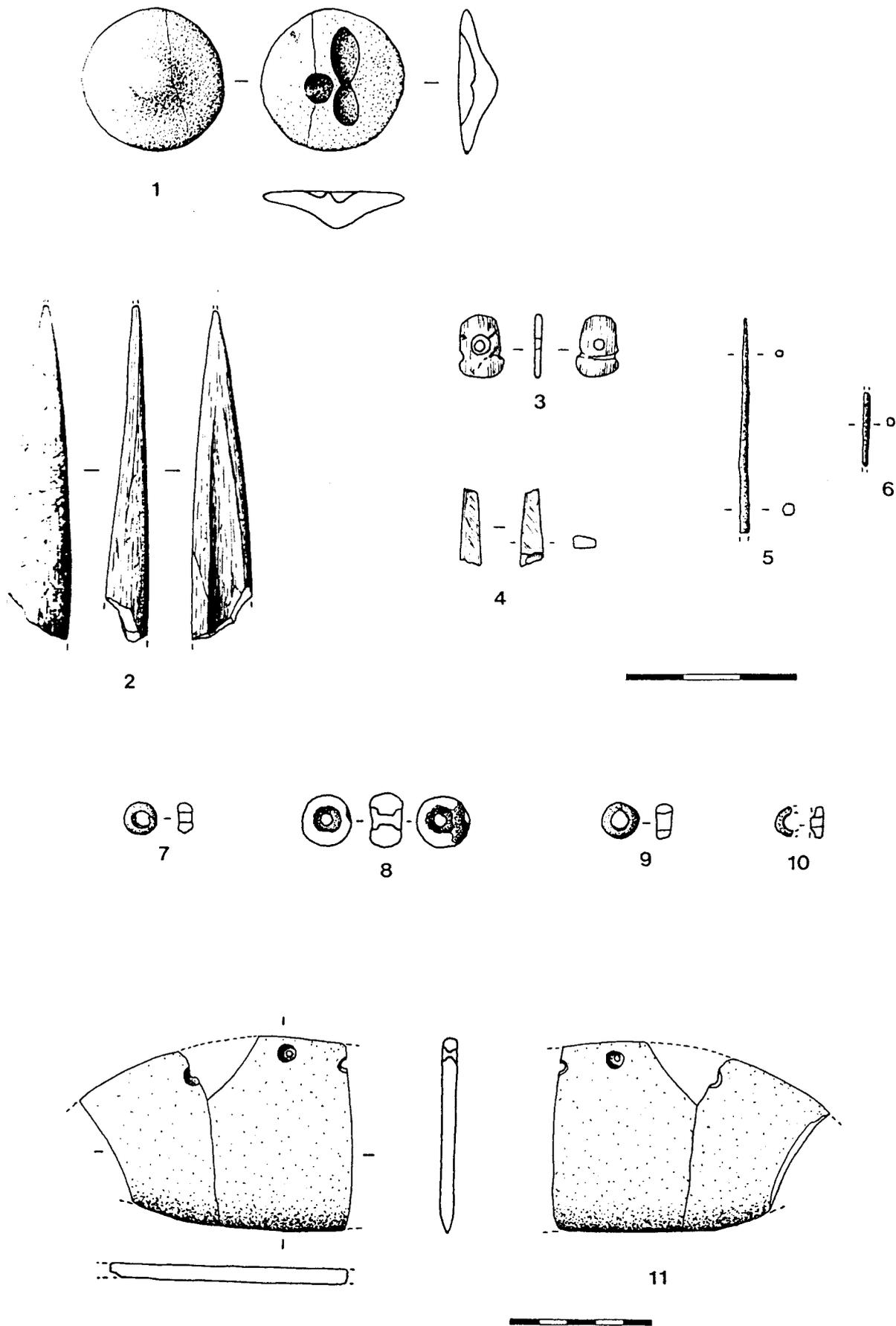


Fig. 35 – Abri n° 1 – Industrie osseuse et éléments de parure de la couche 4.
1, calcaire ; 2-4, os ; 5-10, cuivre ; 11, schiste gris.

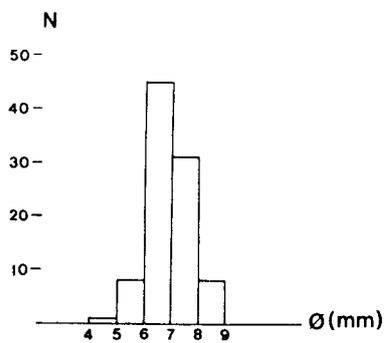


Fig. 36 – Abri n° 1 – Répartition du nombre de perles discoïdes en fonction des diamètres.

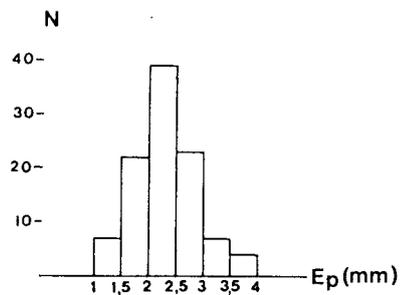


Fig. 37 – Abri n° 1 – Répartition du nombre de perles discoïdes en fonction des épaisseurs.

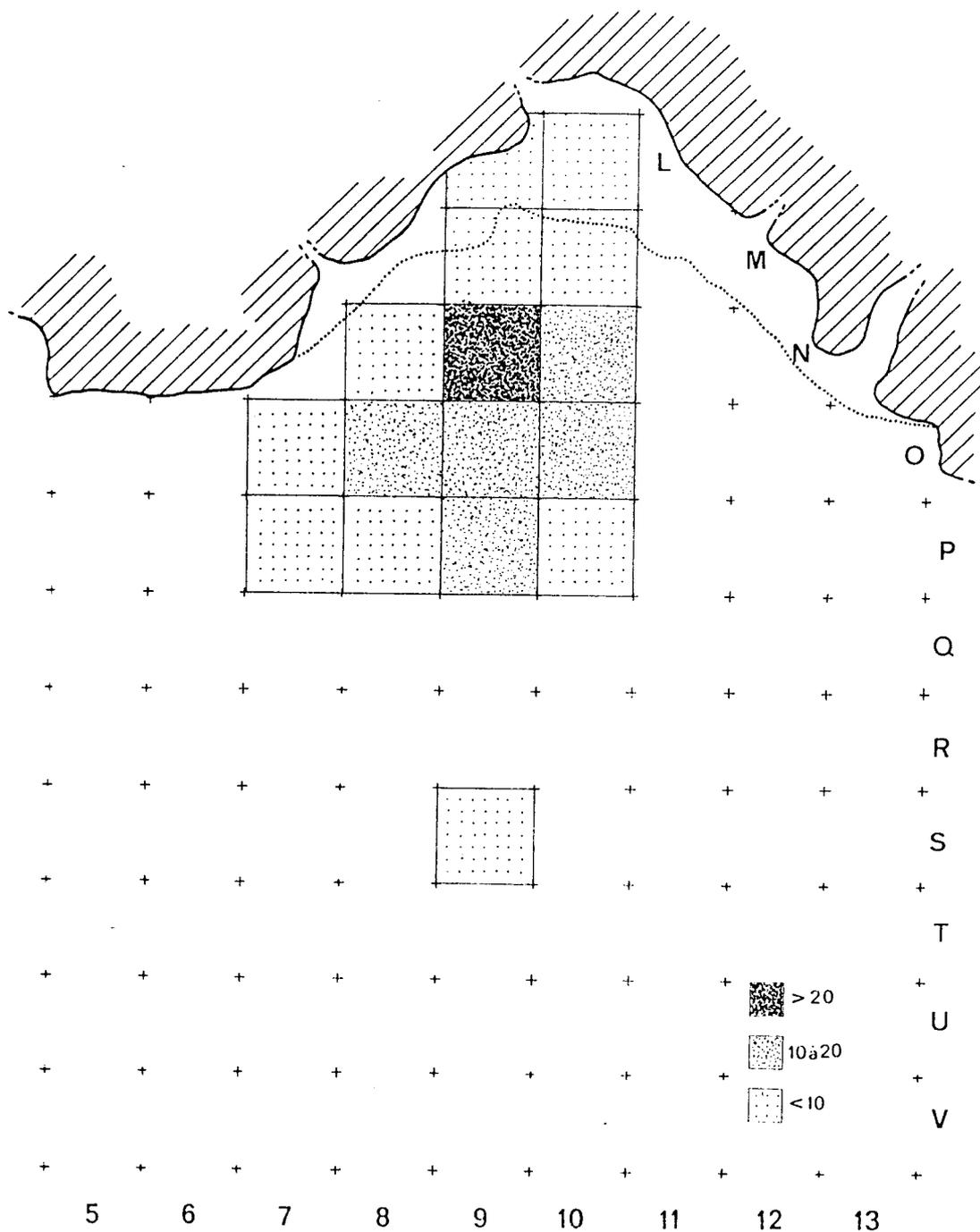


Fig. 38 – Abri n° 1 – Répartition des restes faunistiques de la couche 4.

céramique. Une large perforation semble avoir été effectuée avant placage dans le métal en fusion puis reprise par la suite avec une mèche plus étroite. L'analyse qualitative du placage¹ montre qu'il s'agit très certainement de cuivre « pur » avec une très faible quantité de plomb (inférieur à 1-2 %).

Parmi les objets métalliques, nous citerons ici 2 fragments d'alènes bipointes de section carrée (fig. 35, n° 5 et 6).

On notera également la présence de 4 fragments de coquillage (non figurés), tous d'origine méditerranéenne :

- un pétoncle presque complet,
- un cerithium brisé aux deux extrémités,
- un fragment de cardium,
- un fragment vraisemblablement de pecten.

Malheureusement, aucune amorce de perforation n'est visible sur ces fragments.

Enfin, un objet énigmatique (fig. 35, n° 11) a été trouvé dans un « dépôt » périphérique (carré T.9-c4-n° 7 et 8). Il s'agit d'une plaquette de schiste de forme elliptique aménagée par polissage sur les deux faces et les côtés. De section mince (0,5 cm) et droite, elle est munie d'au moins trois perforations latérales biconiques. Le bord opposé a été soigneusement affûté. Sa largeur maximum se situe vers 7 cm et sa longueur exacte n'est pas connue, mais supérieure à 10 cm. La fonction réelle de cet objet nous échappe ! Il pourrait s'agir de ce que l'on nomme habituellement « une palette à fard », bien qu'aucune trace de colorants ne soit visible.

- La faune

Les restes faunistiques sont peu nombreux (150 fragments enregistrés), souvent de petite dimension et, surtout, très altérés, ce qui rend difficile l'identification anatomique et la détermination de l'âge. 90 % des vestiges sont concentrés sur l'aire centrale d'occupation (fig. 38).

Une première étude, qui reste sujette à révision, permet de noter une prédominance des animaux domestiques sur les espèces chassées.

Les animaux domestiques

Ovicapridés : 5 individus minimum (un jeune et 4 adultes)

Suidés : 3 individus minimum, (un jeune et 2 adultes)

Bovidés : un individu adulte de petite taille

¹ Analyse effectuée par microscopie électronique à balayage Luc-Rabiola, juin 1991, École nationale supérieure de chimie, Laboratoire de corrosion, 11 rue Pierre et Marie Curie, 75231 Paris Cedex 05.

Canidés : un individu adulte.

On note la présence de quelques traces de carbonisation et de découpes.

Les espèces sauvages

Cervidés : 2 individus (un jeune et un adulte – chevreuil ?)

Renards : un individu adulte

Lagomorphes : lapins essentiellement – nombre indéterminé d'individus.

Des traces de carbonisation sont visibles sur des fragments de bois de cervidé.

◆ *Couches 5 et 6* (fig. 31)

Les couches de base 5 et 6, archéologiquement stériles, sont composées de sable dolomitique jaune issu de l'altération du lapiaz. La couche 5 se différencie par sa couleur qui comporte des coulées plus sombres dues au lessivage de la couche 4 sus-jacente.

Ces niveaux ne sont pas présents partout, et la c4 repose, par endroits, directement sur le substrat rocheux, notamment en O.9-10 et P.8-9-10.

3.2.4. Datation et comparaison

La céramique de l'abri n° 1 du Champ de Quercy constitue un ensemble homogène se rattachant au Chalcolithique des Grands Causses, et plus précisément au Groupe des Treilles décrit par G. Costantini (1984).

La quasi-totalité des formes, grandes jarres cylindroïdes et bols sphéroïdaux, est commune aux divers groupes méridionaux du Néolithique final et du Chalcolithique, ainsi que les décors de pastilles au repoussé et les cordons horizontaux en relief. Ces derniers sont cependant fréquents et parfois disposés en large guirlande sur de grandes jarres (fig. 24, n° 1 ; fig. 26, n° 2 et 3), ce qui semblerait être plus spécifique du Groupe des Treilles.

L'absence de céramiques à triangles hachurés, caractéristiques de la phase ancienne (Costantini, 1967 ; 1984, p. 162), et de formes « à profil en S », abondantes dans la phase terminale (Costantini et Balsan, 1972 ; Costantini, 1984, p. 146), nous permet d'envisager une utilisation de cet abri durant la phase récente du Groupe des Treilles (2300-2000 BC). Des datations ¹⁴C sont en cours au laboratoire de Gif-sur-Yvette.

Nous noterons également l'absence manifeste de céramiques de type ferrérien, pourtant bien représentées sur la bordure méridionale du Larzac (Costantini, 1984 ; Gutherz, 1984). Enfin, nous signalerons la présence d'une forme carénée (fig. 28, n° 10) et d'un vase (fig. 28, n° 12) dont la morphologie présente des similitudes avec les vases carénés fontbuxiens.

La parure ne présente pas d'élément très caractéristique. Les boutons de Durfort (fig. 35, n° 1), d'origine ferrérienne, se retrouvent jusqu'à l'Âge du Bronze (Barge, 1982, p. 173).

Les palettes de schiste (fig. 35, n° 11) se rencontrent dans différents groupes méridionaux (Barge, 1982, p. 185-186) mais semblent cependant être liées aux phases récentes et terminales du Groupe des Treilles (Costantini, 1984, p. 170).

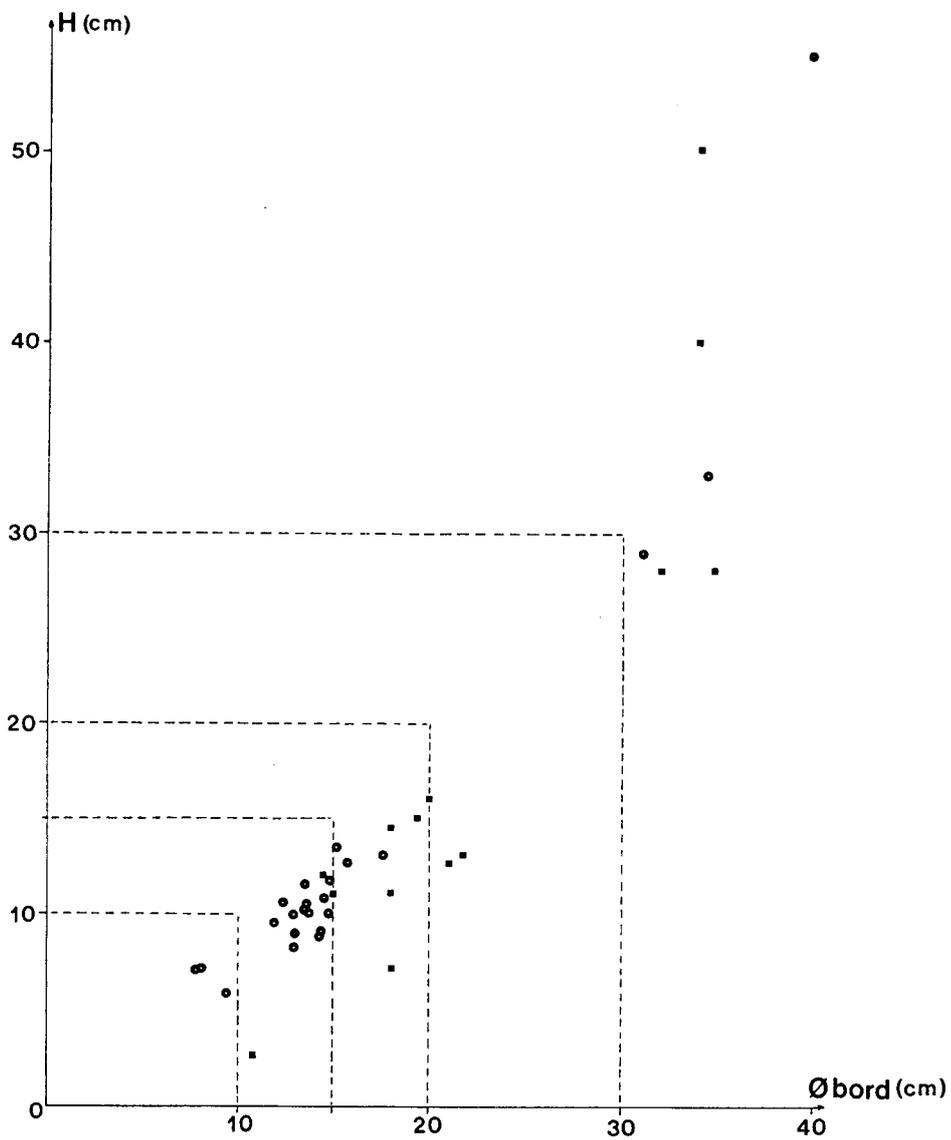


Fig. 39 – Répartition des vases en fonction des diamètres à l'ouverture et des hauteurs.
 Abris n° 1 : 14 vases Abris n° 2 : 24 vases

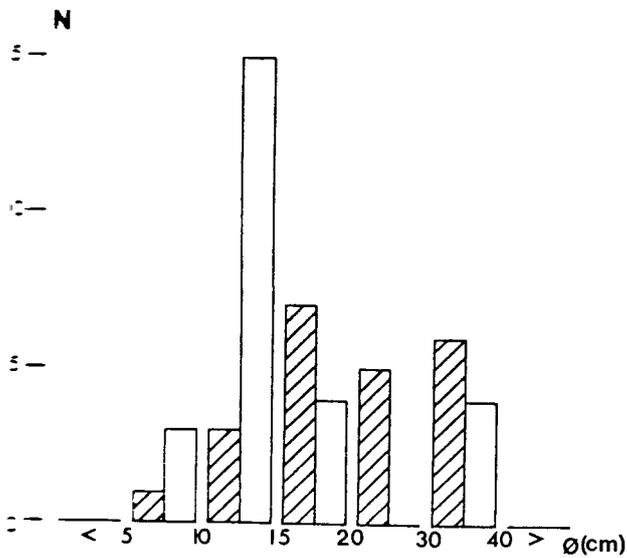


Fig. 40 – Abris n° 1 et 2 – Répartition du nombre de vases en fonction du diamètre à l'ouverture.
 Abris n° 1 : 22 vases Abris n° 2 : 25 vases

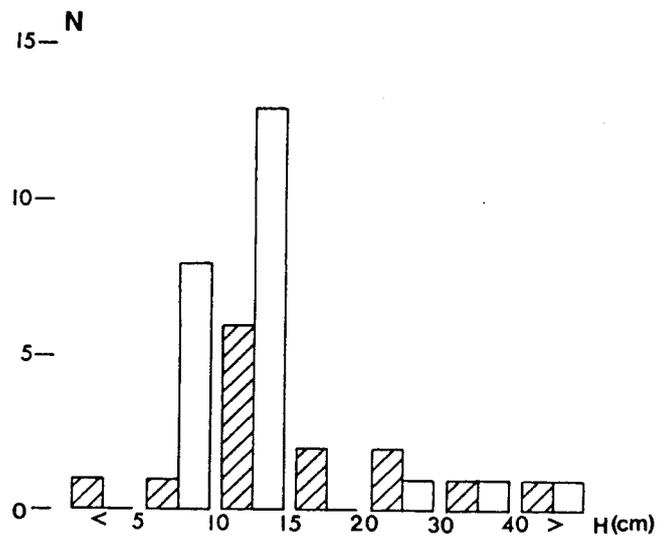


Fig. 41 – Abris n° 1 et 2 – Répartition du nombre de vases en fonction de la hauteur.
 Abris n° 1 : 14 vases Abris n° 2 : 25 vases

3.2.5. Conclusion

La durée et la fréquence de cet habitat reste difficile à préciser, notamment en l'absence d'une stratigraphie plus fine. Des études sédimentologiques (contacts désespérément en cours !) nous apporteraient peut-être quelques réponses.

Seul l'aménagement du sol (pavage) à une période donnée laisse apparaître au moins deux stades d'occupation mais rien n'exclut ici l'intervention d'un même groupe et/ou d'une même génération. En effet, le remplissage de cet abri semble relativement rapide et nous n'avons pas rencontré de niveaux stériles importants sous cet aménagement. En outre, le mobilier céramique ne présente pas de différence notable.

Les autres observations concernant le statut de cet habitat sont liées à l'état de fragmentation des tessons et aux restes faunistiques peu importants qui, malgré une mauvaise conservation des ossements, nous laissent entrevoir la possibilité d'occupations brèves mais rapprochées, voire saisonnières – liées par exemple à l'exploitation de la grande dépression du Champ de Quercy (terres cultivables et pâturages).

3.3 L'ABRI N° 2

3.3.1. Description (fig. 6 et 45)

L'abri n° 2, légèrement surélevé, s'ouvre à environ 3 m du précédent (fig. 14). Long de plus de 5 m et profond de 3 m, il est orienté sud-sud-est et accuse une hauteur moyenne de 1 à 1,50 m. À cet endroit, la barre rocheuse s'élève à son maximum sur près de 4 m de haut.

3.3.2. Méthode de fouille

Un nettoyage et un ramassage des vestiges en surface par mètre carré furent effectués avant toute autre opération. Afin de préciser la puissance du remplissage et l'extension des couches, deux tranchées perpendiculaires d'1 m de large (travées H et 18) furent fouillées en partant du sondage effectué en 1990.

Au sud, les niveaux archéologiques s'arrêtent sensiblement à l'aplomb de l'auvent (limite des bandes K/L). La surface comprise entre les deux abris a été, par la suite, dégagée à la pelle mécanique par passes successives de 5 à 10 cm (fig. 6) jusqu'au substrat rocheux. Mis à part 3 ou 4 fragments de tegulae et d'amphores en surface, aucun vestige n'a été repéré dans cette zone, archéologiquement stérile, composée de sable et de blocs dolomitiques.

La tranchée est-ouest (bande H) nous a permis une meilleure lecture de la stratigraphie. Nous avons été amenés à réviser la numérotation des couches adoptée à l'occasion du sondage (H.I. 18) qui s'est avérée peu représentative du remplissage.

Au total, nous avons fouillé une surface de près de 30 m².

3.3.3. Description et étude du remplissage (fig. 42 et 43)

Nous retrouvons les mêmes sédiments que dans l'abri n° 1, composés de sables et de blocs dolomitiques. Au sud-ouest, sur environ 3 m², la paroi forme une sorte de banquette (carrés

Fig. 42 – Abri n° 2 – Coupe sagittale 20 □ 19.

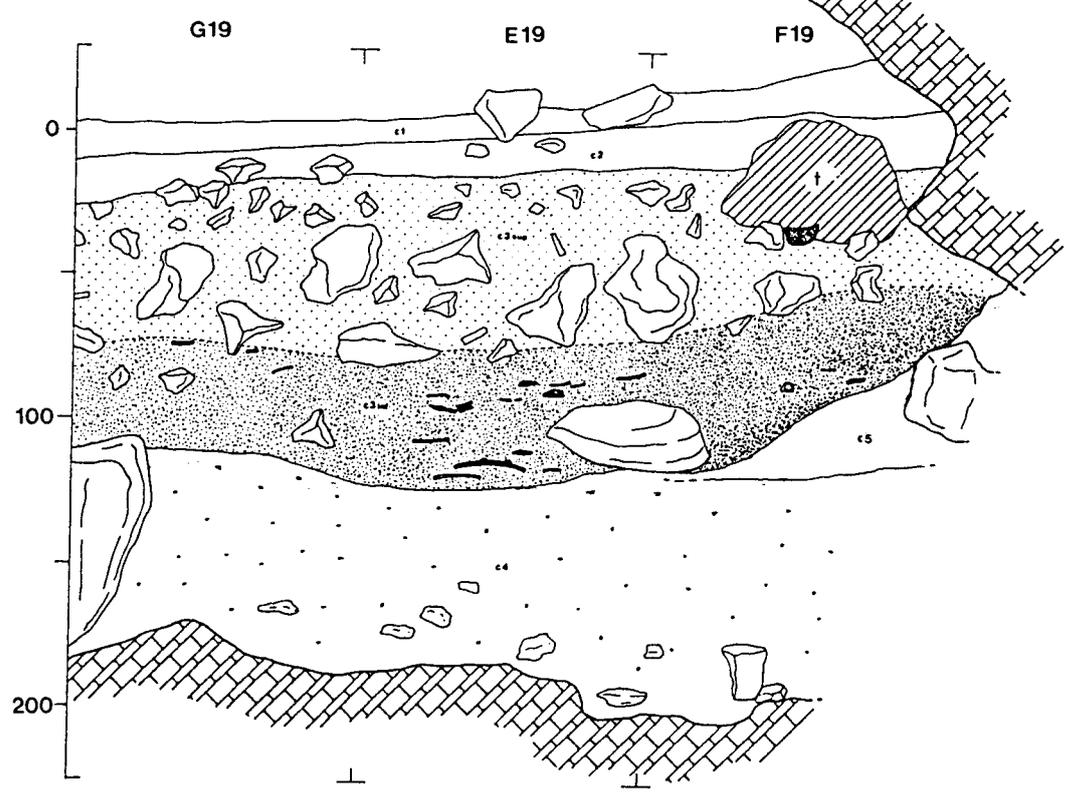
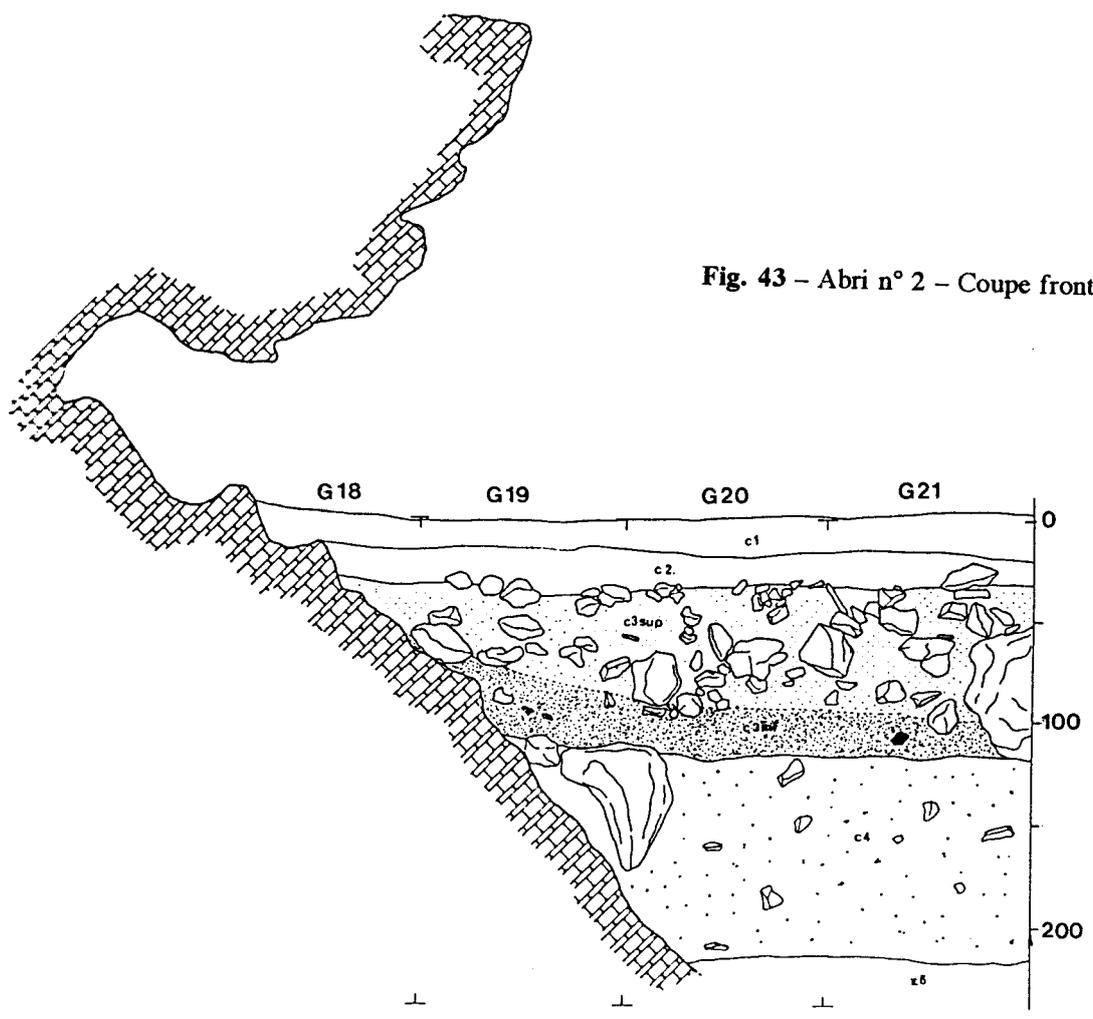


Fig. 43 – Abri n° 2 – Coupe frontale H □ G.



I.K.17-18). Elle présente ensuite, sur toute sa longueur, un fort pendage de 45° vers l'est. L'épaisseur des sédiments augmente rapidement, passant de 0,50 m à plus de 2,00 m.

On note la succession de six couches, dont une subdivisée en deux horizons.

◆ *Couche 1*

La couche 1 constitue la couche de surface, de 10 à 40 cm, d'épaisseur entièrement remaniée par les animaux fouisseurs. Elle est composée de sables gris-clair très fins et très meubles, mêlés à de nombreux débris végétaux (mousses, feuilles, brindilles, noisettes, etc.). Des restes de litières ont été remarqués dans le fond de l'abri, en F.19.

Les vestiges récoltés par mètre carré comprennent des restes de faunes récentes (lapins, rongeurs), de rares tessons de céramiques historiques et chalcolithiques, et des fragments d'os humains portant de nombreuses traces de rongeurs.

Un décompte effectué sur les restes humains (partie distale d'humérus) nous a fourni un minimum de 4 individus adultes, dont un très robuste, et un individu plus jeune d'âge indéterminé.

◆ *Couche 2*

La couche 2 se distingue de la c1 par une compaction plus importante et renferme de nombreux petits granules de dolomie de l'ordre du demi-centimètre ainsi que quelques charbons. Quelques lentilles plus sombres ont été repérées à la base.

Dans les carrés I.K.17-18, la c2 repose directement sur la paroi. D'une épaisseur de 20 à 30 cm, elle est également bouleversée par de nombreux terriers anciens ou actuels.

Elle a livré des ossements humains épars, essentiellement dans les carrés situés le long de la paroi (bande 18) et sur la banquette (carrés I.K.17-18). Il s'agit principalement de fragments crâniens et d'os longs. Ces restes humains ont été étudiés avec ceux de la couche 3, car nous avons plusieurs raisons de penser qu'il s'agit d'un même ensemble sépulcral (*cf.* couche 3inf.).

De très rares tessons de céramiques historiques et chalcolithiques étaient mêlés à ces ossements.

Parmi les vestiges faunistiques, on notera une hémi-mandibule et un métapode d'ovidé, ainsi que des restes de faunes plus récentes (lapins, renard).

◆ *Couche 3*

La couche 3 a été subdivisée en deux horizons : les couches 3sup. et 3inf.

◇ *Couche 3 sup.*

Le premier horizon (c3sup.) résulte, comme la couche 3 de l'abri n° 1, d'une succession d'effondrements partiels du plafond de l'abri. Elle est par conséquent constituée d'un amas de blocs de calcaires dolomitiques, aux dimensions variables (de 0,10 à plus d'1 m), noyés dans un sédiment sablonneux gris-brun. De 30 à 50 cm contre la paroi, elle s'épaissit nettement vers

18

19

20

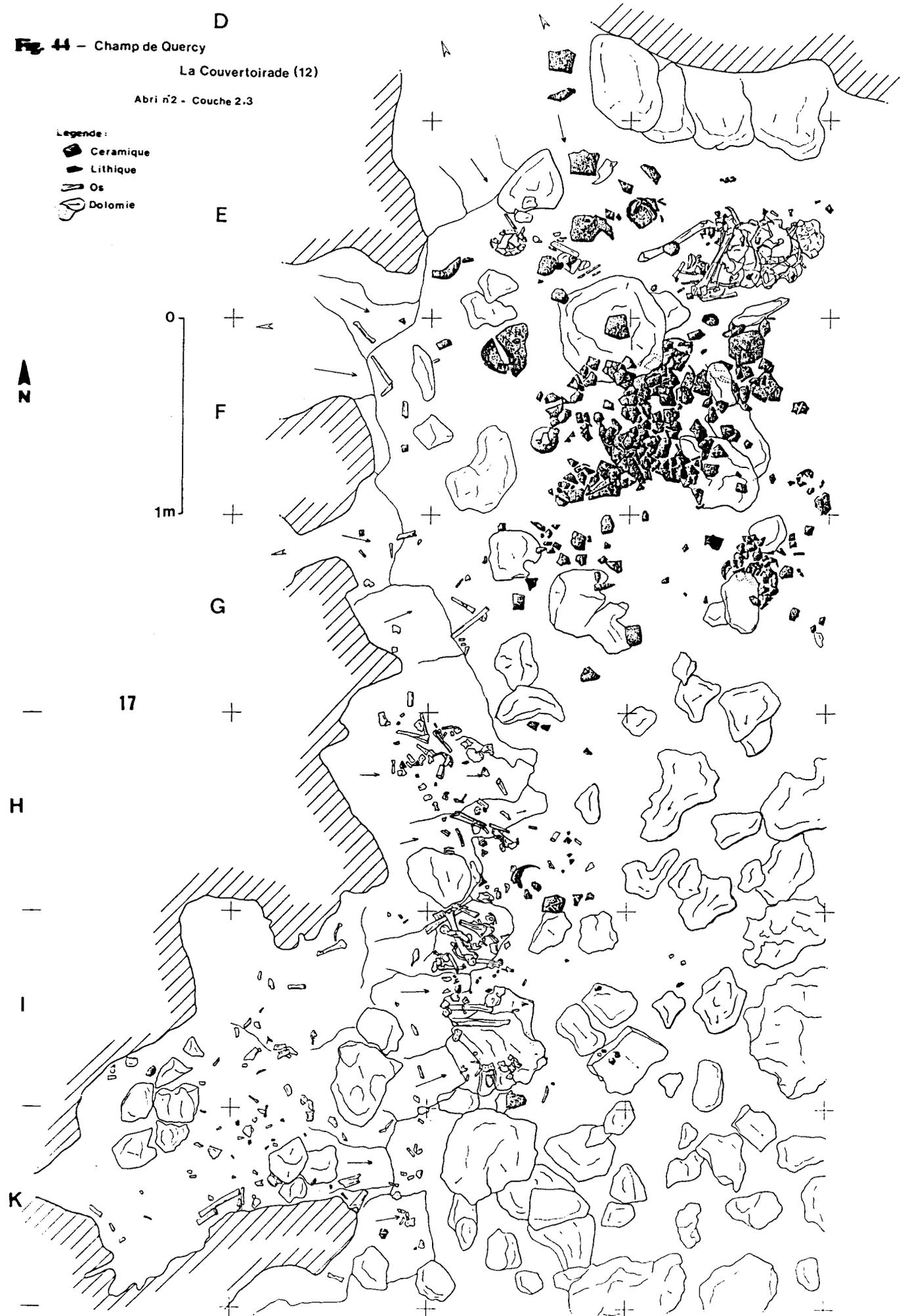
Fig. 44 - Champ de Quercy

La Couvertoirade (12)

Abri n°2 - Couche 2.3

Legende :

-  Ceramique
-  Lithique
-  Os
-  Dolomie



l'est (60 à 70 cm). Ce niveau d'effondrement(s) constitue une véritable couverture du niveau sépulcral sous-jacent.

Des fragments de céramiques et un vase quasi-complet (fig. 63, n° 13) brisé sur place ont été retrouvés dans ce niveau au contact de la paroi. Les autres secteurs étaient vierges de tout document archéologique.

Ce matériel est contemporain du dépôt sépulcral de la c3inf., très certainement déposé à l'origine sur les parois (fig. 59). Par ailleurs, des collages ont été effectués avec des tessons de la c3inf.

En conséquence, ce matériel sera traité avec le reste du dépôt sépulcral de la c3inf.

◊ *Couche 3 inf.*

Le deuxième horizon (c3inf.) est constitué d'un sédiment sablonneux gris-brun semblable à celui de la c3sup. renfermant à la base quelques charbons épars de petite taille. On retrouve également des blocs mais de taille plus réduite et, surtout, en quantité moins importante.

Cette couche est un niveau sépulcral attribuable au Chalcolithique. Elle s'étend sur une surface d'environ 8 m² et renferme des vestiges sur une épaisseur très variable suivant les secteurs (de 10 à 50 cm).

La base de la c3inf. accuse un pendage général ouest-est. La partie sommitale présente un double pendage ouest-est et nord-sud.

• Les vestiges humains

Dans les descriptions qui vont suivre, nous orienterons volontairement l'abri, pour plus de commodité, suivant l'axe nord-sud, la paroi nord constituant le fond de l'abri.

Dans la première moitié de l'abri (carrés H.18-19 et I.19), les vestiges humains conservés étaient disposés en moyenne selon la pente de la paroi (fig. 46, 48 et 49), plaqués en quelque sorte directement sur celle-ci par les blocs de la c3sup., un mince lit de sédiments (5 à 10 cm) s'interposant entre les deux.

Les restes humains sont peu nombreux et très altérés par les radicelles (nombreuses traces vermiculaires) et les agents chimiques du sol, réduits le plus souvent aux parties les plus compactes de l'os.

Toutes les zones anatomiques sont plus ou moins représentées mais plus de 50 % des restes osseux sont constitués de fragments de diaphyses d'os longs. Nous signalerons tout de même la présence de pièces squelettiques très fragiles telles que des os immatures et un os hyoïde. Il nous semble toutefois imprudent de parler d'éléments sous-représentés en raison de l'état général des os qui demeure très mauvais.

Les vestiges humains recueillis appartiennent à un minimum de deux individus adultes d'âge et de sexe indéterminés et à un enfant de 8 à 12 ans (d'après les restes dentaires).

Aucune connexion anatomique stricte n'a été repérée dans ce secteur. Cependant, nous avons pu observer quelques liaisons de deuxième ordre :

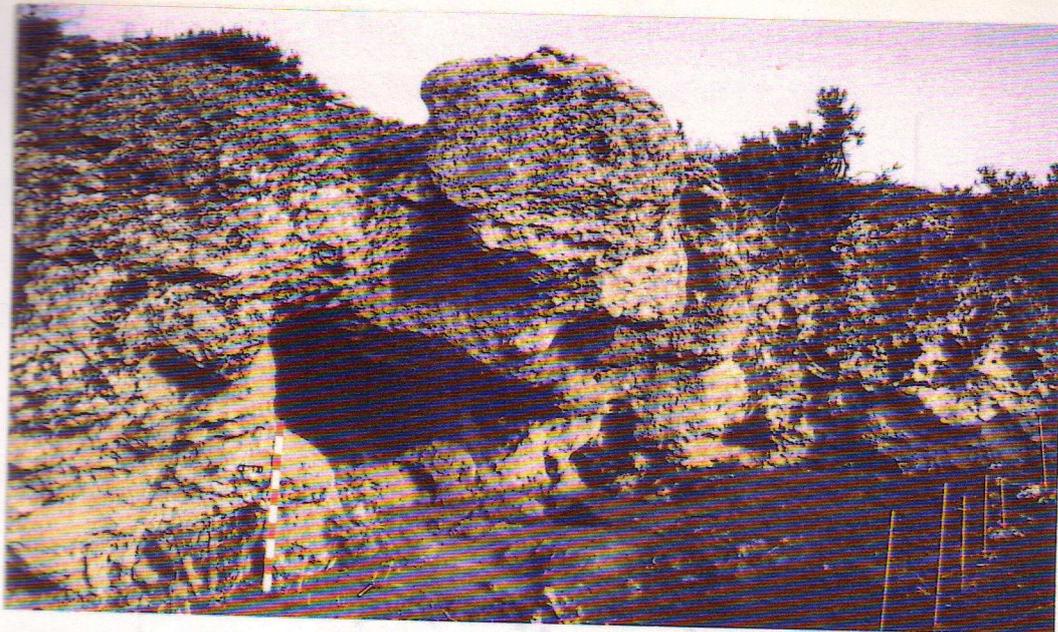


Fig. 45 – Vue de l'abri n° 2, prise en direction du Nord.

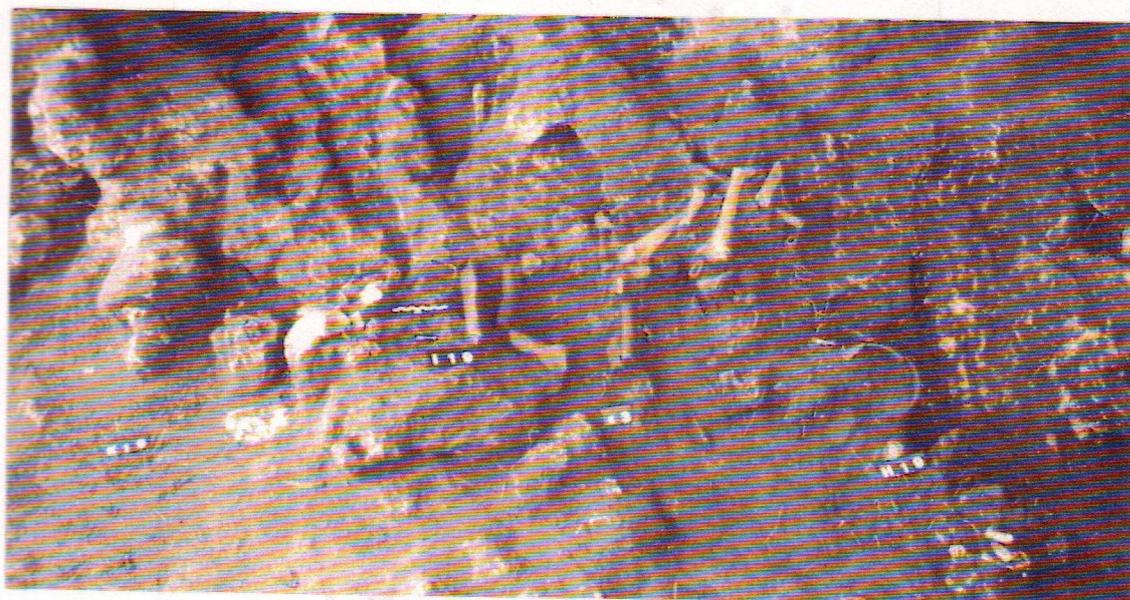


Fig. 46 – Abri n° 2 – Le niveau sépulcral dans la première moitié de l'abri (carrés I.H.19).



Fig. 47 – Abri n° 2 – Le niveau sépulcral vers le fond de l'abri (c3inf.).
En arrière-plan, le « rangement » d'ossements humains.

H19

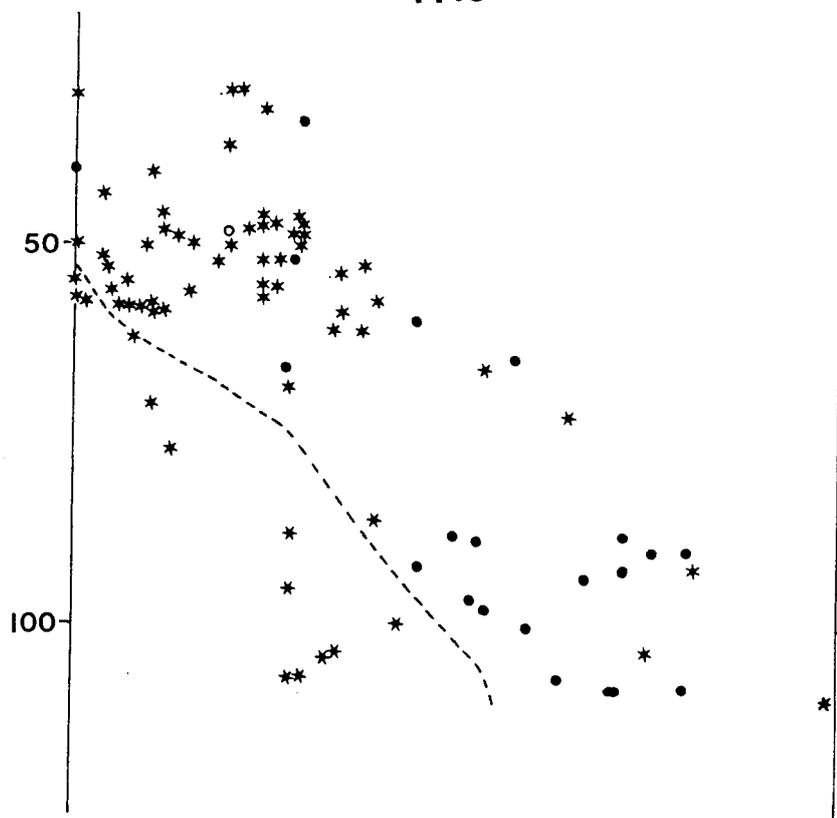


Fig. 48* - Abri n° 2 - Profil des vestiges coordonnés dans la couche 3 en H.19.

I19

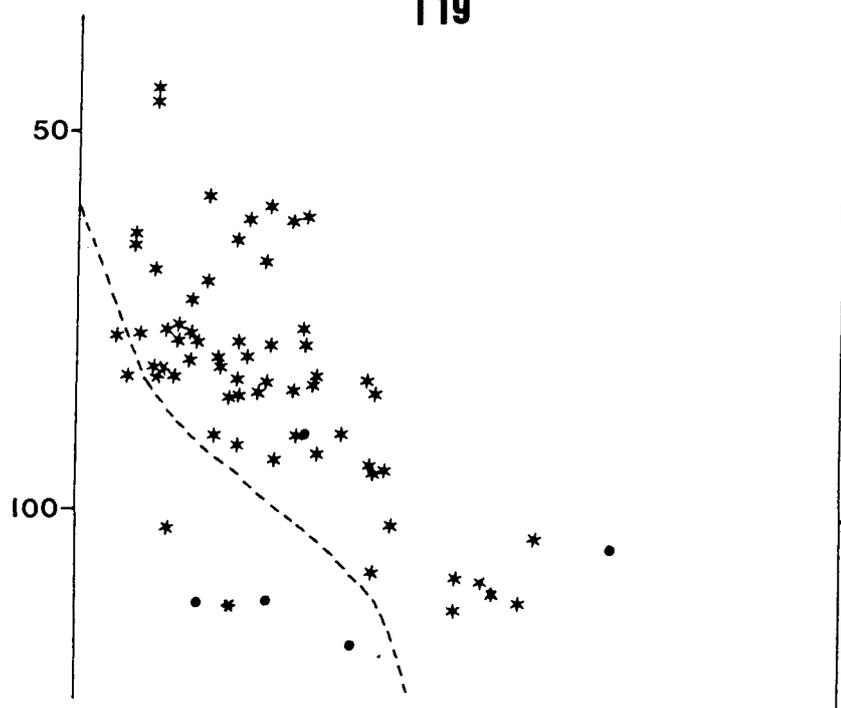


Fig. 49* - Abri n° 2 - Profil des vestiges coordonnés dans la couche 3 en I.19.

* **Légende**

- Pendage moyen de la paroi
- * Os humains
- Céramique
- Lithique

- des liaisons par collage de fragments jointifs ont été pratiquées sur quelques os longs ; on notera tout particulièrement le collage d'un fragment de diaphyse de fémur gauche (H.19-c2-n° 18) avec un autre fragment situé 15 cm plus bas, dans la c3 (H.19-c3-n° 34) ;
- des liaisons par appariement (identification des os pairs d'un même individu). L'effectif étant réduit, nous avons pu en identifier quelques-unes sans un trop grand risque d'erreur, et malgré le mauvais état de conservation des os. Deux diaphyses de tibia (I.19-c3-n° 27 et I.19-c3-n° 50), dont une diaphyse gauche présente un traumatisme important (fracture dans sa partie distale avec déplacement et constitution d'un cal), appartiennent vraisemblablement à un même individu adulte. Il est par ailleurs possible que ces deux éléments soient restés en position relative anatomique (compatible avec l'anatomie). Adossés contre la paroi (fig. 46), ils présentaient la même orientation, face antérieure et partie distale vers le bas.

Nous avons également identifié les calcanéums (H.19-c2-n° 56 et I.19-c3-n° 48) d'un même individu, espacés de 60 cm et provenant de deux niveaux différents (c2 et c3) sur plus de 30 cm d'épaisseur.

Toutes ces observations vont en faveur de l'hypothèse d'un même ensemble sépulcral. Une étude plus approfondie permettrait peut-être de trouver d'autres liaisons entre ces différents niveaux, voire avec les restes humains de la couche 1.

Les données actuelles restent aléatoires et trop insuffisantes pour préciser quels étaient les caractères des dépôts initiaux (position des corps à l'origine, etc.). D'un autre côté, rien n'indique avec certitude s'il s'agit de sépultures primaires.

Une constatation s'impose cependant : il ne s'agit apparemment pas de véritables inhumations. L'amplitude des déplacements subis par des fragments d'os jointifs laisse entrevoir un abandon en surface des restes humains, disposés peut-être à l'origine sur la banquette (I.K.17-18) et/ou contre la paroi (H.I.19).

Un vase presque complet (fig. 62, n° 11), légèrement couché vers le sud-est, et des fragments de deux autres (fig. 63, n° 15) étaient associés à ces restes humains dans le carré H.19.

Dans les carrés G.18 et F.18, seuls quelques fragments de diaphyses d'os longs isolés ont été découverts au contact de la paroi.

Vers le fond de l'abri, le crâne complet d'un jeune enfant (8 à 10 cm) et des fragments de deux autres étaient situés au voisinage de la paroi (carré E.19) associés à du mobilier céramique (fig. 44). Ces vestiges se trouvaient assez haut dans la couche. Dans ce même secteur, nous avons retrouvé quelques restes osseux d'un péri-natal (une scapula, une diaphyse de tibia, un héli-arc neural et un corps vertébral).

Plus à l'ouest, toujours au voisinage de la paroi mais à la base de la couche, nous avons rencontré un amas d'ossements humains (carré E.20) comprenant des restes d'un adulte (de moins de 30 ans) de sexe indéterminé et de deux sujets plus jeunes, d'âge et de sexe indéterminés (fig. 44 et 47).

Aucune connexion anatomique n'a été décelée. Mais cet amoncellement d'os apparemment chaotique comporte d'indiscutables indices de rangement d'origine anthropique. Trois crânes ont été alignés et reposaient en partie sur des os longs rassemblés en faisceaux (fig. 50).

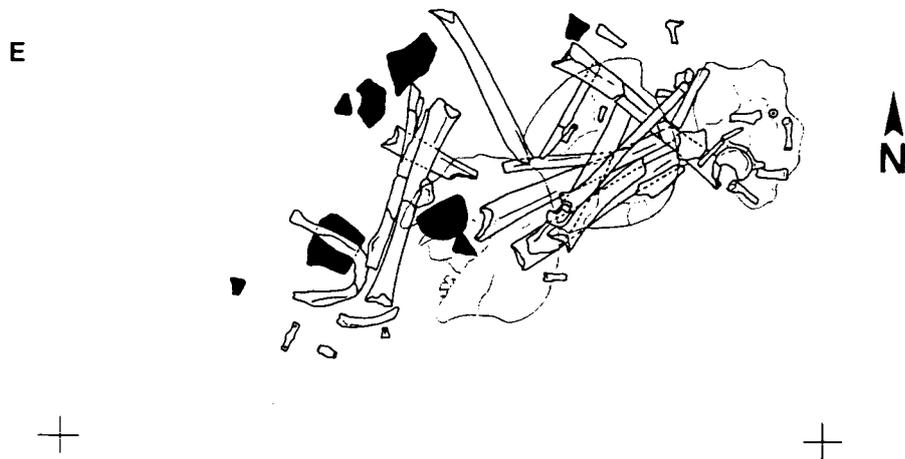


Fig. 50 – Abri n° 2 – Relevé des ossements humains dans le carré E.20 :
 « Trois crânes alignés reposent en partie sur des os longs rassemblés en faisceaux. »

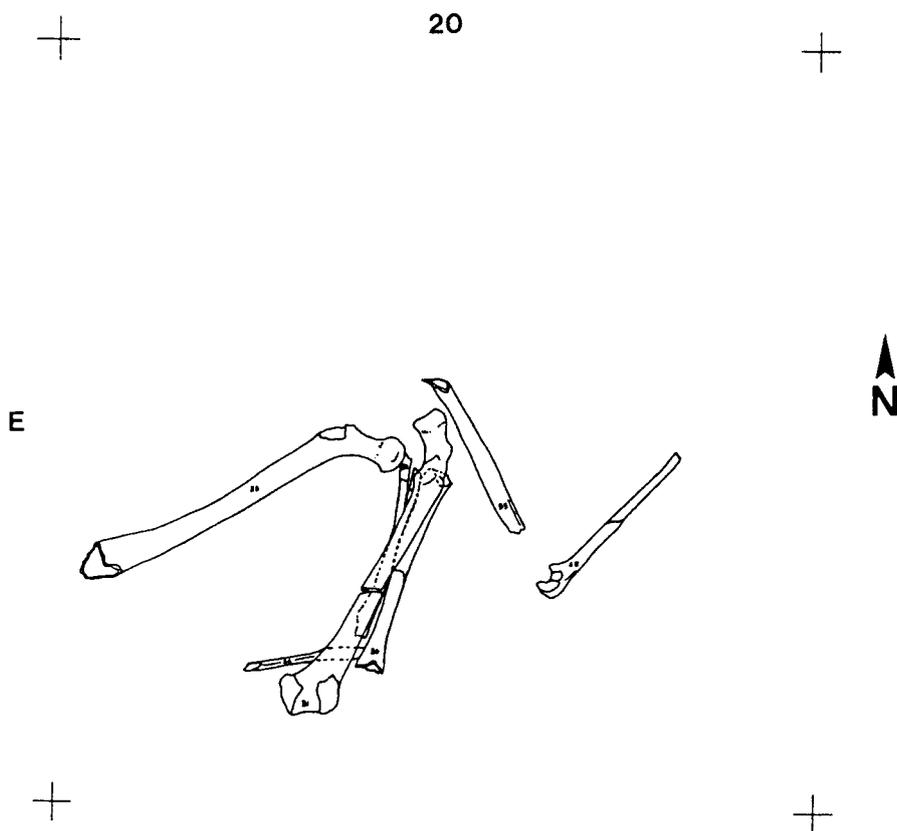


Fig. 51 – Abri n° 2 – Relevé des ossements appartenant à un même individu adulte dans le carré E.20.

Par ailleurs, ce rangement est très limité et occupe une faible surface d'environ 0,50 m² (1,00 x 0,50 m) sur une épaisseur de 20 cm en moyenne, ce qui peut faire penser à l'existence d'un contenant en matière périssable (coffrage en bois, sac, etc.).

Cet ensemble comprenait également d'autres pièces du squelette (éléments du rachis, des ceintures scapulaires et pelviennes, des pieds et des mains) mais, là encore, en raison d'une très mauvaise conservation, la quantification des diverses pièces squelettiques s'avère délicate.

Les restes du sujet adulte (fig. 51) semblent cependant mieux conservés que ceux des deux autres plus jeunes (conservation différentielle ?).

Aucune liaison n'a pu être identifiée entre cet ensemble et les autres restes funéraires situés le long de la paroi (travées 18 et 19).

En conclusion, il apparaît ici peu probable, voire impossible, de préciser les caractères des dépôts initiaux et l'hypothèse d'éventuelles sépultures secondaires (dépôt de cadavre successivement en deux endroits différents) ne peut être complètement exclue. Enfin, devant ce « rangement » (carrés F.19-20), un mobilier important, exclusivement céramique, a été mis au jour (fig. 47 et 65)

- Le mobilier céramique

Le mobilier céramique associé est exceptionnellement abondant. Nous avons évalué à près d'une cinquantaine le nombre de vases représentés (entre 45 et 50).

D'un point de vue purement statistique, on obtient une moyenne assez élevée de 5 vases par individu (c2 + c3) et environ 3 si l'on prend en compte les vestiges humains de la c1, pour un nombre maximum d'une quinzaine d'individus.

Les tessons sont peu fragmentés et présentent des cassures franches. De nombreux collages ont pu être effectués. Plus de la moitié des vases sont complets (une dizaine) ou reconstituables graphiquement avec suffisamment de tessons se raccordant pour avoir un demi-profil (fig. 60 et 63).

Une grande partie de ce mobilier, soit plus d'une quinzaine de vases, était concentrée sur une surface d'environ 4 m² au voisinage du dépôt d'ossements (carrés F.G.19-20) (fig. 44).

Il est indubitable que, dans la plupart des cas, ces vases ont été brisés sur place. À cet égard l'exemple du vase D (fig. 54 et 55) est très significatif. Le plan de répartition des tessons jointifs composant ce vase montre une très nette concentration. Seul un tesson de petite taille a subi un déplacement plus important, vraisemblablement dû à l'action d'animaux. Pour le vase B (fig. 52 et 53), des collages éloignés ont été effectués mais une zone de plus grande concentration est toutefois perceptible.

Par ailleurs, les sommets engendrés par des faisceaux longs représentent des tessons de petite taille et cette dispersion peut également résulter de la circulation d'animaux.

Certains profils (fig. 56 à 58) laissent apparaître une hétérogénéité dans la répartition des vestiges et on est en droit de se demander s'il n'existe pas différents niveaux. Cependant, plusieurs liaisons par collage ont pu être établies entre ces « différents niveaux ». Par exemple, les fragments du vase C (fig. 55) se répartissent entre les altitudes 48 et 83 cm, soit sur

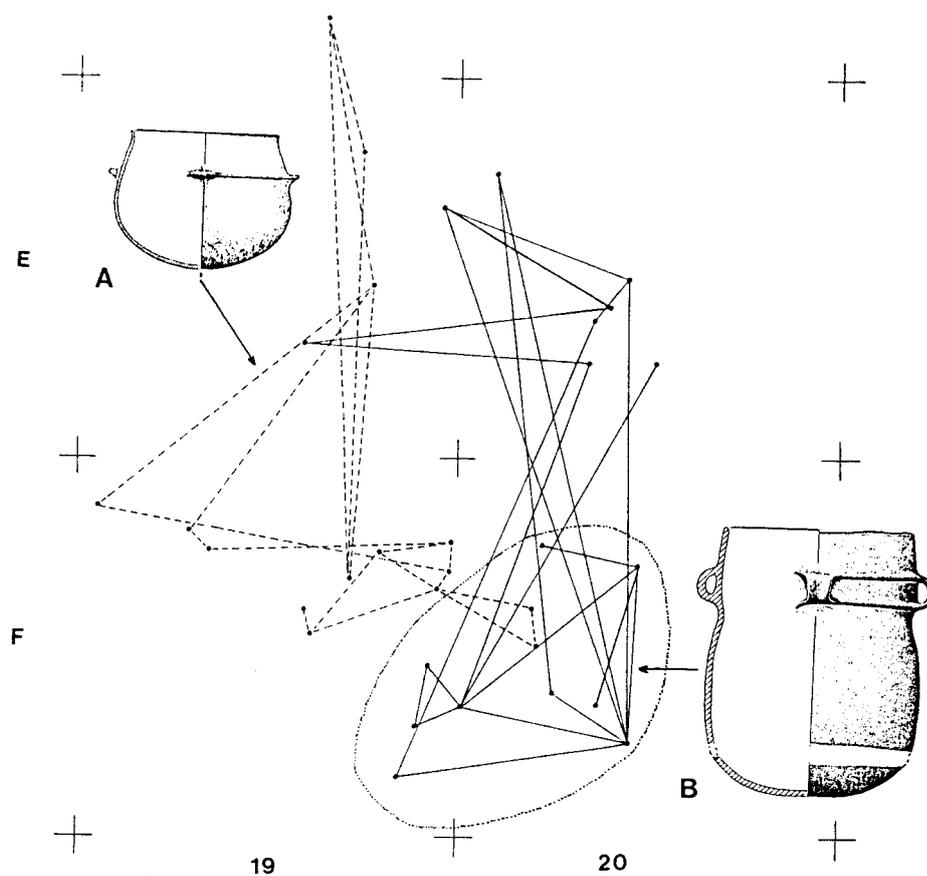


Fig. 52 - Abri n° 2
Schéma des liaisons par collages des vases A (fig. 61, n° 2) et B (fig. 60) - plan horizontal.
Zone de plus grand concentration de documents.

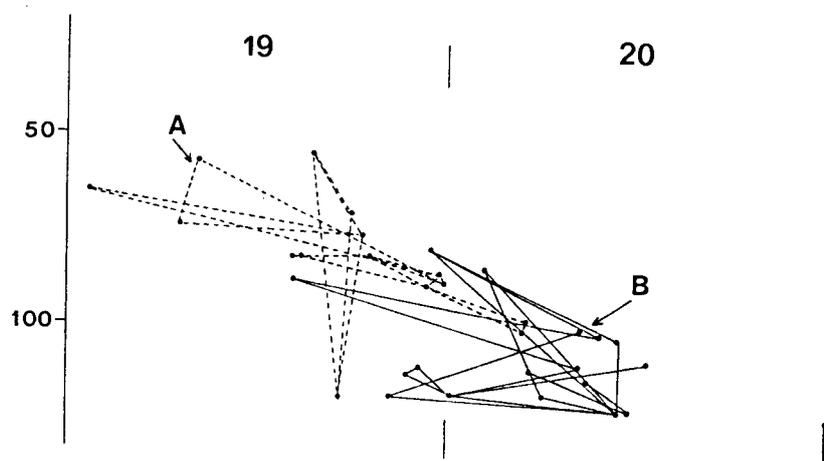


Fig. 53 - Abri n° 2
Schéma des liaisons par collages des vases A (fig. 61, n° 2) et B (fig. 60) - plan vertical.

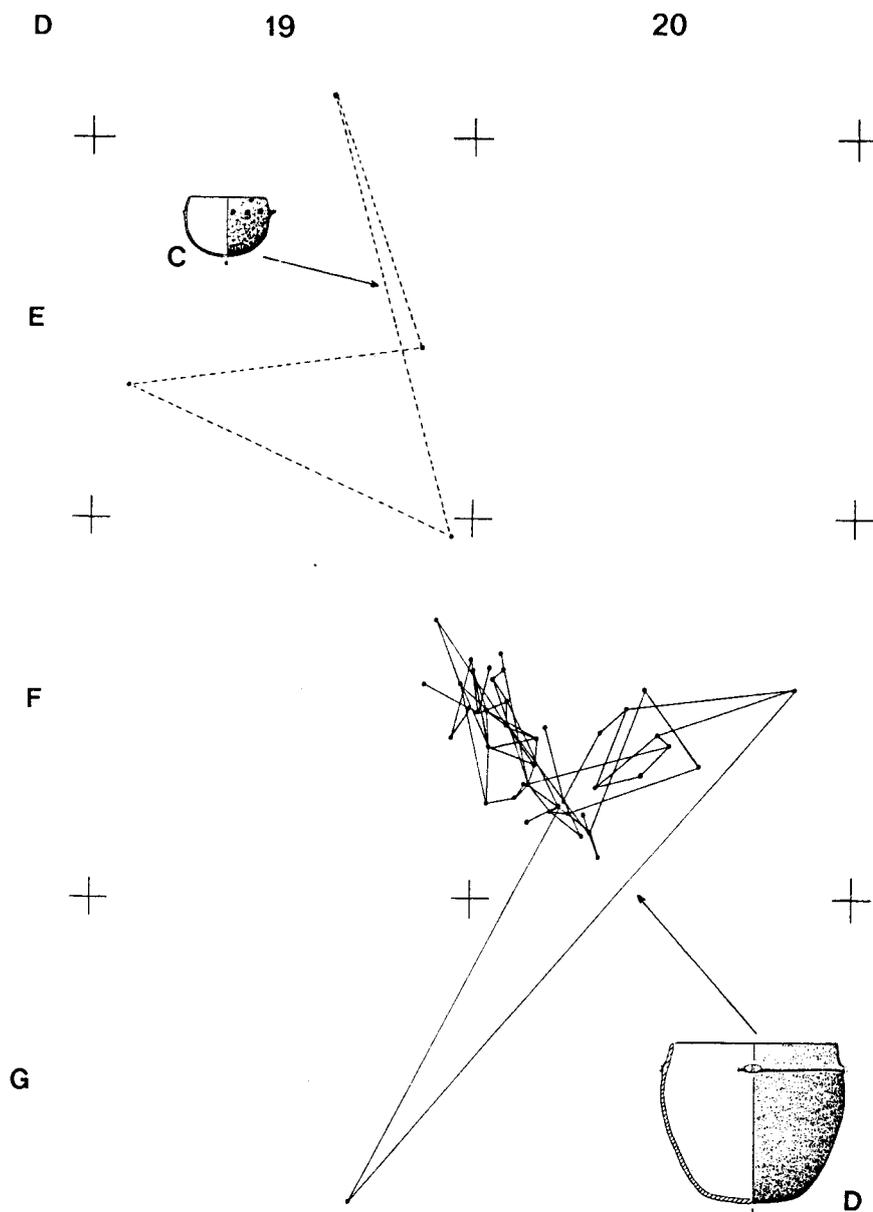


Fig. 54 – Abri n° 2
Schéma des liaisons par collages des vases C (fig. 63, n° 8) et D (fig. 61, n° 1) – plan horizontal.

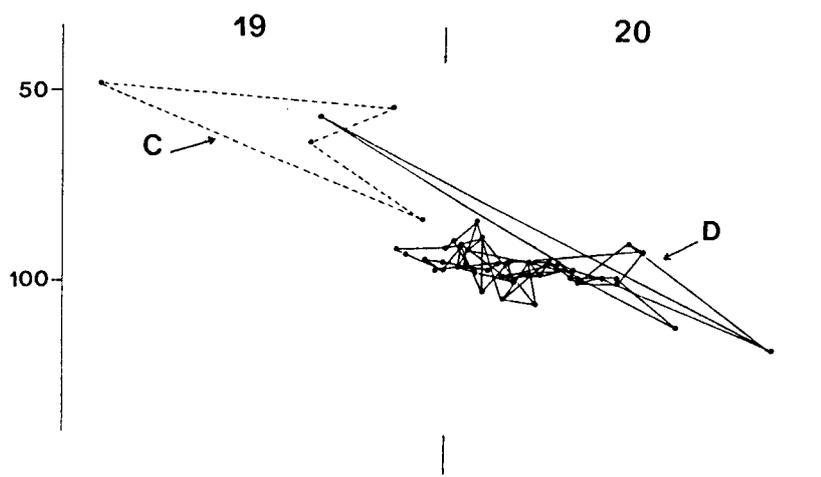


Fig. 55 – Abri n° 2
Schéma des liaisons par collages des vases C (fig. 63, n° 8) et D (fig. 61, n° 1) – plan vertical.

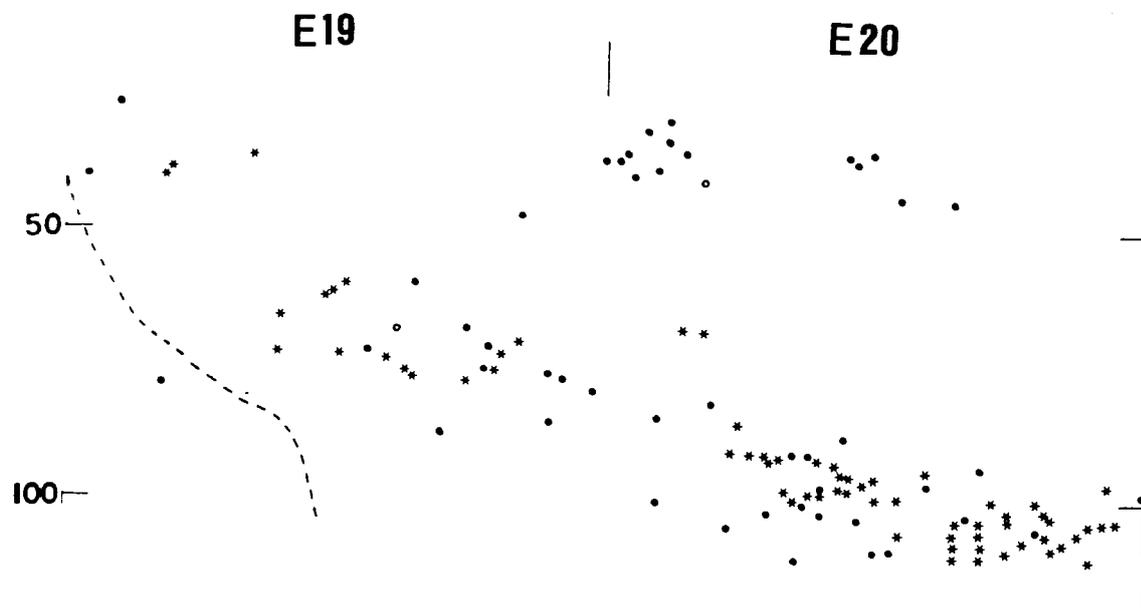


Fig. 56* - Abri n° 2 - Profil des vestiges coordonnés dans la couche 3 en E.19-20.

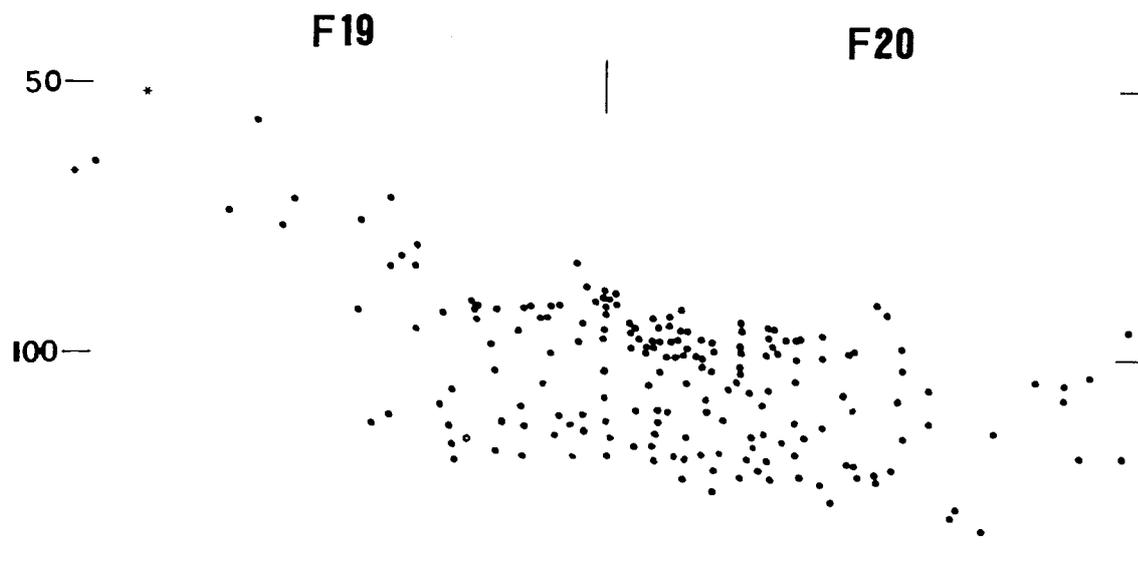


Fig. 57* - Abri n° 2 - Profil des vestiges coordonnés dans la couche 3 en F.19-20.

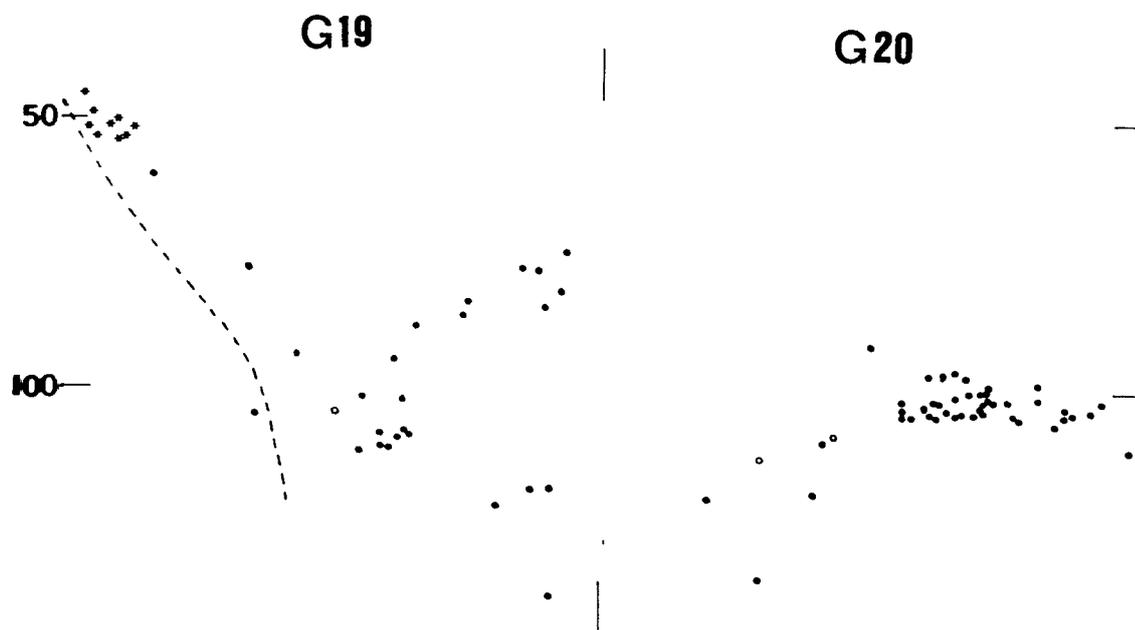
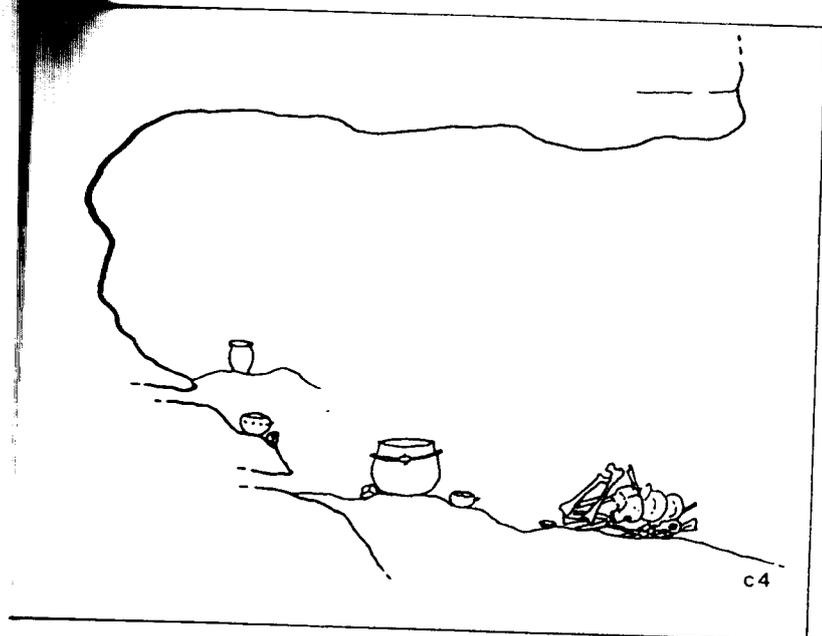
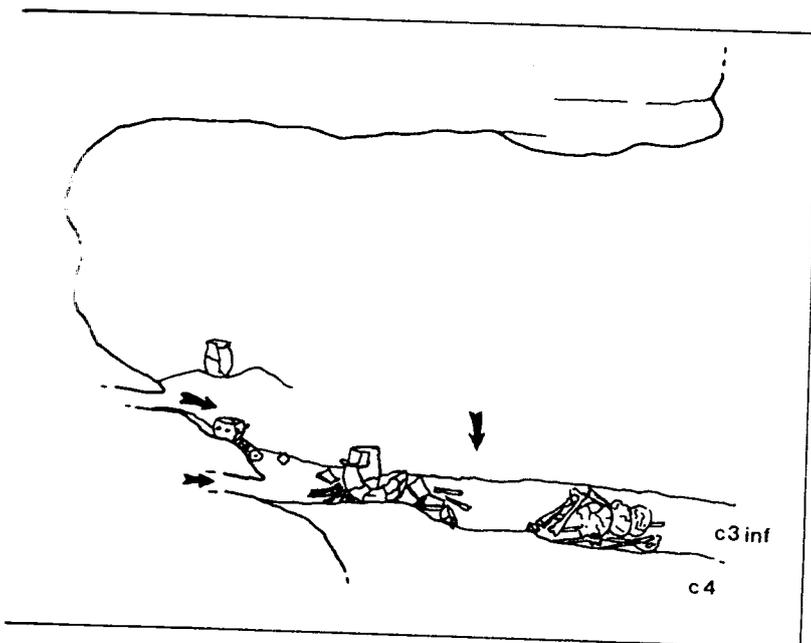


Fig. 58* - Abri n° 2 - Profil des vestiges coordonnés dans la couche 3 en G.19-20.



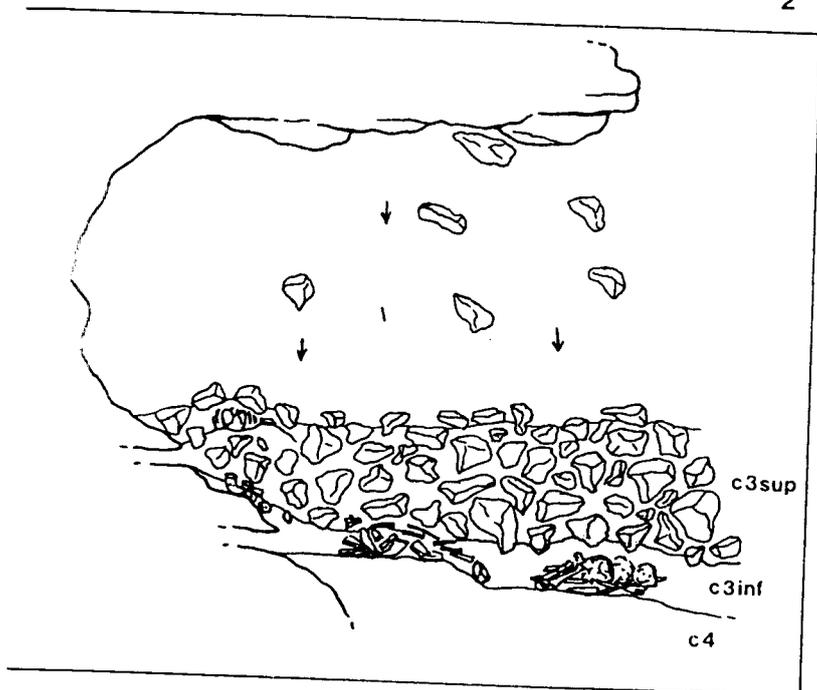
1

Des vases sont déposés au voisinage des ossements sur le sol naturel (c4) et le long de la paroi de l'abri.



2

Les vestiges restés à l'air libre se désagrègent peu à peu (par exemple sous l'action du gel). Quelques tessons de vases situés sur la paroi tombent sur le sol (c4) se mêlant aux autres. Un dépôt sablonneux (c3inf.) recouvre ensuite progressivement les vestiges les plus bas, partiellement ou intégralement.



3

Des effondrements successifs se produisent (c3sup.) scellant peu à peu le niveau sépulcral et le mobilier situé plus haut. Ces derniers se retrouvent noyés dans la masse des blocs. Les sédiments continuent à se déposer et finissent par combler les vides existants entre les blocs.

Fig. 59 – Abri n° 2 – Essai de reconstitution sommaire et partielle de la mise en place des différents niveaux.

35 cm de puissance maximum. Le point le plus haut (côte 48) correspond à la moitié de ce vase, retrouvée contre la paroi bloquée par les blocs de la c3sup. Les tessons du vase A (fig. 53) se répartissent entre 55 et 118 cm, soit sur plus de 60 cm de puissance maximum. La répartition (fig. 52) et les côtes des tessons montrent que ce vase s'est brisé progressivement selon l'axe nord-sud puis ouest-est. Les fragments pointés entre 50 et 70 cm sont de grande dimension (entre 15 et 20 cm et parfois plus) et appartiennent essentiellement au fond du vase mais également au bord et à la panse.

Au vu de ces observations, on doit donc admettre que du mobilier était également disposé le long des parois (fig. 58).

Enfin, dans le carré F.19, nous avons découvert un vase entier reposant à l'envers (fig. 65). Il est possible que, posé sur la paroi, il ait roulé jusqu'à l'endroit où il a été trouvé mais il peut s'agir d'un dépôt intentionnel. D'autres vases brisés mais complets (tessons en connexion) ont été découverts dans cette même position, notamment en F.G.20.

Caractères techniques

Les céramiques sont en général bien cuites. Les couleurs sont variées et souvent sur une même surface, évoluant du rouge au noir.

Le dégraissant, souvent visible, est toujours à base de calcite broyée et donne parfois un aspect vacuolé aux surfaces. Un vase (fig. 63, n° 1) contient également des débris végétaux.

Le traitement des surfaces, bien que soigné, n'est jamais très poussé (lustrage, polissage). Le lissage s'opère indifféremment sur les deux faces.

L'épaisseur des pâtes est variable, plus importante sur les grands vases (fig. 60 et 61), mais également sur certains récipients de moindre capacité (fig. 62, n° 7 ; fig. 63, n° 13). Peu de vases présentent des parois fines (fig. 63, n° 5 et 15).

Enfin, nous signalerons ici un vase qui porte une série de trous de réparation (fig. 60), ce qui implique l'apport de mobilier usagé.

Les formes

Les vases les plus communs (plus de 90 % du mobilier céramique) ont une forme simple dérivée de la sphère, plus rarement du cylindre. Il s'agit principalement de bols sphéroïdaux à fond rond. Leur diamètre à l'ouverture excède rarement 15 cm (fig. 39). Les bords sont le plus souvent droits (fig. 62, n° 1 à 4 et 9 ; fig. 63, n° 3, 5 et 6) ou légèrement rentrants (fig. 62, n° 5, 6, 8 et 11 à 13 ; fig. 63, n° 1 et 8 à 11). La lèvre est parfois éversée mais faiblement (fig. 62, n° 14 ; fig. 63, n° 2, 4 et 7).

Trois grands vases accompagnent cette céramique : un grande jarre cylindrique dont la capacité atteint 70 l, une jarre pansue à fond aplati et une marmite sphéroïdale à bord éversé.

Associé à ce lot de céramique, on note également la présence de formes peu communes :

- un vase haut à fond plat et large et col rétréci (fig. 63, n° 13),
- un autre fond plat appartenant à un petit vase (fig. 63, n° 12),
- un fragment de petit vase à carène adoucie (fig. 63, n° 7),

– une jatte à panse renflée (fig. 63, n° 15).

Les moyens de préhension

Les vases sphéroïdaux complets sont systématiquement munis d'un seul élément de préhension. Il s'agit essentiellement de languettes simples aux dimensions très variées (fig. 62, n° 2, 4-8, 11, 13 ; fig. 63, n° 1, 5, 9-10), plus rarement bi ou trilobées (fig. 62, n° 9 et 12 ; fig. 63, n° 8). Elles sont généralement fixées sur le tiers supérieur du vase.

Un fragment de bord est muni de deux boutons coniques jumelés (fig. 62, n° 15) et un autre possède une petite languette appliquée verticalement (fig. 63, n° 4).

On trouve aussi une petite anse en boudin (fig. 63, n° 3).

Sur les grands vases, les préhensions sont au nombre de 4 et disposées symétriquement. Deux vases comportent des languettes perforées (fig. 61) et la grande jarre est munie d'anses en ruban (fig. 60).

Les décors

Les décors, présents sur une vingtaine de vases, sont assez diversifiés. On trouve principalement des décors en relief, mais également des décors en creux.

– Les décors en relief

À l'exception des 3 grands vases (fig. 60-61), les cordons lisses horizontaux sont peu représentés (fig. 62, n° 15 ; fig. 63, n° 10-11).

Sur un vase, un fin cordon lisse est disposé en chevrons jointifs (fig. 63, n° 15). Un autre porte un cordon décoré en creux (impressions digitales pincées) (fig. 63, n° 9).

Les pastilles au repoussé ne sont pas rares et sont disposées sur deux ou trois lignes horizontales (fig. 63, n° 1-4). Dans ce même registre on notera un fragment de bord orné de deux petites pastilles appliquées (fig. 63, n° 14) et un grand bol sphéroïdal portant une série de boutons coniques (fig. 63, n° 8).

– Les décors en creux

Peu commun, le même type de décor incisé se retrouve sur deux vases. Il est composé de deux lignes de fines et courtes incisions horizontales effectuées sur pâte crue (fig. 63, n° 5-6).

Le décor du vase n° 7 de la fig. 63 associe deux techniques avec une rangée horizontale de fines et courtes incisions verticales et une série d'impressions poinçonnées verticales. Ce décor a été également élaboré sur pâte crue.

Enfin, nous signalerons la présence d'un tesson (fig. 63, n° 16) portant sur sa face externe de très fines incisions qui semblent figurer une série de triangles hachurés. Il est cependant difficile d'insister sur cet élément isolé. D'autre part, l'usure des surfaces ne permet pas de préciser l'état de la pâte au moment de l'incision.

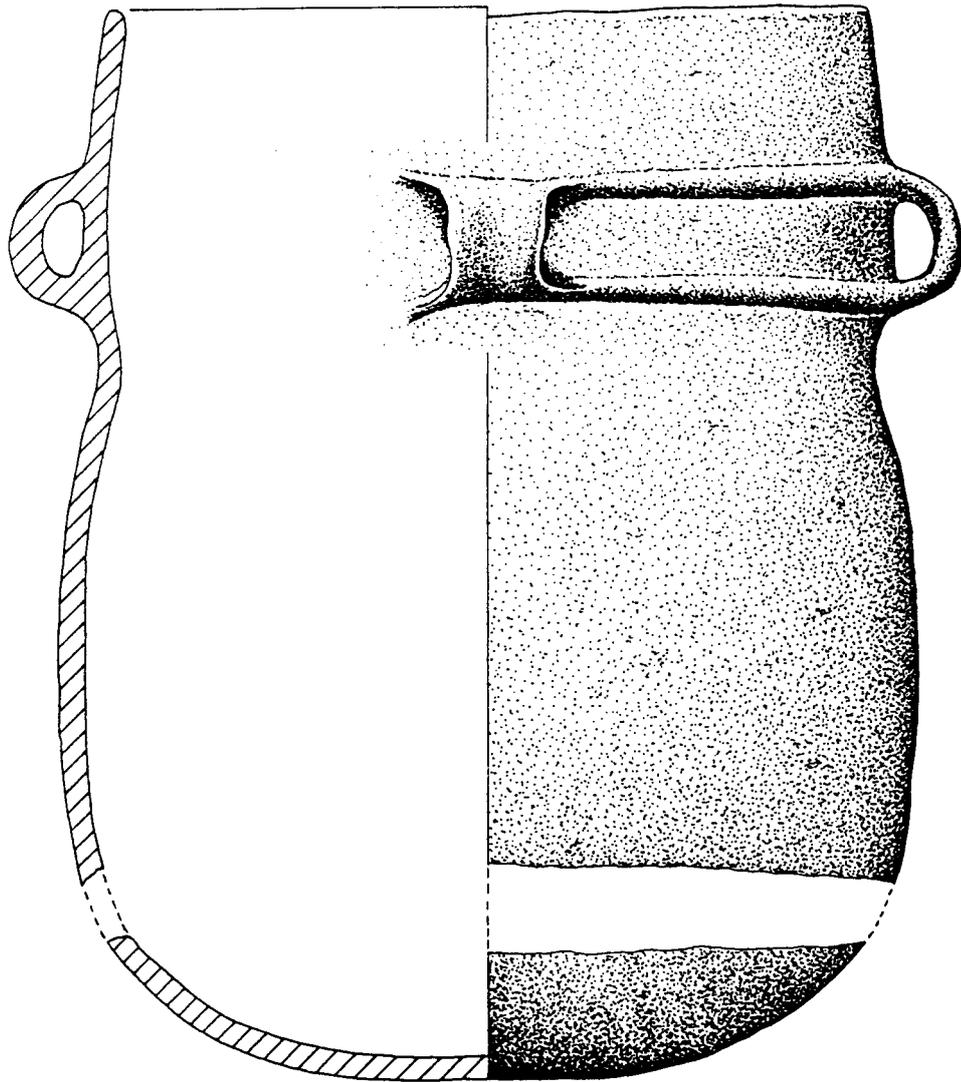


Fig. 60 – Abri n° 2. – Céramique de la couche 3.

Fig. 60 – Champ de Quercy (La Couvertoirade, Aveyron) – Abri n° 2.
Céramique de la couche 3.

- n° 1. Grande jarre de forme cylindrique à col légèrement convergent et profil droit. Fond plano-convexe. La base du col est marquée par un rétrécissement de la panse.
Diamètre bord = 40 cm ; diamètre panse = 45 cm ; hauteur = 55 cm ; capacité = environ 70 l.
Quatre larges anses en ruban (largeur = 4 à 5 cm) sont appliquées à intervalles réguliers sur deux cordons lisses de section triangulaire cerclant le vase à la base du col.
Des fragments non jointifs (non représentés graphiquement) appartenant à ce vase montrent qu'il a été réparé. Des trous ont été perforés du bord jusqu'au fond du vase, de part et d'autre de la fissure ou cassure (quatre séries au moins) afin de la maintenir avec des liens. Ils devaient être par la suite colmatés avec une substance résineuse dont des traces sont visibles. Ces perforations sont coniques, de 0,6 à 0,7 cm de diamètre, effectuées de l'extérieur vers l'intérieur du vase.
Les surfaces, de teinte variable (rouge à noire) présentent de larges auréoles et des écaillements vers le fond du vase. Quelques traces de lissage sont visibles sur la paroi interne au niveau du col.
La pâte, de 12 à 15 mm d'épaisseur, contient un dégraissant calcaire bien calibré.
150 tessons de 2 à 20 cm ont été identifiés comme appartenant à cette jatte, dont un tiers a pu être restauré (panneau représenté) (carrés E.F.19-20-c4).

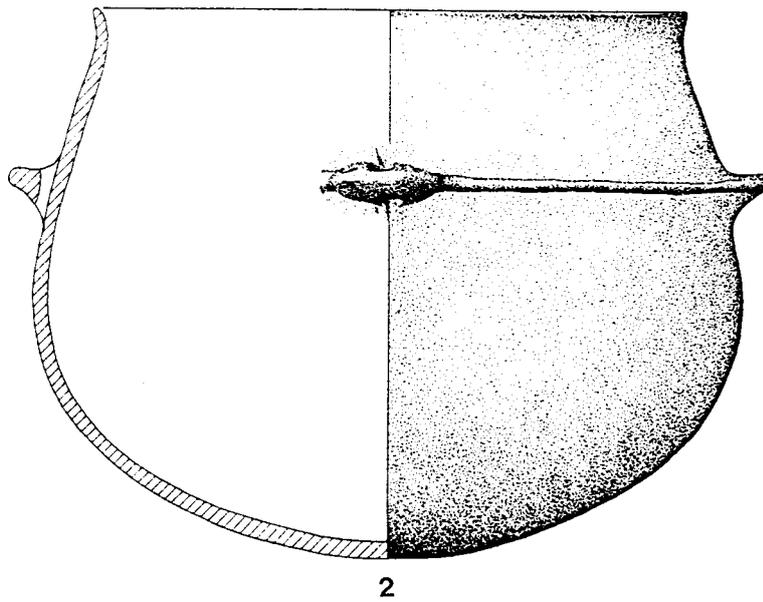
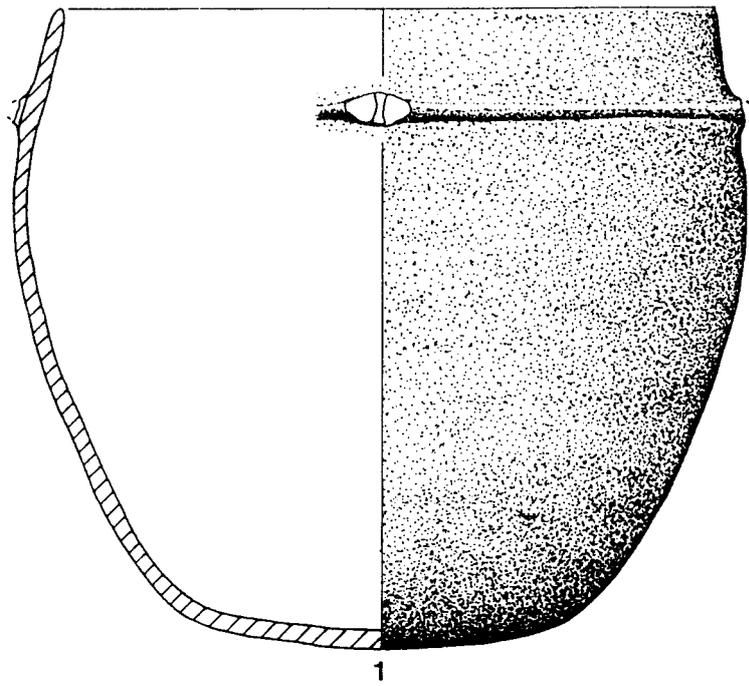


Fig. 61 – Abri n° 2. – Céramique de la couche 3.

Fig. 61 – Champ de Quercy (La Couvertoirade, Aveyron) – Abri n° 2.
Céramiques de la couche 3.

- n° 1. Jarre pansue à col légèrement rétréci. Le fond est plano-convexe.
Diamètre bord = 38 cm ; diamètre panse = 38 cm ; hauteur = 33,6 cm ; capacité = environ 30 l.
La base du col est ornée d'un cordon horizontal de section triangulaire sur lequel sont appliquées, diamétralement opposées, quatre languettes perforées. Celles-ci sont cassées au niveau du collage.
La pâte (10 à 12 mm d'épaisseur) homogène et vacuolaire contient un dégraissant calcaire (calcite broyée) très fin. La surface externe, de couleur rougeâtre, a fait l'objet d'un lissage soigné alors que la paroi interne plus sombre est peu lissée et présente de nombreuses vacuoles.
Une quarantaine de tessons jointifs sur environ 80 d'identifiés ont permis la reconstitution graphique de cette jarre (carrés E.19-20 et G. 19).
- n° 2. Marmite sphéroïdale à col convergent et bord éversé. Le fond est nettement convexe.
Diamètre panse = 37,4 cm ; hauteur = 29 cm ; capacité = environ 25 l.
Elle est décorée d'un unique cordon lisse horizontal appliqué à environ 9 cm du bord. Quatre languettes bien dégagées et perforées verticalement sont situées à intervalles réguliers sur ce cordon. Des traces de liens sont visibles au niveau des perforations sur la panse.
La pâte fine et dure est bien cuite, avec un dégraissant calcaire important et bien calibré (épaisseur = 8 à 10 mm).
Un lissage très soigné a été effectué sur les deux surfaces.
Environ 80 tessons (de 5 à 20 cm) provenant des carrés D.E.F.19 et F.20 appartiennent à ce vase, dont plus de la moitié a pu être reconstitué.

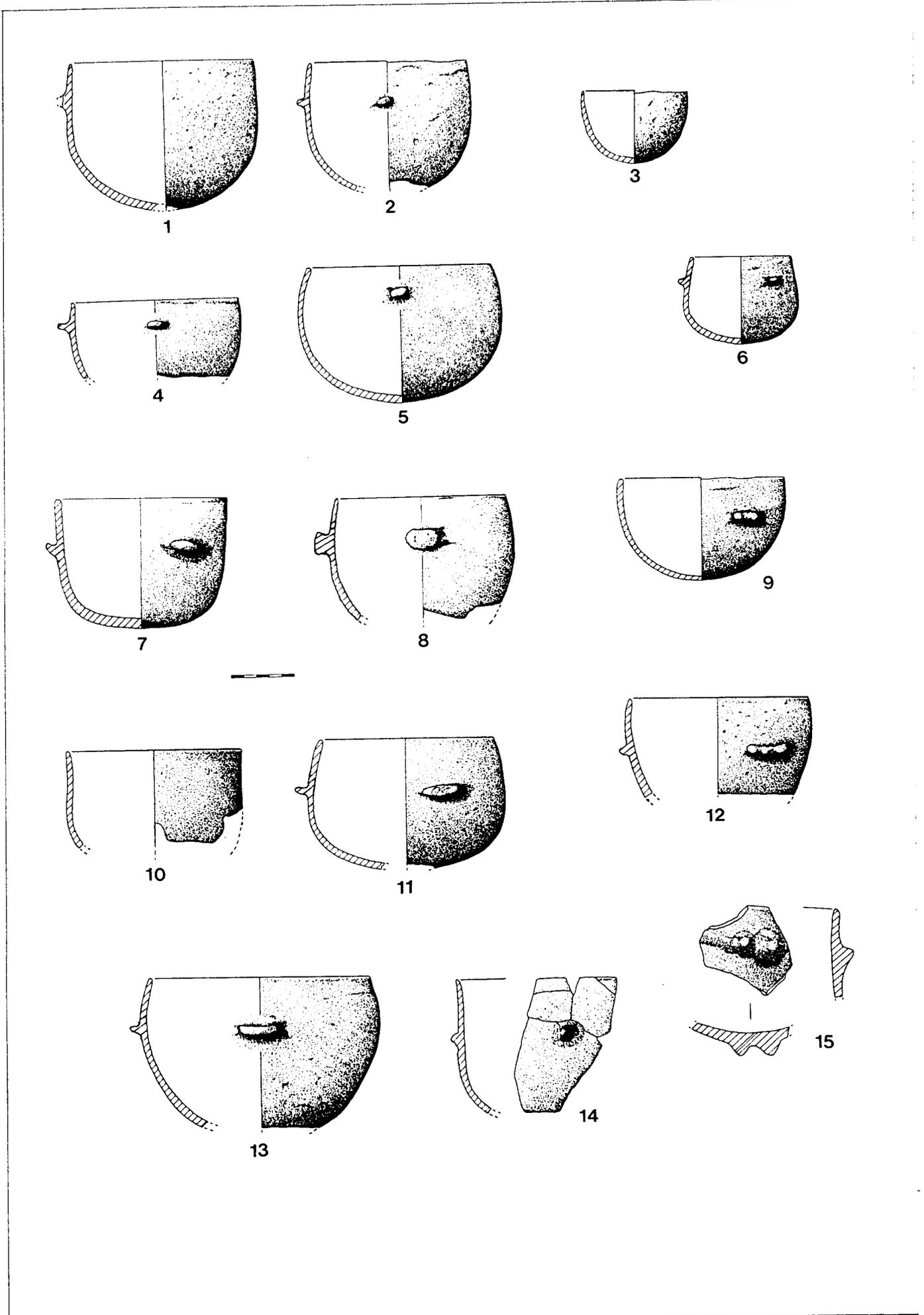


Fig. 62 - Abri n° 2. - Céramique de la couche 3.

Fig. 62 – Champ de Quercy (La Couvertoirade, Aveyron) – Abri n° 2.
Céramiques de la couche 3.

- n° 1. Grand bol sphéroïdal inorné, à bord droit. Le fond est nettement convexe.
Diamètre bord = 14,8 cm ; diamètre panse = 15 cm ; hauteur = 11,7 cm ; l'épaisseur augmente progressivement du bord (3 mm) vers le fond (6 mm).
L'amorce d'une préhension non perforée est visible à 2 cm sous le bord.
Mal cuite, la pâte est friable et laisse apparaître de nombreuses vacuoles. Les surfaces sont bien lissées et des « coups de feu » sont visibles sur la paroi interne. La coloration interne noirâtre est plus homogène.
Ce vase était brisé sur place (F.19-c3-n° 52).
- n° 2. Bol sphéroïdal profond à bord très légèrement rentrant. La lèvre a été aplatie par endroits.
Diamètre bord = 12,4 cm ; diamètre panse = 13 cm ; hauteur = 10,5 cm.
Un unique petit bouton allongé (13 mm) est situé à 3 cm du bord. De couleur noirâtre, la pâte fine et dure dénote une bonne cuisson (épaisseur = 4 à 5 mm). La surface externe porte les traces d'un lissage grossier.
Un tiers de ce vase a pu être reconstitué à partir de 4 tessons jointifs provenant du carré E.20.
- n° 3. Petit bol hémisphérique (E.19-c3-n° 19) à bord droit et fond convexe. La lèvre amincie est très irrégulière.
Diamètre bord = 8,4 cm ; diamètre panse = 8,6 cm ; hauteur : 5,8 cm.
La partie reconstituée de ce vase (environ les 3/4) ne présentait pas de préhension.
La pâte, fine (bord = 2 mm ; fond = 5 mm) et dure est bien cuite. Les surfaces, uniformément noirâtres, sont irrégulières.
- n° 4. Bol sphéroïdal inorné à bord redressé.
Diamètre bord = 13 cm ; diamètre panse = 13,6 cm.
Une unique languette horizontale bien dégagée assure la préhension.
La pâte (épaisseur = 4 mm) présente une coloration interne noirâtre et des « coups de feu » sont visibles à l'extérieur.
4 tessons jointifs provenant de trois carrés différents ont permis la reconstitution de ce panneau.
- n° 5. Bol hémisphérique inorné à ouverture rétrécie et bord légèrement rentrant. Le fond est nettement convexe.
Diamètre bord = 14,6 cm ; diamètre panse = 16 cm ; hauteur = 10,8 cm.
Il est muni d'une languette de préhension renflée (largeur = 20 mm ; épaisseur = 10 mm ; développement = 10 mm) située à 1,5 cm du bord.
La finition est soignée : lèvre régularisée (aplatie), surfaces lissées et polies extérieurement. L'épaisseur oscille entre 3 mm au bord et 6 mm au fond. Couleur externe et interne : rouge à noire.
Ce vase complet était brisé sur place (F.20-c3-n° 90).
- n° 6. Gobelet à paroi oblique légèrement rétrécie et à base élargie. Fond convexe.
Diamètre bord = 8 cm ; diamètre panse = 9 cm ; hauteur = 7 cm ; épaisseur oscillant entre 4 et 5 mm.
La préhension est assurée par une petite languette horizontale bien dégagée de la paroi. La pâte fine et dure, de teinte uniforme noirâtre, est bien cuite.
Les trois-quarts de ce vase ont pu être reconstitués à partir de 11 tessons jointifs provenant des carrés E.F.20.
- n° 7. Bol profond de forme cylindrique. Le fond est plano-convexe.
Diamètre bord = 13,6 cm ; diamètre panse = 13,4 cm ; hauteur = 10,2 cm.
Il porte une languette de préhension légèrement inclinée et redressée vers le bord.
Les surfaces bien lissées présentent des teintes variables allant du rouge au noir (épaisseur = 6 à 8 mm).
Ce vase, quasi-complet, était brisé sur place en G.20.
- n° 8. Bol sphéroïdal inorné à ouverture légèrement rétrécie.
Diamètre bord = 13,5 cm ; diamètre panse = 14,4 cm ; hauteur approximative = 11,5 cm.
Une languette très renflée dont l'extrémité a été aplatie assure la préhension.
Les surfaces, de teinte noirâtre, sont soigneusement lissées. Épaisseur = 3 mm (bord) à 5 mm (base panse).
2 grands tessons jointifs ont permis la restitution graphique de ce vase (E.19-c3-n° 35 ; F. 20-c3-n° 90).
- n° 9. Bol hémisphérique inorné à bord droit et fond convexe. La lèvre, très irrégulière, a été aplatie par endroits.
Diamètre bord = 13 cm ; diamètre panse = 13,4 cm ; hauteur = 8,2 cm.
Une languette de préhension bilobée est appliquée horizontalement sur la panse à 2,5 cm du bord.
Un lissage soigné a été effectué sur les deux surfaces. La pâte s'épaissit nettement vers le bord (4,5 mm).
Ce vase complet était brisé sur place en G.20.
- n° 10. Bol sphéroïdal inorné à bord droit, profil très légèrement concave.
Diamètre bord et panse = 13,8 cm ; hauteur estimée à 10 cm.
Les surfaces, de couleur noirâtre, présentent quelques vacuoles et sont peu lissées (épaisseur = 4 mm).
Ce panneau a été reconstitué à partir de 4 tessons jointifs ne portant pas d'élément de préhension (carrés F.G.20).
- n° 11. Bol sphéroïdal inorné à base élargie, col convergent et bord très légèrement rentrant. Fond plano-convexe.
Diamètre bord = 13,8 cm ; diamètre panse = 15,6 cm ; hauteur = 10,5 cm.
Une languette horizontale bien dégagée de la paroi et légèrement redressée vers le bord assure la préhension.
L'épaisseur de la pâte oscille entre 4 et 6 mm. Les surfaces, soigneusement lissées, présentent une coloration noire uniforme.
Ce vase a été reconstitué au deux tiers à partir de 9 tessons jointifs provenant du carré H.19.

n° 12. Bol sphéroïdal inorné à bord légèrement rentrant.

Diamètre bord = 14,2 cm ; diamètre panse = 15 cm.

La préhension, originale, est une large languette horizontale trilobée située sur la panse à 4 cm du bord.

Les surfaces, de teinte variable allant du rouge au noir, sont bien lissées. L'épaisseur augmente progressivement du bord (3 mm) vers le fond (7 mm).

Une vingtaine de tessons provenant tous du carré F.19 ont été identifiés comme appartenant à ce bol.

n° 13. Grand bol sphéroïdal inorné à col rétréci et panse renflée.

Diamètre bord = 17,6 cm ; diamètre panse = 18,8 cm ; hauteur approximative = 12 cm.

Il est muni d'une large languette de préhension appliquée horizontalement à la base du col et légèrement redressée vers le bord.

De couleur noire uniforme, la pâte, de bonne qualité, s'épaissit du bord (3,5 mm) vers le fond (7 mm).

Ce panneau a été reconstitué à partir de 3 fragments jointifs provenant du carré G.20.

n° 14. Fragment d'un grand bol (f.19-c3-n° 16) à bord droit et lèvre légèrement éversée. Il est orné d'un petit bouton de forme conique, dont l'application a légèrement entamé la panse.

Couleur externe : grisâtre ; couleur interne : noire ; épaisseur = 3 à 5 mm.

n° 15. Fragment de col (K.18-c3-n° 52) à bord droit orné de deux boutons coniques juxtaposés, appliqués au niveau d'un cordon lisse de section semi-circulaire.

La pâte, de couleur beige, est grossière (épaisseur = 5 à 6 mm).

Remarque : Le dégraissant de ces vases est toujours à base de calcite plus ou moins finement broyée, donnant parfois un aspect vacuolaire aux pâtes.

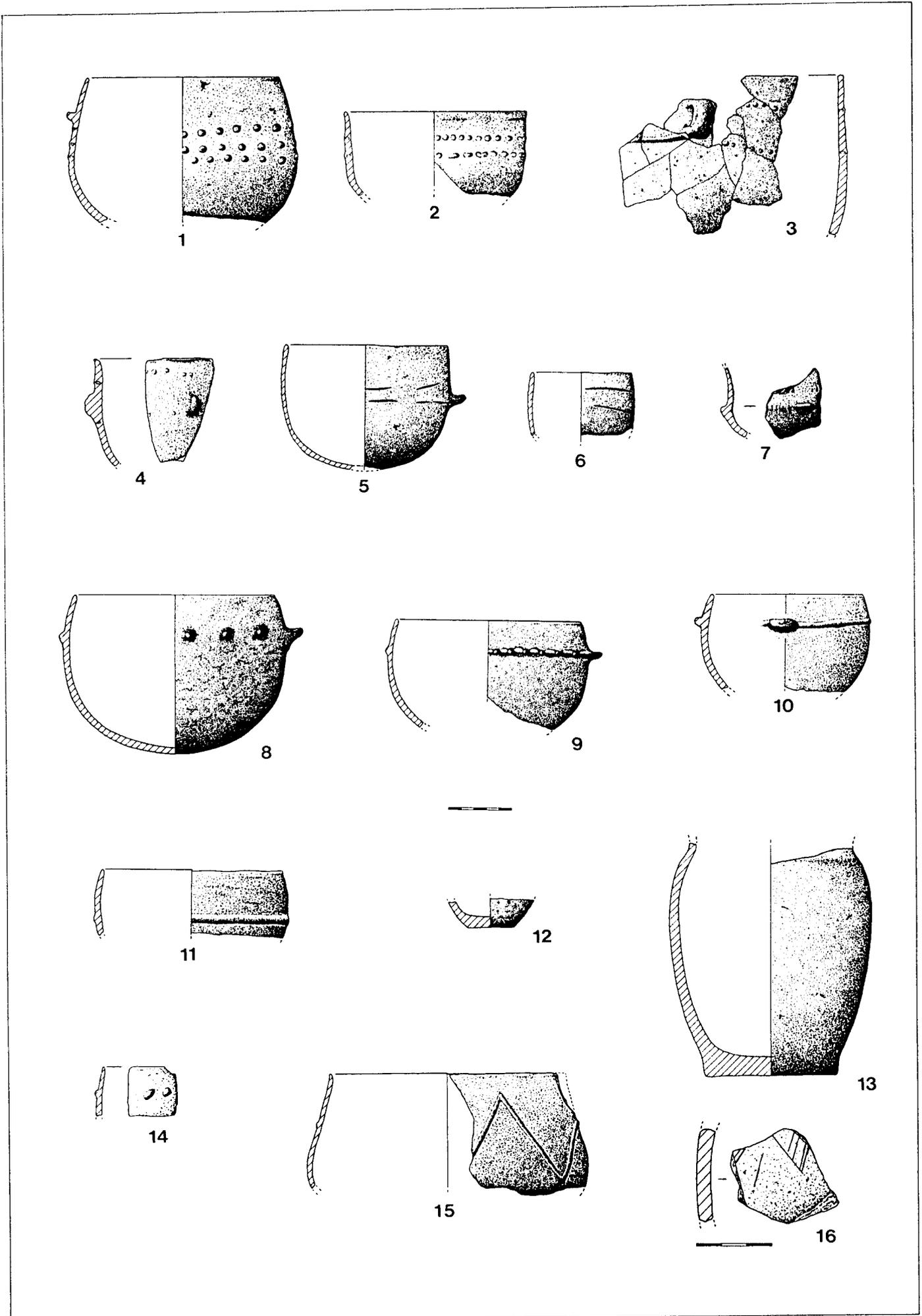


Fig. 63 – Abri n° 2. – Céramique de la couche 3.

Fig. 63 – Champ de Quercy (La Couvertoirade, Aveyron) – Abri n° 2.
Céramiques de la couche 3.

- n° 1. Grand bol sphéroïdal à paroi oblique, ouverture rétrécie et fond probablement convexe ou légèrement aplati.
Diamètre bord = 15,2 cm ; diamètre panse = 18 cm ; hauteur approximative = 13,5 cm.
Trois rangées horizontales de pastilles au repoussé situées sur la panse ornent ce vase. Une unique languette de préhension, très renflée et peu dégagée de la paroi, est appliquée horizontalement au-dessus de ce décor.
La pâte, de teinte rouge à noire, est très friable et s'épaissit nettement vers le fond (7 mm).
Seule une dizaine de tessons jointifs sur une cinquantaine d'identifiés nous a permis de reconstituer ce profil (carrés F.G.19).
- n° 2. Petite écuelle faiblement évasée à bord légèrement éversé.
Diamètre bord = 14,4 cm ; hauteur estimée à 8 cm.
Le décor comprend deux rangées horizontales de pastilles au repoussé. Celles-ci sont peu visibles et écrasées par endroits à la suite d'un lissage postérieur à leur confection.
La pâte, homogène, présente une coloration brunâtre plus sombre à l'extérieur (épaisseur = 4 à 6 mm).
Ce panneau est reconstitué à partir d'un fragment trouvé hors stratigraphie dans un terrier.
- n° 3. Fragment d'un vase de capacité moyenne (jatte ?) à col et bord droit et lèvre plate (épaisseur = 5 à 7 mm).
Une petite anse en boudin est appliquée sous le bord. Deux rangées plus ou moins horizontales de pastilles au repoussé sont situées à sa droite, alors que le départ d'un cordon lisse est nettement visible sur sa gauche.
Les surfaces, de teinte grisâtre, présentent des traces de lissage. La pâte est homogène et comporte de nombreuses vacuoles.
Les tessons raccordés proviennent de deux carrés différents (F.19-20).
- n° 4. Fragment de bol ou écuelle à bord droit et lèvre légèrement éversée. Une petite languette est appliquée verticalement entre deux rangées horizontales de pastilles au repoussé. La surface interne, noire, est bien lissée ; la finition de l'extérieur, de teinte rougeâtre, est moins bonne (épaisseur = 5 à 6 mm) (carré E.20).
- n° 5. Bol sphéroïdal à bord droit et fond convexe.
Diamètre bord = 13,2 cm ; diamètre panse = 13,4 cm ; hauteur = 10 cm.
Le décor est original, constitué par sept séries de deux courtes incisions parallèles et plus ou moins horizontales cerclant le vase au niveau de la panse. Ces incisions effectuées sur pâte crue sont fines et peu profondes. Une languette de préhension, bien dégagée de la paroi, est appliquée à hauteur de ce décor.
La pâte de 3 à 4 mm d'épaisseur est friable vers le fond. Des « coups de feu » donnent aux surfaces une coloration allant du rouge au noir. L'intérieur est bien lissé.
Ce vase a été retrouvé entier (F.19-c3, n° 51).
- n° 6. Gobelet de forme cylindrique à bord droit ou très légèrement rétréci.
Diamètre bord = 8 cm ; diamètre panse = 8,5 cm ; hauteur estimée à 7 cm.
Il présente le même type de décor que le vase précédent (n° 5), les incisions étant légèrement plus longues.
La pâte fine (épaisseur = 3 à 4 mm) et dure est bien cuite. De teinte noirâtre, les parois portent des traces de lissage.
Sur la dizaine de tessons identifiés comme appartenant à ce gobelet, 4 collages ont permis la reconstitution de ce panneau (carré E.20).
- n° 7. Fragment d'un gobelet (carré E.19) à carène adoucie et col légèrement concave, épais de 3 à 6 mm.
L'originalité de ce fragment réside dans son décor. Celui-ci est constitué par une rangée horizontale de courtes et fines incisions verticales situées au niveau d'inflexion de la paroi et par une série d'impressions poinçonnées verticales sur le col. Une petite languette à peine dégagée de la paroi assure la préhension.
La pâte homogène, de teinte uniforme grisâtre, est bien cuite.
- n° 8. Grand bol hémisphérique à ouverture rétrécie et bord légèrement rentrant. Le fond est nettement convexe.
Diamètre bord = 15,8 cm ; diamètre panse = 17,6 cm ; hauteur = 12,7 cm.
11 boutons coniques et une languette de préhension bifide sont régulièrement disposées sur la circonférence du vase à 2 cm du bord. La pâte, dure et sonore, est de bonne qualité. Épaisseur : 4 mm (bord) à 6 mm (fond). Des traces de lissage sont visibles sur les parois.
Ce vase, au trois-quarts complet, est reconstitué à partir de 4 grands fragments jointifs provenant des carrés D.E.F.19.
- n° 9. Bol hémisphérique à ouverture rétrécie.
Diamètre bord = 14,8 cm ; diamètre panse = 15,8 cm ; hauteur estimée à 10 cm.
Un cordon horizontal à impressions digitales pinçées orne ce vase. Une languette appliquée horizontalement et bien dégagée assure la préhension.
La pâte, fine (épaisseur = 3 à 5 mm), comporte de nombreuses vacuoles. Les parois, de teinte noirâtre, sont grossièrement lissées.
Ce panneau est reconstitué à partir de 5 tessons jointifs (F.19-20).
- n° 10. Petit bol sphéroïdal à ouverture rétrécie.
Diamètre bord = 12 cm ; diamètre panse = 13,4 cm ; hauteur estimée à 9,5 cm.
Une languette de préhension renflée est appliquée sur un cordon lisse horizontal de section semi-circulaire.
De nombreuses vacuoles sont visibles sur les surfaces, et seule la paroi interne est lissée. Couleur externe et interne : grisâtre à noire. Épaisseur constante de 5 mm.
8 tessons ont été identifiés comme appartenant à ce bol, dont 4 collages (carrés F.G.19).

- n° 11. Moitié supérieure d'un bol sphéroïdal, à ouverture rétrécie, orné d'un cordon lisse horizontal de section semi-circulaire.
Diamètre bord = 14,4 cm ; diamètre panse = 15,4 cm ; épaisseur = 5 mm.
Les surfaces, de couleur rouge à noire, sont peu lissées.
Une dizaine de tessons jointifs a permis la reconstitution de ce panneau (carré F.20).
- n° 12. Fond plat d'un petit vase (carré E.20) à pâte grossière et surfaces irrégulières de teinte grisâtre.
Diamètre fond = 10,6 cm ; épaisseur = 9 mm.
- n° 13. Vase haut inorné, à panse faiblement galbée, fond plat et large. Le col est rétréci et le bord semble s'évaser.
Diamètre fond = 3,6 cm ; épaisseur fond = 16 mm ; diamètre panse = 16,2 cm ; hauteur supérieure à 19 cm.
La pâte est grossière, mal lissée, noire dans la masse, rougeâtre sur les parois. L'extérieur porte des traces de « coups de feu ».
Ce vase, dont seul manque le bord, était brisé sur place (carré E.20).
- n° 14. Fragment de bord droit ou très légèrement rentrant orné de deux petits boutons juxtaposés, plus ou moins allongés. Couleur externe et interne noire ; épaisseur = 3 à 4 mm.
- n° 15. Jatte à panse renflée, col convergent et bord légèrement éversé.
Diamètre bord = 18,6 cm ; diamètre panse = 22,5 cm.
Un fin cordon lisse disposé en chevrons jointifs sur la panse orne ce vase.
La pâte homogène est très fine (épaisseur = 3 à 4 mm). Les parois sont bien lissées mais altérées par endroits (problème de conservation ?). Couleur externe : brune à rougeâtre ; couleur interne : noirâtre.
Seuls 3 grands tessons identifiés avec certitude nous ont permis la reconstitution de ce panneau (carré H.19).
- n° 16. Tesson (H.19-c3-n° 89) décoré de fines incisions qui semblent figurer une série de triangles garnis de hachures obliques. Couleur interne : noire ; couleur externe : gris-brun.

Remarque : Le dégraissant est toujours à base de calcite broyée, excepté le vase n° 1 qui comporte également des débris végétaux (fragments de paille et graines).

- L'industrie lithique

L'industrie lithique est très pauvre. Outre quelques éclats de chailles locales, nous avons découvert 2 fragments d'une même petite lame brute en silex (fig. 64, n° 11) et une pointe de flèche foliacée de facture grossière, façonnée à partir d'un éclat de chaille (fig. 64, n° 10). Cette dernière a été trouvée sous un des trois crânes alignés dans le fond de l'abri (carré E.20).

- La parure

Directement associés aux ossements humains, les éléments de parure sont peu abondants mais diversifiés. Ils comprennent :

- 4 perles discoïdes de 4 à 6 mm de diamètre ; 2 sont en stéatite (carré I.19) et les 2 autres en calcaire (carrés F.19 et E.20) ;
- une perle ovoïde en serpentine (fig. 64, n° 3) ;
- 2 chevilles à double perforation en V, en lignite (fig. 64, n° 1 et 2) ; il s'agit de perles à renflements médians munies à chaque extrémité d'une perforation en V ; elles présentent une face plane côté perforations et les extrémités sont plus ou moins évasées ;
- 4 perles en calcite ambrée (fig. 64, n° 3-7), dont une en connexion avec une petite perle ovoïde en cuivre (fig. 64, n° 6) ; elles affectent toutes des formes différentes et irrégulières
 - annulaire (fig. 64, n° 4), ovoïde (fig. 64, n° 5 et 6) et triangulaire (fig. 64, n° 7) ; les perforations sont cylindriques (fig. 64, n° 5 et 6) ou biconiques (fig. 64, n° 4 et 7) ;
- 3 perles en cuivre, dont une citée précédemment (fig. 64, n° 6) ; les deux autres sont plus épaisses, de forme ovoïde (fig. 64, n° 8) et biconique irrégulière (fig. 64, n° 9) ; dans les deux cas, les perforations sont biconiques.

Une analyse qualitative¹ effectuée sur cette dernière perle (fig. 64, n° 9) laisse apparaître une forte teneur en éléments d'impureté (argent, antimoine). Le métal semble avoir pour origine un minerai de type Fahlerz (« cuivre gris ») et serait donc d'origine géologique différente du placage analysé sur une perle de l'abri n° 1 (Cf. p. 49).

- La faune

Les restes faunistiques sont réduits à un talus de bovidé et des fragments d'os longs (métapodes, radius...) de deux ovicapridés, dont un jeune. Il est difficile de préciser s'il s'agit d'offrandes.

◆ Couches 4, 5 et 6

Les couches 4 à 6, archéologiquement stériles, sont composées de sables dolomitiques. Seule leur coloration différente a permis la distinction de niveaux.

La base du niveau sépulcral repose directement sur la couche 4. De teinte brun-jaune, elle renferme de petits charbons épars provenant du niveau sus-jacent par lessivage ou suite à l'activité de la faune du sol (ver de terre...). Son épaisseur est importante (1 m en moyenne) et elle repose soit directement sur le lapiaz, soit sur la couche 6.

¹ Analyse effectuée par microscopie électronique à balayage Luc-Rabiola, juin 1991, École nationale supérieure de chimie, Laboratoire de corrosion, 11 rue Pierre et Marie Curie, 75231 Paris Cedex 05.

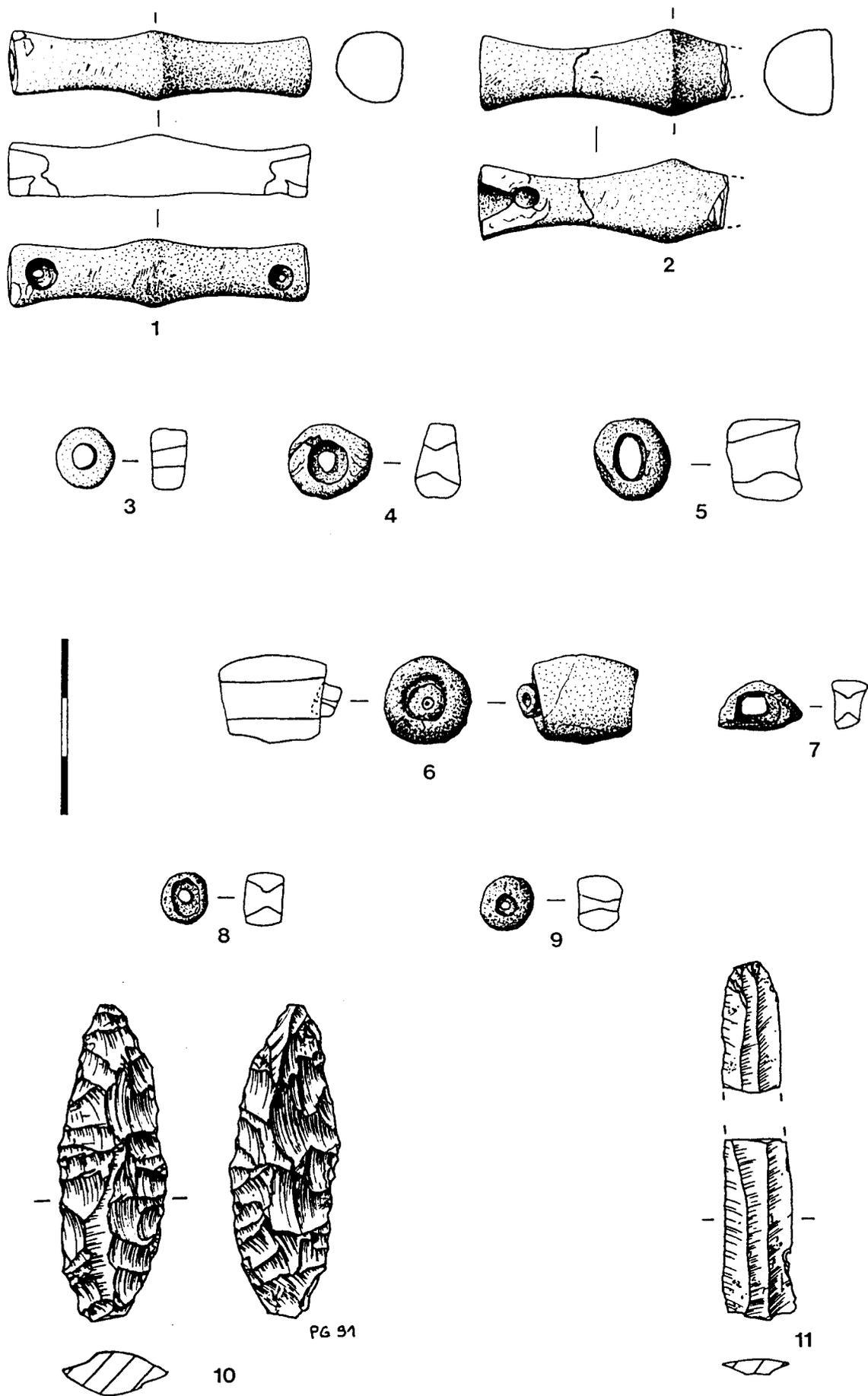


Fig. 64 – Abri n° 2 – Éléments de parure et d'industrie lithique de la couche 3.
 1-2, lignite ; 3, serpentine ; 4-5 et 7, calcite ambrée ; 6, calcite ambrée + cuivre ;
 8-9, cuivre ; 10, chaille ; 11, silex.



De datations : **Fig. 65** – Abri n° 2 – Base de la couche 3inf. en F.19-20.

Plusieurs éléments présentent cependant des caractéristiques peu communes au Groupe des Trilles et leur origine, du moins stylistique, est à rechercher ailleurs.

On note en particulier la présence d'un vase à fond plat (fig. 63, n° 13) dont la morphologie n'est pas sans rappeler celle des vases typiques de SOM appelés « pots de fleur », mais des formes similaires existent également dans l'Artenacien (Roussot-Larroque, 1971, p. 195, fig. 4).



Fig. 66 – Le site du Champ de Quercy après les travaux de terrassement autoroutiers.

La couche 5 n'est présente que sur une surface réduite (1 à 2 m²) dans le fond de l'abri et accuse un fort pendage vers le sud. Elle est composée d'un sable jaune-clair très pur provenant d'un conduit karstique.

La couche 6 est semblable à la couche 4 mais ne renferme pas de charbons. Son épaisseur n'est pas connue.

3.3.4. Datation et comparaison

La céramique de l'abri n° 2 s'intègre parfaitement dans le contexte chalcolithique des Grands Causses. Elle présente un lot important de caractères communs à tous les groupes méridionaux mais la position géographique du site et l'absence d'éléments typiquement ferrérien et/ou fontbuxien permettent de la rattacher au Groupe des Treilles.

Par ailleurs, nous avons signalé la présence d'un tesson probablement décoré de triangles hachurés (fig. 63, n° 16). Ce décor caractéristique du Groupe des Treilles est lié aux phases anciennes et récentes (Costantini, 1967 ; 1984). Néanmoins, un certain nombre de caractères renvoient à une phase récente l'utilisation de cet abri : anses en ruban, décors de pastilles au repoussé, cordon impressionné au doigt.

Des datations ¹⁴C sont en cours au laboratoire de Gif-sur-Yvette.

Plusieurs éléments présentent cependant des caractéristiques peu communes au Groupe des Treilles et leur origine, du moins stylistique, est à rechercher ailleurs.

On notera en particulier la présence d'un vase à fond plat (fig. 63, n° 13) dont la morphologie n'est pas sans rappeler celle des vases typiques de SOM appelés « pots de fleur », mais des formes similaires existent également dans l'Artenacien (Roussot-Larroque, 1986, p. 396, fig. 4).

De rares fonds plats sont toutefois signalés sur les Grands Causses en contexte chalcolithique (Costantini, 1984) et sont également connus dans des gisements fontbuxiens (Gutherz, 1975, p. 17).

Un autre vase (fig. 63, n° 15) à panse renflée est orné de chevrons en relief. Ce type de décor constitue un style propre à la Provence (Courtin, 1974, p. 200, fig. 78) toutefois signalé en contexte fontbuxien (Arnal, Burnez et Roussot-Larroque, 1967, p. 556, fig. 10).

Enfin, 3 vases sont décorés d'incisions courtes (fig. 63, n° 5-7) sans doute d'inspiration ou d'influence ferrérienne où ce type de décor est bien représenté (Gutherz, 1984).

Les impressions triangulaires (fig. 63, n° 7) sont connues également dans le groupe de Ferrière, mais se retrouvent dans celui de Fontbousse ainsi que les incisions verticales courtes (Gutherz, 1975).

Au chapitre de la parure, nous signalerons simplement la présence de deux éléments exceptionnels et rares : deux chevilles perforées en V (fig. 64, n° 1 et 2). Ce type d'objet n'est représenté que sur les Grands Causses (Barge, 1982, p. 175).

3.3.5. Conclusion

La fouille et l'étude de ce niveau sépulcral nous a permis de dégager quelques observations sur la nature et la position du mobilier funéraire. La quantité de vases est d'ailleurs surprenante et implique peut-être de fréquentes visites.

Le mode et la chronologie des dépôts des individus ont pu être abordés malgré les conditions du gisement (remaniements en surface, altération importante des os), mais nous ne disposons pas de données précises sur les positions initiales des corps (absence totale de connexion anatomique). Ceux-ci semblent toutefois avoir été déposés en surface, peut-être le long des parois, et non pas inhumés puis rangés ultérieurement vers le fond de l'abri.

Enfin, l'homogénéité du mobilier funéraire et le nombre peu élevé de restes humains (15 individus au maximum) plaident en faveur d'une utilisation de cet abri durant une période assez brève.

4. CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Les premiers résultats de cette fouille montrent que les abris n° 1 et 2 du Champ de Quercy ont été le lieu d'occupations certainement brèves durant le Chalcolithique et plus précisément pendant la phase récente du Groupe des Treilles.

Ils ont chacun rempli des fonctions bien distinctes. L'abri n° 1 n'a été utilisé que comme lieu d'habitat et le second a servi à des fins exclusivement sépulcrales.

Par ailleurs, les niveaux chalcolithiques ne sont pas pollués par d'éventuelles occupations ultérieures, ce qui garantit l'homogénéité chronologique des documents archéologiques.

Il est toutefois regrettable qu'aucun lien stratigraphique direct n'existe entre ces deux abris pourtant très proches. Nous retrouvons cependant le même schéma de remplissage avec un niveau commun d'amas de blocs dolomitiques dus à l'effondrement des voûtes (c3 et c3sup.). Ceci pourrait d'ailleurs correspondre à la phase d'abandon du site mais reste difficilement vérifiable. Le mobilier céramique présente également de fortes similitudes au niveau des caractères techniques mais plus contestables sur le plan morphologique malgré un « air de famille » certain.

Géographiquement proche d'une zone de contacts entre trois grands groupes régionaux mise en évidence à la grotte de Label (Lauroux, Hérault) (Bousquet, Gourdiolle et Guiraud, 1966), le site du Champ de Quercy présente quelques éléments d'influence ou d'inspiration languedocienne.

Enfin, outre l'opportunité de cette intervention – où une fois de plus patrimoine et aménagement sont allés de pair –, la découverte et l'étude de ce site se sont avérées riches d'informations et pourront servir d'éléments de comparaison pour d'autres gisements chalcolithiques des Grands Causses.

Fabrice PONS
(septembre 1991)

BIBLIOGRAPHIE

- ALCAMO (C.), LEGRAND (C.-M.), 1985. — Aspects de la vaisselle céramique d'usage courant des Aures aux VI-VIIe s. *Gallia*, 43, p. 193.
- ARNAL (G.-B.), 1976. — *La Céramique néolithique dans le Haut-Languedoc*. Mémoire du Centre de recherche archéologique du Haut-Languedoc, Lodève, 201 p.
- ARNAL (G.-B.), 1989. — *Céramique et céramologie du Néolithique de la France méditerranéenne*. Mémoire du Centre de recherche archéologique du Haut-Languedoc, Lodève, 370 p.
- ARNAL (J.), BURNEZ (C.), ROUSSOT-LARROQUE (J.), 1967. — Sauvetage de la station fontbuxienne du Gravas, Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault). *Bulletin de la Société préhistorique française*, LXIV, Études et Travaux, fasc. 2, p. 527-586.
- Association CATHMA, 1984. — La Céramique du Haut Moyen Âge en France méridionale : éléments comparatifs et essais d'interprétations. In *La Ceramica medievale mel mediterraneo-occidentale*. Sienne.
- BALSAN (L.), 1946. — *Spéléologie du département de l'Aveyron : essai d'inventaire géographique, descriptif et bibliographique*. Mémoire de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, 26, p. 7-315.
- BALSAN (L.), COSTANTINI (G.), 1972. — La grotte des Treilles à Saint-Jean-et-Saint-Paul (Aveyron) : étude archéologique et synthèse du Chalcolithique des Grands Causses. *Gallia Préhistoire*, XV, fasc. 1, p. 229-250.
- BARGE (H.), 1982. — Les Parures du Néolithique ancien au début de l'Âge des métaux en Languedoc. Paris, éd. du CNRS, 396 p., 134 fig., 6 pl.
- BIZOT (B.), SERRALONGUE (J.), 1988. — Un Édifice funéraire du Haut Moyen Age à Serjssol-Albigny (Haute-Savoie). *Archéologie du Midi médiéval*, VI, p. 25.
- BOUSQUET (N.), GOURDIOLLE (R.), GUIRAUD (R.), 1966. — La Grotte de Labeil, près de Lauroux (Hérault). *Cahiers ligures de préhistoire et d'archéologie*, 15, p. 79-106.
- CATALO (J.) *et alii*. — Les Jacobins, Rodez (Rapport de fouille 1990). Toulouse, Circonscription des Antiquités Historiques.
- COSTANTINI (G.), 1967. — Chalcolithique et céramique à triangles hachurés des Grands Causses. *Bulletin de la Société préhistorique française*, LXIV, p. 743-754.
- COSTANTINI (G.), 1970. — *L'Évolution du Chalcolithique caussenard*. In *Les Civilisations néolithiques du Midi de la France*. Carcassonne, p. 95-98.
- COSTANTINI (G.), 1984. — Le Néolithique et le Chalcolithique des Grands Causses. I – Étude archéologique. *Gallia Préhistoire*, 27, fasc. 1, p. 121-210, 50 fig.
- COURTIN (J.), 1974. — *Le Néolithique de la Provence*. Paris, éd. Klincksiek, 360 p., 121 fig., 31 pl. h.t. (Mémoire de la Société préhistorique française, 11).

DEMIANS-d'ARCHIMBAUD (G.), 1988. — Compte rendu de la réunion CATHMA du 17/03/88 : les fouilles de Saint-Blaise.

DUDAY (H.), 1986a. — Contribution des observations ostéologiques à la chronologie interne des sépultures collectives. In *Anthropologie physique et archéologie : méthode d'étude des sépultures*. Paris, éd. du CNRS, p. 51-54.

DUDAY (H.), 1986b. — Organisation et fonctionnement d'une sépulture collective néolithique : l'aven de la Boucle à Corconne (Gard). In *Anthropologie physique et archéologie : méthode d'étude des sépultures*. Paris, éd. du CNRS, p. 89-104, 6 fig.

FOY (D.), VALLORY (L.), 1985. — Témoins d'une verrerie du Haut Moyen Âge à Maguelone (Hérault). *Archéologie du Midi médiéval*, III, p. 13.

GUILAINE (J.), 1976. — Systèmes chronologiques et séquences culturelles des civilisations néolithiques et protohistoriques de la France. In *La Préhistoire française*. Paris, éd. du CNRS, T. II, p. 17-23.

GUTHERZ (X.), 1975. — *La Culture de Fontbouisse, recherches sur le Chalcolithique du Languedoc oriental*. Caveirac, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, 120 p. (Cahier n° 2).

GUTHERZ (X.), 1984. — *Les Cultures du Néolithique récent et final en Languedoc oriental*. Université d'Aix-en-Provence, 374 p., 247 fig., 9 pl. h.t. (thèse de Doctorat de 3^e Cycle).

KOTARBA (J.), ABELANET (J.), 1987. — Un Dépotoir d'époque wisigothique à Tautavel. *Archéologie du Midi médiéval*, V, p. 85.

RAYNAUD (C.), 1984a. — « Les Céramiques communes du Languedoc oriental (IV-VIe s.) » dans *La Céramique du Haut Moyen Âge en France méridionale : éléments comparatifs et essais d'interprétations*. In *La Ceramica medievale mel mediterraneo-occidentale*. Sienna.

RAYNAUD (C.), 1984b. — Le Quartier sud de l'agglomération antique de Lunel-Viel (34). In *Documents d'Archéologie médiévale*, p. 121.

RUSSOT-LARROQUE (J.), 1986. — Artenac vingt ans après. In *Le Néolithique de la France. Hommage à G. Bailloud*. Paris, éd. Picard, p. 391-418, 5 fig.

THOU (A.), 1964. — L'Éperon barré de Clapas Castel à La Capelle (48). *Gallia*, XXII, fasc. 1, p. 190.

THOU (A.), 1967. — Les Grottes sépulcrales de Verrières (Aveyron). *Gallia Préhistoire*, X, fasc. 2, p. 237-242.

THOU (P.), 1940. — Inventaire de l'archéologie préhistorique du département de l'Aveyron. *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 24, p. 5-151.

THOU (P.), 1984. — La Production de la céramique grise du Haut Moyen Âge en Uzège et Bas-Rhône : état de la question. In *La Ceramica medievale mel mediterraneo-occidentale*. Sienna, p. 249.

THOU (P.) et K. — Les Céramiques de Paslmodi. In *Actes des IXe Journées d'archéologie mérovingienne – Mérovingienne et Gaule méditerranéenne*, p. 154.

CHAMP DE QUERCY
(La Couvertoirade - Aveyron)
ANALYSES DE SEDIMENTS
RESULTATS - PREMIERS COMMENTAIRES

W. O'yl et B. Kervazo

PREMIER ABRI

ORIGINE DE LA TEINTE NOIRE

Diffraction de rayons X :

Hormis la goethite, présente dans tous les échantillons, aucun oxyde de manganèse ou fer, n'est décelable.

Le niveau sous plaquettes renferme des phosphates (comme la couche 3 de l'abri n° 2).

Tris :

- Manuel : présence de nombreux charbons de bois.
- Physico-chimique : après attaque à l'acide (HCl et HF) et tri par densité à la liqueur de Thoulet, un résidu noir subsiste.

Conclusion :

La teinte noire n' a apparemment pas une origine minérale: elle persiste après attaque aux acides et aucun oxyde particulier n'est décelable. Elle est donc vraisemblablement due à des composés organiques, en accord avec la présence de charbons de bois et de phosphates.

NIVEAUX AU-DESSUS ET AU-DESSOUS DES PLAQUETTES DE 4

Granulométrie :

Les courbes cumulatives ont des profils quasiment superposables. En conséquence :

- les pourcentages sont voisins, tant pour la fraction grossière que pour la fraction fine. Le plus gros écart, de l'ordre de 4 %, correspond à une faible augmentation du taux des argiles dans l'échantillon inférieur ;

- les indices de la fraction fine (D1, Q1...) ont des valeurs similaires. Seul le troisième quartile (Q3) varie légèrement, influencé par les argiles

Diffraction de rayons X :

Minéraux argileux : les valeurs sont semblables, les fourchettes étant du même ordre de grandeur que précision de la mesure.

Minéraux non argileux : là aussi, les cortèges sont voisins, hormis la calcite qui s'accroît nettement et les phosphates qui deviennent présents sous le niveau à plaquettes.

Conclusion :

La confrontation avec la couche 2 prise pour référence montre que les écarts sont insuffisants pour autoriser une distinction. Les conditions de mise en place semblent donc voisines. Seule l'intercalation de la passée de plaquettes justifie la différenciation stratigraphique des deux niveaux. Elle a peut-être, de plus, favorisé un léger accroissement de la teneur en calcite dans l'échantillon inférieur.

DEUXIEME ABRI

POINTS COMMUNS AUX COUCHES 1, 2 ET 3

Granulométrie :

Les courbes cumulatives sont, comme précédemment, pratiquement superposables. En conséquence, pourcentages et indices ont des valeurs similaires.

Diffraction de rayons X :

La couche 3 se distingue par les valeurs des illites, du rapport Pic/Fond, du quartz et surtout des phosphates.

Attaque par HCl et calcimétrie :

Alors que la phase migratrice montre des valeurs identiques, la calcimétrie révèle un déficit en carbonates dans la couche 3.

Conclusion :

Ces formations ont de compositions très proches, mais la couche 3 se démarque légèrement, principalement par la présence des phosphates. Les différences semblent donc plutôt d'ordre chimique que physique, vraisemblablement par suite de l'occupation humaine.

**CENTRE DES FAIBLES RADIOACTIVITES
LABORATOIRE MIXTE C.N.R.S. - C.E.A.
Domaine du C.N.R.S.
Avenue de la Terrasse
91198 GIF SUR YVETTE - CEDEX**

**Tel: (1) 69 82 35 25
Fax: (1) 69 82 35 68**

Résultat de la mesure d'âge par le Carbone 14 de l'échantillon : **Gif-8893**

Echantillon prélevé par: **F. PONS**

Soumis par: **A. PONS**

Le: 18/06/91

Sous la référence: **CQ91-C4-Ech N°2**

Nature de l'échantillon: **Charbon de bois**

Lieu de prélèvement: **Les Champs du Quercy**

LA COUVERTOIRADE , AVEYRON

Résultat de la mesure de l'âge: **3740 ± 60 ans**

$\delta^{13}C$: **-24,53‰**

Date calibrée: Cal BC (-2389,-1990)

OBSERVATIONS:

Intervalle de confiance 95% (2 sigmas)

Calibration d'après PAZDUR et MICHCZYNSKA 1989 (Rad v 31, n°3, p 824-832)

GIF le: **14/01/92**

p.o. Le Directeur du Centre
Des Faibles Radioactivités
M. FONTUGNE



**CENTRE DES FAIBLES RADIOACTIVITES
LABORATOIRE MIXTE C.N.R.S. - C.E.A.
Domaine du C.N.R.S.
Avenue de la Terrasse
91198 GIF SUR YVETTE - CEDEX**

**Tel: (1) 69 82 35 25
Fax: (1) 69 82 35 68**

Résultat de la mesure d'âge par le Carbone 14 de l'échantillon : **Gif-8892**

Echantillon prélevé par: **F. PONS**

Soumis par: **A. PONS**

Le: 18/06/91

Sous la référence: **CQ91-C4-Ech N°1**

Nature de l'échantillon: **Charbon de bois**

Lieu de prélèvement: **Les Champs du Quercy**

LA COUVERTOIRADE , AVEYRON

Résultat de la mesure de l'âge: **3640 ±60 ans**

$\delta^{13}C$: -24,14‰

Date calibrée: Cal BC (-2188,-1883)

OBSERVATIONS:

Intervalle de confiance 95% (2 sigmas)

Calibration d'après PAZDUR et MICHOCZYNSKA 1989 (Rad v 31, n°3, p 824-832)

GIF le: **14/01/92**

p.o. Le Directeur du Centre
Des Faibles Radioactivités
M. FONTUGNE

M. Fontugne

**CENTRE DES FAIBLES RADIOACTIVITES
LABORATOIRE MIXTE C.N.R.S. - C.E.A.
Domaine du C.N.R.S.
Avenue de la Terrasse
91198 GIF SUR YVETTE - CEDEX**

**Tel: (1) 69 82 35 25
Fax: (1) 69 82 35 68**

Résultat de la mesure d'âge par le Carbone 14 de l'échantillon : **Gif-8894**

Echantillon prélevé par: **F. PONS**

Soumis par: **A. PONS**

Le: 18/06/91

Sous la référence: **CQ91-2-C3**

Nature de l'échantillon: **Charbon de bois**

Lieu de prélèvement: **Les Champs du Quercy**

LA COUVERTOIRADE , AVEYRON

Résultat de la mesure de l'âge: **2600 ± 50 ans**

$\delta^{13}C$: **-23,72 ‰**

Date calibrée: **Cal BC (-876,-558)**

OBSERVATIONS:

Intervalle de confiance **95% (2 sigmas)**

Calibration d'après **PAZDUR et MICHCZYNSKA 1989 (Rad v 31, n°3, p 824-832)**

GIF le: **24/02/92**

p.o. **Le Directeur du Centre
Des Faibles Radioactivités
M. FONTUGNE**

